

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET DÉCOLONIAUX DANS LES DISCOURS DE
GREENPEACE CANADA ET DE LEUR ÉVENTUELLE ARTICULATION : CE QUE NOUS
EN DISENT LES « HISTOIRES » DU SITE WEB DE JUIN À DÉCEMBRE 2020

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR

AMANDINE FRANÇOIS

SEPTEMBRE 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite avant tout remercier mon directeur de recherche, Éric George, pour sa supervision et son aide durant ces dernières années, sa patience et son partage de connaissance, et pour toutes les longues discussions à travers les sentiers du Mont-Royal.

Un chaleureux merci à mon père, Paul, pour ses encouragements et son soutien sans faille. À ma sœur, Laura, pour les innombrables appels et pour tout l'amour partagé. À Xavier et à Alexis, aux mamies, et tout le reste de la famille.

Plus particulièrement, j'adresse un merci très spécial à ma maman, Sylvie, qui m'a donné la force de continuer, qui n'étant plus là, m'a quand même couvert de tout son amour et accompagné dans chaque étape. D'où tu es, j'espère que tu es fière de moi.

Je remercie mes très chère.s ami.e.s de l'AÉMDC : Joanève, Sophie, Justine, Édouard, Will, Camille, Julia, Eli, Powen, Hélène, Clara et la liste continue, pour les rires, les pleurs, le partage, les conseils, les Zoom, les bouteilles de vin et les dîners au local qui ont fait de ces quatre années de maîtrise, une expérience de vie. Chacun et chacune, à votre manière, vous avez contribué à ce mémoire. Aux amitiés grandissantes !

Enfin, un immense merci à ma deuxième famille de Montréal : Gabi, Marie, Maxence (et Cortex), Fouad, Clément, Liam, Yann, Pauline, Julie, Mathias, Yasmine, Camille, Sylvain, Claudia, Camille G. et Saphia. Tout en tentant de suivre mes nombreux changements de sujets, mes péripéties, et mes doutes, vous m'avez épaulé sans relâche et avez cru en moi. C'est en partie grâce à vous que j'en suis là.

DÉDICACE

Je dédie ce travail aux victimes des violences policières et du racisme systémique, aux communautés autochtones dont les droits sont encore bafoués, aux exclues et exclus du discours environnemental.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	viii
RÉSUMÉ	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	2
1.1 Des enjeux environnementaux à la pandémie de la COVID-19	2
1.1.1 État des lieux des enjeux environnementaux actuels.....	2
1.1.2 La pandémie de COVID-19 : éclipse des enjeux environnementaux	4
1.2 La résurgence du mouvement Black Lives Matter en 2020	6
1.2.1 La résurgence du mouvement : la mort de George Floyd.....	6
1.2.2 Les origines du mouvement.....	7
1.2.3 La situation au Canada.....	9
1.3 Les enjeux des peuples autochtones au Canada	11
1.3.1 La mort de Joyce Echaquan	11
1.3.2 Historique canadienne des relations avec les peuples autochtones	12
1.3.3 Les enjeux actuels des communautés autochtones	13
1.4 L'organisation environnementale Greenpeace Canada.....	14
1.5 Questions générales de recherche.....	16
1.6 Pertinences communicationnelle, sociale et scientifique	16
CHAPITRE 2 CADRE THÉORIQUE.....	19
2.1 Liens entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux	19
2.2 La justice environnementale.....	20
2.3 Introduction à l'écologie décoloniale	22
2.3.1 L'environnementalisme colonial	22
2.3.2 L'écologie décoloniale.....	24
CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE	26
3.1 L'analyse thématique du discours dans une perspective critique.....	26

3.1.1	Positionnement.....	26
3.1.2	Le discours dans une perspective critique	27
3.1.3	L'importance du contexte	28
3.2	Stratégie de recherche qualitative.....	29
3.2.1	Une analyse mixte.....	29
3.3	Corpus de discours	30
3.3.1	Le corpus de discours de l'analyse qualitative	30
3.3.2	Le corpus de discours pour l'analyse quantitative.....	32
3.4	Proposition d'une grille d'analyse.....	32
CHAPITRE 4 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS		35
4.1	Analyse quantitative sur l'utilisation des mots-clics	35
4.1.1	Présentation des tableaux.....	35
4.1.2	Proportion d'utilisation des mots-clics	37
4.1.3	Utilisation conjointe des mots-clics	38
4.1.4	Rapport entre l'actualité et l'utilisation des mots-clics	40
4.2	L'analyse qualitative des billets de blogue.....	42
4.2.1	Traitement des enjeux environnementaux	42
4.2.1.1	Regard général	42
4.2.1.2	La récurrence des thèmes.....	43
4.2.1.3	Une critique explicite.....	44
4.2.2	Traitement des enjeux décoloniaux	47
4.2.2.1	Des différences dans les publics cibles	47
4.2.2.2	Lien entre les thèmes et l'actualité.....	48
4.2.2.3	Critiques explicites et incitation aux changements	50
4.2.3	L'écologie décoloniale de Ferdinand.....	53
4.2.3.1	L'écologie décoloniale manifeste	54
4.2.3.2	L'écologie décoloniale implicite.....	59
4.2.3.3	Les traces de l'écologie coloniale	63
CHAPITRE 5 DISCUSSION		70
5.1	Regards croisés entre les analyses qualitative et quantitative	70
5.2	Qu'en est-il de l'écologie décoloniale ?	74
5.2.1	Un positionnement affirmé dans le soutien à BLM.....	74
5.2.2	Des différences marquantes entre le traitement des enjeux décoloniaux et des enjeux environnementaux	75
5.2.3	Distinctions dans les différentes mentions des luttes autochtones	77
5.2.4	Éléments de réponses expliquant les différences.....	79
5.3	La justice environnementale.....	83
5.3.1	Des passages qui font écho à la justice environnementale	83
5.3.2	Encore du chemin à faire	85
5.4	De l'importance du discours.....	87

CONCLUSION.....	89
5.5 Résultats et interprétations	89
5.6 Limites de la recherche.....	92
5.7 Ouvertures sur de nouvelles pistes de réflexion.....	93
APPENDICE A LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU CORPUS DE L'ANALYSE QUALITATIVE	95
APPENDICE B EXEMPLE D'UNE GRILLE D'ANALYSE.....	99
BIBLIOGRAPHIE	102

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Utilisation des mots-clics par mois dans les billets de Greenpeace en 2019	35
Tableau 4.2 Utilisation conjointe des mots-clics en 2019	36
Tableau 4.3 Utilisation des mots-clics par mois dans les billets de Greenpeace en 2020	36
Tableau 4.4 Utilisation conjointe des mots-clics en 2020	36
Tableau 4.5 Utilisation des mots-clics par mois dans les billets de Greenpeace en 2021	37
Tableau 4.6 Utilisation conjointe des mots-clics en 2021	37

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

2ELGBTQQIA : Deux esprits, lesbiennes, Gaies, Bisexuelles, Transgenre / Trans, Queers, En questionnement, Intersexes, et Asexuelles.

BLM : Black Lives Matter

ENFFADA : Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat

IPCC : Intergovernmental Panel on Climate Change (équivalence anglaise du GIEC)

ONG : Organisation Non Gouvernementale

RÉSUMÉ

Ce travail cherche à réfléchir sur l'articulation possible entre enjeux environnementaux et enjeux décoloniaux, un lien particulièrement développé au sein de l'écologie décoloniale et de la justice environnementale. Dans le contexte particulier de l'année 2020 marquée à la fois par la pandémie de COVID-19, la résurgence de mouvements sociaux tels que Black Lives Matter et une situation écologique mondiale préoccupante, notre recherche se concentre essentiellement sur les discours de l'organisation environnementale Greenpeace Canada. Constatant la prise de position de Greenpeace Canada au moment de la résurgence du mouvement Black Lives Matter et l'intérêt de l'ONG pour les luttes autochtones, cette recherche s'intéresse à l'articulation, ou non, des enjeux environnementaux et des enjeux décoloniaux dans le discours de l'organisation. Pour ce faire, nous proposons une méthode de recherche majoritairement qualitative, avec un volet quantitatif, basée sur l'analyse de discours et présentant une dimension critique. L'analyse qualitative se porte sur les billets publiés sur le site Web de Greenpeace Canada entre juin et décembre 2020.

Basée sur le concept d'écologie décoloniale de Ferdinand (2019), notre analyse du discours de Greenpeace Canada témoigne de l'affirmation d'une position d'allié à la lutte décoloniale et antiraciste dans un contexte particulier. Toutefois, notre corpus rend aussi compte d'un manque d'homogénéité entre des billets qui s'efforcent de lier les différents enjeux et des billets qui passent outre l'articulation possible. L'expression de la justice environnementale, comme celle de l'écologie décoloniale, peine encore à s'affirmer pleinement au sein du discours de l'organisation environnementale.

Mots clés : Greenpeace ; écologie décoloniale ; justice environnementale ; Autochtones ; Black Lives Matter ; analyse de discours.

ABSTRACT

This work seeks to reflect on the possible link between environmental and decolonial issues, a connection especially developed within decolonial ecology and environmental justice. In the particular context of 2020, which is marked by the COVID-19 pandemic, the resurgence of social movements such as Black Lives Matter and a worrying global ecological situation, our research focuses primarily on the environmental organization Greenpeace Canada. Taking into account Greenpeace Canada's statement about the resurgence of the Black Lives Matter movement and the NGO's interest in the indigenous communities' situation, this research focuses on the association, or not, of environmental and decolonial issues in the organization's discourse. To do so, we propose a research method that is mostly qualitative, with a quantitative component, based on discourse analysis and a critical dimension. The qualitative analysis focuses on publications published on the Greenpeace Canada website between June and December 2020.

Based on Ferdinand's (2019) concept of decolonial ecology, our analysis of Greenpeace Canada's discourse reflects the assertion of an allied position to the decolonial and anti-racist fight in a particular context. However, our corpus also captures a lack of consistency between publications that strive to link the different issues and publications that bypass the possible articulation. The expression of environmental justice, like decolonial ecology, still struggles to fully assert itself within the discourse of the NGO.

Keywords : Greenpeace ; environmental justice ; Indigenous ; Black Lives matter ; discourse analysis.

INTRODUCTION

Ayant eu l'opportunité de travailler ces dernières années dans différents organismes environnementaux au Québec ou en France, je souhaitais en faisant ma maîtrise, continuer d'étudier les questions environnementales et les organisations de ce milieu. Alors que j'avais déjà commencé la rédaction de mon projet de mémoire sur le sujet que j'avais initialement choisi, la pandémie causée par la COVID-19 a quelque peu changé mes plans. Profitant du premier confinement pour faire différentes lectures, j'ai été captivée par la pertinence de critiques portées par certains chercheurs et chercheuses au mouvement environnemental, notamment quant à leur positionnement sur des problématiques sociétales. Dans le même temps, nous échangeons avec mon directeur de mémoire, M. Éric George, sur les différentes positions adoptées par les organisations environnementales québécoises suite à la mort de George Floyd le 25 mai 2020 et les manifestations du mouvement Black Lives Matter qui y ont fait suite. La résurgence de ce mouvement a mis en évidence les enjeux vécus par les personnes racisées et les communautés autochtones au Canada. Il me semblait ainsi nécessaire d'aborder l'environnement, intérêt central de ma recherche, sous un nouvel angle en y incluant alors une dimension plus sociale. Ces différentes réflexions m'ont conduite à réorienter complètement mon travail vers une question qui me tient aussi à cœur, les enjeux décoloniaux¹.

Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéresserons à un organisme environnemental en particulier, Greenpeace Canada. Nous souhaitons ici étudier le discours de cette organisation de juin à décembre 2020 pour déterminer l'existence ou non d'une articulation entre les enjeux décoloniaux et les enjeux environnementaux.

¹ Nous faisons ici le choix d'employer le terme de décolonial plutôt que celui de postcolonial. Nous appuyant sur le travail effectué par Bourguignon et Colin (2016), nous retenons que si les études postcoloniales considèrent la colonialité comme « une séquelle d'une violence originelle – le colonialisme - dont la modernité se serait progressivement éloignée », la perspective décoloniale en revanche pense les « imaginaires postcoloniaux » telles que « les manifestations symptomatiques d'une structure cognitive profonde qui est toujours à l'œuvre dans la configuration des rapports Nord/Sud. » (Bourguignon et Colin, 2016, p. 100). De plus, la dimension décoloniale fait état de « la géopolitique du pouvoir, du savoir et de l'être qui émerge avec la colonisation européenne de l'Amérique et se consolide avec l'extension du système-monde capitaliste à l'ensemble du globe. » (*ibid.*, p. 100). La position critique des études coloniales fait écho à notre sujet de recherche.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Pour introduire notre problématique, nous² allons tout d'abord nous intéresser au contexte dans lequel celle-ci prend place. Premièrement, nous reviendrons sur les défis environnementaux auxquels notre monde est de plus en plus confronté puis à la pandémie de COVID-19 qui a marqué ces deux dernières années, 2020 et 2021. Deuxièmement, nous examinerons deux mouvements sociaux et décoloniaux qui ont façonné 2020 : dans un premier temps, le mouvement Black Lives Matter qui a connu une résurgence importante en mai 2020 suite à la mort de George Floyd, puis les luttes autochtones au Canada marquées en 2020 par les manifestations des Wet'suwet'en en janvier et février 2020 ainsi que la mort de Joyce Echaquan en septembre 2020. Après cet état des lieux, nous présenterons l'organisation environnementale Greenpeace dont nous analyserons les discours au cours de ce mémoire.

1.1 Des enjeux environnementaux à la pandémie de la COVID-19

1.1.1 État des lieux des enjeux environnementaux actuels

Depuis plusieurs années maintenant, le constat environnemental est passé de préoccupant à dramatique. Nous assistons à la fois aux effets du dérèglement climatique tels que les sécheresses, inondations, fontes des glaces et à l'augmentation des pollutions des sols, des eaux, de l'air et même des organismes vivants dus aux activités humaines (Laugier et al., 2015). Le changement climatique, et la dégradation de notre environnement plus généralement, sont les conséquences de siècles d'activités humaines qui entretiennent une relation avec les milieux naturels basée sur :

[...] des modèles de croissance globalement extensifs et court-termistes qui s'articulent autour de deux piliers : la conquête permanente de nouveaux espaces par des fronts pionniers permettant de dilater sans cesse les territoires exploités (cf. captation des Amériques, colonisation du xix^e siècle...) d'un côté, la survalorisation des ressources non renouvelables de l'autre. (Carroué, 2019, p. 47).

² Nous faisons le choix d'utiliser la formule « nous » au cours de ce projet de mémoire par souci d'inclusion dans le champ de la recherche. Cependant, nous utiliserons la formule « je » dans certains cas qui impliquent une dimension plus personnelle.

Ces modèles, qui d'après Carroué sont toujours structurants aujourd'hui, confrontent les êtres humains à la réversibilité ou non des impacts de leurs prises de décision qui sont à l'origine, entre autres, de la déforestation et de la désertification. Il convient ici d'introduire la notion d'Anthropocène. Ce terme, employé par de nombreuses autrices et auteurs mobilisés pour comprendre les enjeux environnementaux, désigne la nouvelle époque géologique dans laquelle serait rentrée la Terre, faisant suite à l'Holocène (IPCC, 2019) et se définissant comme une ère où « l'humanité, par son seul poids physique, est capable de modifier le climat » (Larrère, 2015, p. 77). Cependant, le terme d'Anthropocène ne fait pas l'unanimité. Si pour *l'Intergovernmental Panel on Climate Change*, l'Anthropocène offre « a structured understanding of the culmination of past and present human–environmental relations » et « provides an opportunity to raise questions regarding the regional differences, social inequities, and uneven capacities and drivers of global social–environmental changes » (IPCC, 2019, p. 54), pour certaines autrices et auteurs, la dégradation de notre planète ne serait pas tant due à l'être humain, l'*anthropos*, qu'aux principes du capitalisme. Cette période est alors nommée Capitalocène et définit plus particulièrement « a system of power, profit, and re/production in the web of life. [...] Far from refusing the problem of political economy, however, it highlights capitalism as a history in which islands of commodity production and exchange operate within oceans of Cheap – or potentially Cheap – Natures. » (Moore, 2017, p. 606).

Cela dit, si la situation paraît déjà difficile, les chiffres et les courbes semblent tendre vers un état des lieux bien plus irrévocable en 2050 avec « la quasi-disparition à l'état sauvage de la plupart des grandes espèces les plus symboliques [...], crise alimentaire massive du fait d'un tarissement grave des ressources en poisson, disparition de la moitié des forêts tropicales... » (Wehring, 2020, p. 47). *The Commission for the Human Future* (2020) détecte dix principaux « risques catastrophiques » soit des risques qui menacent la civilisation humaine en général. Ces dix risques catastrophiques sont le déclin des ressources naturelles, l'effondrement de l'écosystème dans lequel nous vivons et par conséquent la sixième extinction de masse, la surpopulation, le réchauffement climatique et la montée des eaux, la pollution généralisée de la Terre et de toute forme de vie, l'insécurité alimentaire et la perte de qualité nutritionnelle, le danger d'une guerre nucléaire et le risque posé par les armes de destruction massive en général, les nouvelles pandémies et les maladies incurables, le non-contrôle des nouvelles technologies et l'échec national et

international dans l'action pour la prévention des risques énumérés précédemment (The Commission for the human future, 2020). Pour les autrices et les auteurs de ce rapport, il est indispensable de travailler sur ces différents sujets de concert puisqu'ils sont interconnectés et qu'il serait inefficace de les traiter de manière individuelle. D'après les recherches d'experts mobilisées pour la rédaction de ce rapport, *The Commission for the Human Future* (2020) affirme qu'un réchauffement climatique de trois degrés d'ici à 2050 conduirait au chaos social. Si la majorité des chercheuses et chercheurs cités dans ce chapitre semble s'entendre sur la gravité de la dégradation de notre planète, toutes et tous n'ont pas la même façon de percevoir ces enjeux, ce qui implique une certaine divergence quant aux moyens d'y répondre.

Des solutions sont proposées à l'échelle internationale telles que la création ou l'extension de zones protégées, aussi bien sur terre que dans les mers, et cela à une échelle représentant 30% de la planète. Cette idée, prônée par Wehring (2020) à l'aube de la COP 15 sur la biodiversité, a pour but de créer des « zones refuges » pour les espèces. L'auteur distingue d'ailleurs trois acteurs essentiels à une mobilisation environnementale internationale soit la science, l'opinion publique et les acteurs non étatiques (ONG, entreprises, collectivités locales). Carroué (2019) se fait plutôt le défenseur du développement durable en y apportant tout de même quelques modifications. Pour lui, la protection de l'environnement ne peut se faire « sans l'ensemble de l'humanité », « sans réduction sensible de la pauvreté et des inégalités » et nécessite la mise en place de « réponses globales, coordonnées et plus solidaires à l'échelle planétaire » (Carroué, 2019, p. 49). Pour Michel Duru et Claire Le Bras (2020), il est indispensable de changer de paradigme quant à l'agriculture, à l'élevage et notre rapport aux sols, en y intégrant le vivant.

1.1.2 La pandémie de COVID-19 : éclipse des enjeux environnementaux

Alors que l'on pouvait observer une part croissante des enjeux climatiques au sein des mobilisations sociales, comme l'a montré l'exemple des grèves pour le climat organisées mondialement en septembre 2019 et ayant rassemblé près de 500 000 personnes à Tiohtià: ke³/Montréal (Baillargeon et Shields, 2019), ces derniers ont été largement éclipsés depuis le début de

³ Considérant que Montréal est basé sur les territoires autochtones non cédés de la nation Kanien'kehá: ka / Mohawk, il nous semble important de compléter le nom de ce lieu par son nom Kanien'kehá: ka. Tiohtià: ke signifie « lieu où les nations et les fleuves s'unissent et se divisent. » (Montréal en Action, s. d.).

la pandémie de COVID-19 en mars 2020. Ce qu'on appelle COVID-19 est un type de coronavirus « responsable d'un syndrome respiratoire aigu sévère » (Segondy, 2020, p. 1). Ce virus, qui a émergé en Chine, possède une capacité de transmission humaine très élevée, ce qui explique sa diffusion dans plus de cinquante pays en moins de deux mois (*ibid.*, p. 1). S'inspirant des mesures de confinement de la population mises en place en Chine, c'est « près de la moitié de la population mondiale » (Perrot, 2020, p. 23) qui appliquait ces mêmes méthodes à partir du mois d'avril 2020 en fermant les écoles, les commerces non essentiels et en plaçant en télétravail toutes les entreprises qui le pouvaient. Certains pays décidèrent de fermer leurs frontières aux étrangers, voire même à leurs ressortissants et leurs ressortissants qui revenaient de voyage comme en Chine (*ibid.*, p. 25).

Toutes ces mesures ont eu des conséquences sur le tissu économique mondial, et certaines et certains parlent même de « rupture dramatique des équilibres financiers » due au « freinage brutal de la production, du commerce et de la circulation des personnes physiques » (*ibid.*, p. 25). Comme le montre Perrot (2020), si les conditions technologiques ont permis, dans certains pays, de trouver des solutions pour l'éducation, le travail à distance et autres, il demeure que des services essentiels, notamment dans le domaine de la santé, ont posé de vrais problèmes en temps de confinement. Par conséquent, la pandémie vient rappeler que les conditions sanitaires, techniques, culturelles et plus généralement la qualité de vie diffèrent aussi bien d'un pays à l'autre que d'un foyer à l'autre, engendrant un renforcement des inégalités au sein même des pays. La pandémie a définitivement bouleversé, de manière plus ou moins marquée en fonction des endroits de la planète, les modes de vie de la population mondiale du point de vue de l'éducation, de la mobilité, de la santé, des relations sociales ou encore de l'économie (Petricone, 2020).

D'après Perrot (2020), ne plus considérer « la croissance économique comme le sésame de tous les bonheurs » (*ibid.*, p. 30) pourrait faciliter la lutte écologique, mais ne serait pas non plus la solution à tous les problèmes sociaux. Nous retrouvons une position semblable dans les propos de Henri-Paul Rousseau (2020) pour qui la crise de la COVID-19 pourrait permettre une remontée des préoccupations écologiques. Pour la *Commission for the Human Future* (2020), la pandémie s'avère être « a wake-up call to all of humanity that we need to do things differently » ainsi qu'une opportunité « to change the way we see our world, how we respond as humans to the self-created dangers we face and the opportunities we can seize or create as we go forward together. » (*The Commission for the Human Future*, 2020, p. 5)

En outre, la pandémie permet de concevoir les enjeux environnementaux sous un autre angle. Pour cela, il faut tenter de comprendre le lien entre les enjeux écologiques et les enjeux de santé qu'un fait tel que la création croissante de zoonoses peut expliquer. Les zoonoses sont en effet dues à la « proximité croissante entre des territoires très peuplés et des espaces très « sauvages » constituant des réservoirs de virus dangereux » (Duru et Le Bras, 2020, p. 2). Si nous ne pourrions pas au cours de ce travail développer plus l'articulation entre les enjeux d'environnement et de santé, il nous paraît cependant important de souligner que pour endiguer la pandémie, des décisions politiques radicales ont été prises. Parmi celles-ci nous comptons l'arrêt soudain de la circulation des avions dans une perspective de confinement. Cela signifie en soi que l'arrêt des avions par exemple, le ralentissement des activités plus généralement, est possible et que de telles décisions peuvent être prises en politique. Pourtant, il semble que les enjeux environnementaux, à terme plus fondamentaux, qui nécessitent urgemment ce genre de mise en place ont toujours un poids très relatif au Canada et dans bien d'autres pays, et ce même après de récents rappels du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC). Dans son sixième rapport publié en février 2022, le GIEC annonce qu'il ne reste que trois ans pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C (Léveillé, 2022, 4 avril).

1.2 La résurgence du mouvement Black Lives Matter en 2020

1.2.1 La résurgence du mouvement : la mort de George Floyd

Alors que le « grand confinement » a commencé environ deux mois plus tôt en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, le mouvement Black Lives Matter connaît une résurgence notable en mai 2020, aussi bien aux États-Unis qu'à l'international (L'Heuillet, 2020). En effet, le 25 mai 2020, George Floyd, un Américain noir de quarante-six ans meurt à l'hôpital de Minneapolis des suites de son arrestation par quatre policiers blancs. Alors qu'il est arrêté pour « allegedly trying to pass off a counterfeit twenty-dollar bill in a convenience store » (Samayeen et al., 2020, p. 2), les quatre policiers blancs menotent l'homme en pleine rue de Minneapolis et le maintiennent plaqué au sol. Alors que trois des policiers exercent une pression sur son dos, le quatrième policier bloque son genou sur son cou, l'empêchant de respirer. Pendant huit minutes et quarante-six secondes, George Floyd implore les policiers de le laisser respirer en répétant « I can't breathe », scène filmée par les « vidéos des caméra-piétons » qui « montrent une scène particulièrement cruelle » (L'Heuillet, 2020, p. 54). Les vidéos témoignent aussi des réflexions des policiers qui face à l'agonie de Floyd

rétorquent que « s'il était réellement en train de mourir, il ne pourrait plus parler, allant même jusqu'à l'accuser de gaspiller son énergie à implorer que cesse l'étouffement » (*ibid.*, p. 54-55). Pourtant, Floyd meurt quelques heures plus tard à l'hôpital. Les vidéos du meurtre de Floyd sont rapidement diffusées attestant que la police a agi « within and outside the limits of the law », sans motif de légitime défense poussant les auteurs à qualifier cet acte de « public torture » (Samayeen *et al.*, 2020, p. 1).

Ce meurtre intervient quelques semaines après les morts de Breonna Taylor, jeune infirmière noire de vingt-six ans tuée par balles à son domicile en pleine nuit lors d'une intervention policière controversée à Louisville (Julien, 2020) et de Ahmaud Arbery, jeune homme noir de vingt-cinq ans assassiné par balle par deux Américains blancs, en pleine rue à Brunswick (Courrier International, 2020).

Le décès de George Floyd en mai 2020 enflamme Minneapolis où se tiennent les premières manifestations qui finalement se déploient sur l'ensemble du territoire puis en dehors des frontières, dans pas moins de soixante pays (Weine *et al.*, 2020). Pour Weine *et al.* (2020), ces manifestations, au-delà de l'hommage à George Floyd et aux autres victimes des violences policières et de crimes racistes, sont un appel à :

[...] a broader understanding that locates the root cause of these problems in socio-economic and political systems that entrench structural power and privilege in the hands of a few and then blame the victim for their own oppression. (Weine *et al.*, 2020, p. 1).

Pour elles et eux, l'inaction et le silence ne peuvent plus être admis et acceptés.

1.2.2 Les origines du mouvement

Le mouvement Black Lives Matter débute aux États-Unis en juillet 2013 lors de l'acquittement par la justice américaine de George Zimmerman (Célestine et Martin-Breteau, 2016, p. 15). Les faits dont le vigile George Zimmerman était accusé remontent à février 2012 en Floride. Un jeune homme noir de dix-sept ans, Trayvon Martin, est tué d'une balle tirée par Zimmerman (Graeff *et al.*, 2014). Zimmerman clame la légitime défense et sera reconnu non coupable le 13 juillet 2013. Des protestations suivent le verdict aussi bien dans les rues que sur les réseaux sociaux et le mot-

clic *#BlackLivesMatter* apparaît pour la première fois sur les réseaux sociaux numériques, lancé par trois militantes, Alicia Garza, Patrisse Cullors et Opal Tometi (Célestine et Martin-Breteau, 2016, p. 15). Dans le même temps, de nouvelles organisations sont créées pour défendre des droits civiques et dénoncer la « criminalisation des jeunes Africains-Américains » (*ibid.*, p. 17).

Cependant, ce sont les manifestations de Ferguson en août 2014 qui suivent la mort de l'adolescent noir américain Michael Brown, tué par un policier blanc, Darren Wilson, qui vont populariser le mot-clic *#BlackLivesMatter* (Twahirwa, 2017, p. 2). Le mouvement continue de prendre de l'importance dans les années qui suivent avec notamment les protestations suite à la mort de Freddie Gray à Baltimore, puis « les morts d'Éric Garner à New York (2014), de Laquan McDonald à Chicago (2014), de Tamir Rice à Cleveland (2014), d'Éric Harris à Tulsa (2015), de Walter Scott à Charleston (2015), de Philando Castile à Minneapolis-St. Paul (2016) » (Célestine et Martin-Breteau, 2016, p. 18) qui exposent continuellement les violences policières perpétrées vers la population Africaine-Américaine. Pour les militantes et les militants, ces violences policières s'inscrivent dans une politique répressive mise en place depuis les années 1970, notamment avec « la guerre aux drogues » (*ibid.*, p. 20). Cette politique a fortement augmenté le nombre d'incarcérations, mais la population Africaine-Américaine est particulièrement touchée et représente en 2016, 40 % de la population de détenus (*ibid.*, p. 20). Dans son travail effectué depuis les années 1990 sur les rapports entre incarcération et domination ethnoraciale, Loïc Wacquant (2013) parle d'« hyperincarcération » pour souligner « l'extrême sélectivité de la pénalisation selon la position de classe, l'appartenance ethnique ou le statut civique, et le lieu de résidence » (Wacquant, 2013, p. 31). Aux chiffres de la population carcérale s'ajoutent alors ceux des violences policières et il est ici important de souligner que c'est la révélation de ces derniers qui a aussi permis au mouvement BLM de se propager (*ibid.*, p. 18). En effet, BLM a poussé à la création de bases de données sur les violences policières aux États-Unis. Réalisées et mises en ligne par différents sites Web ou des médias nationaux, elles sont à l'heure actuelle toujours mises à jour. En 2020, ces chiffres révèlent que l'on compte 33 personnes noires tuées par la police pour 1 million, contre 13 personnes blanches tuées par la police pour 1 million, et ainsi que « the rate at which black Americans are killed by police is more than twice as high as the rate for white Americans. » (The Washington Post, 2020, 9 novembre).

Enfin, pour Célestine et Martin-Breteau (2016), il est possible de définir le mouvement Black Lives Matter comme une organisation intersectionnelle et cela à deux niveaux. Dans un premier temps, cela s'explique par le fait que le mouvement cherche à croiser « des analyses en termes de race, d'ethnicité, de classe, de genre, de sexualité et de nationalité » pour « circonscrire une structure de domination caractérisée par l'intersection de diverses formes d'oppression se renforçant mutuellement. » (Célestine et Martin-Breteau, 2016, p. 16). Dans un deuxième temps, on retrouve ce désir d'intersectionnalité dans leur organisation pour combattre cette structure de domination soit en mobilisant différents types d'organisations politiques locales et cela sans hiérarchie. Pour Célestine et Martin-Breteau (2016), Black Lives Matter est un mouvement qui intègre toute personne considérant que la vie des personnes noires compte et doit être défendue.

1.2.3 La situation au Canada

Si le mouvement est né aux États-Unis, il s'est peu à peu internationalisé avec pour objectif the « Black Liberation » au sein des sphères sociale, politique et économique (Sandhu, 2018, p. 2). Ce mouvement s'est ainsi développé au Canada où se trouvent, entre autres, le mouvement Black Lives Matter - Toronto créé dès 2014 (Ladouceur *et al*, 2017, p. 19), l'organisation Black Lives Matter - Tiohtià:ke / Montréal à partir de 2014 (BLM - Tiohtià:ke/Montréal, 2020) ou encore The Black Lives Matter Vancouver chapter (Black Lives Matter Vancouver, 2020). Comme le précise l'activiste Chys Saget Richard, « au Canada on a aussi un problème de racisme institutionnel et social. Il faut réaliser que le racisme n'a pas de frontière, que ce problème ne s'arrête pas à la frontière américaine. » (Saget Richard cité dans Ladouceur, 2017, p. 22).

Pour comprendre ce que représente le mouvement BLM au Canada, il nous paraît primordial de rappeler l'histoire de la population afro-Caribéenne-Canadienne. Premièrement, le Canada a été touché par l'esclavagisme. En effet, les colonies françaises et anglaises ont fortement participé au marché de l'esclavage et introduit des esclaves sur le sol canadien à partir de 1609 (Wortley et Owusu-Bempah, 2016, p. 4). Ainsi, la plupart des premières et des premiers Africains-Canadiens descendent de la traite transatlantique des esclaves qui a eu lieu du XVIe au XIXe siècle (Sandhu, 2018, p. 17). La population Africaine-Canadienne s'accroît en 1833 avec l'abolition de l'esclavage en Angleterre qui pousse des hommes et des femmes esclaves aux États-Unis à fuir et trouver refuge au Canada. À partir des années 1960, les politiques d'immigration mises en place au Canada

permettent l'immigration de populations issues des Caraïbes, de la Jamaïque ou de Haïti (Wortley et Owusu-Bempah, 2016, p. 2). Finalement, depuis les années 1990, l'immigration provient plus spécifiquement d'Afrique continentale (*ibid.*, p. 2).

Si les États-Unis sont souvent pointés quant à la discrimination portée aux populations noires, il est important de souligner que ces inégalités existent aussi au Canada. En effet, pour Wortley et Owusu-Bempah (2016), la situation des Africaines-Canadiennes et des Africains-Canadiens issus de l'esclavage a d'office placé ces populations dans une « position of profound social disadvantage » qui plus d'un siècle après l'abolition « has not yet been overcome by the black community » (*ibid.*, p. 4). Ces inégalités se retrouvent à différentes échelles. Par exemple, Wortley constate que les médias canadiens ont tendance à dépeindre ces personnes comme des criminels plutôt que comme des victimes. Ces mêmes stéréotypes se retrouvent plus généralement dans la culture populaire, soit dans les films, dans la musique, etc. ce qui biaise de manière assez directe l'opinion publique et la considération de celle-ci pour les communautés de personnes noires qui l'entoure (*ibid.*, p. 9).

Ces stéréotypes se retrouvent jusque dans les institutions que sont la police et la justice, ce qui nous ramène à la lutte menée par le mouvement Black Lives Matter. Ainsi, de nombreuses recherches conduites aussi bien aux États-Unis, en Grande-Bretagne qu'au Canada affirment que « black people are more likely to be stopped, questioned, and searched by the police than whites » (Tanovitch *et al.* cités dans Wortley et Owusu-Bempah, 2016, p. 19). Les autrices et les auteurs soulignent à nouveau que si les cas de violences policières sont très médiatisés aux États-Unis, ils n'en sont pas moins réels dans d'autres pays et le Canada n'est pas épargné. Les recherches menées par Wortley en 2006 témoignaient que « black people are highly over-represented in police use of force cases » (Wortley cité dans Wortley et Owusu-Bempah, 2016, p. 24) et que les cas où cet usage policier de la force menait à la mort étaient d'autant plus significatifs. À titre d'exemple, entre 2000 et 2017 à Toronto, les personnes noires représentaient 37 % des personnes tuées par la police alors qu'elles ne comptaient que pour 8,3 % de la population totale de Toronto (Radio-Canada, 2018). Sur ces dix-sept années, les chiffres montrent que les populations noires et autochtones sont surreprésentées parmi les personnes tuées par la police et cela sur le plan national (*ibid.*).

1.3 Les enjeux des peuples autochtones au Canada

1.3.1 La mort de Joyce Echaquan

À peine quatre mois après la mort de George Floyd aux États-Unis et les manifestations du Black Lives Matter qui traversent le monde, le racisme systémique touche directement le Québec. Le 30 septembre 2020, Joyce Echaquan, une femme atikamekw filme dans un live Facebook ses dernières minutes de vie à l'hôpital de Joliette face aux insultes des infirmières (Wylie *et al.*, 2020). Cette scène troublante montre Joyce Echaquan suppliant de recevoir de l'aide, s'inquiétant des doses de médicaments qui lui sont imposées et moquée par les infirmières autour d'elle. En effet, la vidéo permet d'entendre les infirmières proférant des insultes, dénigrant les plaintes de la jeune femme et la stéréotypant (Nelson et Wilson, 2021). Joyce Echaquan est morte quelques heures plus tard. Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un tel cas est observé au Canada. En 2008, à Winnipeg au Manitoba, un homme autochtone nommé Brian Sinclair avait été envoyé aux urgences par son médecin où il est « “ignored to death” over the course of 34 hours » (Nelson et Wilson, 2021, p. 315). Pour plusieurs autrices et auteurs, ces cas sont la preuve que le racisme systémique et institutionnel « not only lead to neglect and dismissal of Indigenous people in the health care system, but are also a matter of life and death » (*ibid.*, p. 315). Nelson et Wilson (2021) partagent un point de vue similaire en observant, à travers la mort de Joyce Echaquan, les structures toujours en place du colonialisme structurel. De plus, exactement un an avant la mort de Echaquan, dans le rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec, le juge Viens affirmait qu'il était « impossible de nier la discrimination systémique dont [étaient] victimes les membres des Premières Nations et les Inuits dans leurs relations avec les services publics » et cela notamment dans le milieu médical et que « les voix entendues sont assez nombreuses pour affirmer que les membres des Premières Nations et les Inuits ne se sentent pas en sécurité lorsque vient le temps de mettre leur santé entre les mains des services publics » (Viens cité dans Riopel, 2020).

Des manifestations ont suivi la mort de cette femme atikamekw, notamment à Joliette au lendemain de son décès, ainsi qu'à Tiohtià: ke / Montréal dans les semaines qui ont suivi. Alors que quelques semaines plus tôt, le premier ministre québécois, François Legault, refusait d'admettre le racisme systémique au Québec, les manifestantes, les manifestants et les membres de la communauté

atikameks ont souligné qu'un tel cas devrait être une preuve suffisante des situations discriminatoires auxquelles ils et elles devaient faire face (Langlois, 2020).

1.3.2 Historique canadienne des relations avec les peuples autochtones

Pour essayer de dresser un historique des relations entretenues entre le gouvernement canadien et les peuples autochtones, nous nous appuyons sur le travail de René Boudreault (2003). L'auteur entreprend de raconter une « autre » histoire que celle racontée par la plupart des historiens nationaux québécois. Comme le montre ainsi Boudreault (2003), à partir des années 1830, différentes politiques gouvernementales sont mises en place pour tenter d'assimiler les peuples autochtones par la sédentarisation, puis à travers l'éducation et l'Église au milieu du 19^e siècle.

Pour l'auteur, les années 1840 montrent les différences incompatibles entre les économies et les façons de vivre des autochtones et des allochtones et marquent le point de rupture dont les répercussions sont encore senties aujourd'hui. Il apparaît en effet impensable pour les colonisateurs de limiter leur expansion face aux revendications des populations d'origine de ces terres. C'est en 1850 que les premières « réserves » sont créées. Elles s'avèrent être un échec puisque les peuples autochtones se retrouvent dépossédés de certains territoires dont ils étaient traditionnellement les occupants et voient disparaître leurs ressources de subsistance. En 1857, le Parlement opte pour l'« émancipation légale » dont l'objectif est à peine caché dans les procès-verbaux où il est indiqué « qu'il s'agit là du meilleur moyen de faire disparaître à long terme les Indiens et de se délester du fardeau financier qu'ils représentent » (*ibid.*, p. 37). C'est finalement en 1876 qu'est mis en place, l'*Acte des sauvages*, ou *Loi sur les Indiens*, qui encadre la gestion gouvernementale. Celle-ci est toujours d'usage en 2021 même si elle a connu des modifications depuis (L'encyclopédie Canadienne, 2020).

Jusque dans les années 1990, il y a eu peu d'avancées notables. Pour Salée (2005), la crise d'Oka à l'été 1990 va déclencher « une prise de conscience étatique de la nécessité de mettre en place des mesures qui favoriseraient un rapport plus égalitaire et plus juste entre autochtones et non-autochtones » (Salée, 2005, p. 59). Cependant, pour l'auteur, même si la province du Québec, à titre d'exemple, se félicite des ententes conclues telles que la « Paix des Braves » avec les Cris ou l'« Approche commune » avec les Innus, elle ne fait véritablement qu'appliquer les obligations

légales. De plus, ces ententes se font à condition que les communautés concernées abandonnent les poursuites judiciaires et acceptent d'ouvrir leur territoire au développement de l'exploitation des ressources naturelles. D'après Salée, le fait que le projet de Loi sur la gouvernance des Premières Nations (C-7) ne soit pas poursuivi après 2003 traduit « la réticence de l'État à se délester des mécanismes de contrôle qu'il détient à l'endroit des peuples autochtones » (*ibid.*, p. 63).

1.3.3 Les enjeux actuels des communautés autochtones

Le racisme et les discriminations dont sont victimes les populations autochtones sont bien réels au Canada et se ressentent à différentes échelles. Ainsi, des inégalités sont perçues au niveau de l'éducation, de la santé ou encore des logements. Elles sont d'autant plus marquées dans le milieu du travail. En 2015, le taux d'emploi des non-autochtones âgés de 25 à 54 ans était de 81,8 %, contre 62,4 % pour les personnes autochtones dans la même tranche d'âge (Statistique Canada, 2017). En s'appuyant sur les recherches de Mendelson (cité dans Statistique Canada, 2017), Statistique Canada affirme que :

De tout temps, la population autochtone au Canada a été désavantagée sur le marché du travail par rapport à la population non autochtone : les taux d'emploi et d'activité (ainsi que la rémunération) ont tendance à être plus faibles, alors que les taux de chômage ont tendance à être plus élevés. (Statistique Canada, 2017, p. 3)

De plus, le facteur du genre rentre aussi en compte. Ainsi, les femmes sont d'autant plus touchées puisqu'elles sont moins susceptibles que les hommes d'occuper un emploi et parmi celles travaillant, près de 20 % occupent des postes à temps partiel (Statistique Canada, 2019).

Par ailleurs, alors que le Canada subit les conséquences de la pandémie de COVID-19, les inégalités n'en sont que renforcées. C'est à nouveau ce que prouve l'interprétation des statistiques soit par exemple les conséquences économiques de la pandémie qui s'avèrent disproportionnées pour les « minorités visibles », dont les personnes autochtones (Statistique Canada, 2020a). Les résultats de cette enquête sur « L'expérience de discrimination pendant la pandémie de la COVID-19 » affirment que parmi les différents groupes ayant participé à l'enquête, « les femmes autochtones figuraient parmi ceux [celles] qui étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer avoir subi de la discrimination ou avoir été traités de manière injuste pendant la pandémie » (Statistique Canada, 2020b). D'après Salée (2005), la continuité au fil des années des discriminations

auxquelles font face les communautés autochtones dans différents secteurs s'explique entre autres par « des processus d'infériorisation, d'infantilisation et de marginalisation sociale qui ont fondé historiquement la dynamique d'interaction des peuples autochtones avec la société canadienne » (Salée, 2005, p. 64). Ces processus ont en effet conduit aux relations actuelles entre personnes autochtones et personnes non autochtones même si « la société s'en croit libérée » (*ibid.*, p. 64). Bien au contraire, l'auteur affirme que :

Un rapport social de domination / subordination peut inexorablement s'ériger en système, s'insinuer irrémédiablement dans l'imaginaire collectif et investir la conscience des individus pour traverser le temps, devenir pratiquement immuable et ainsi continuer de déterminer la dynamique d'une société (*ibid.*, p. 64).

Cependant, face à ces situations d'injustice, les peuples autochtones luttent pour faire reconnaître leurs droits. Que cela soit en 1993 à travers les mots de Diom Romeo Saganash, ou en 2005 dans le texte de Salée, nous retrouvons l'importance de la décolonisation pour assurer « la fin du colonialisme dans toutes ses formes et manifestations » et ainsi « combler le fossé d'ignorance et d'incompréhension entre nos peuples » (Saganash, 1993, p. 89). Dans les revendications des peuples autochtones, la notion d'autodétermination est très présente puisqu'elle signifie, d'après Saganash « le droit d'exister, de s'épanouir comme peuple et d'être respecté comme tel par les autres peuples » (*ibid.*, p. 87). Pour Labelle (2005), les manifestations et les luttes des communautés autochtones ont permis de mettre en lumière leurs réalités économique et politique et leurs propres intérêts. Salée (2005) souligne d'ailleurs l'importance des luttes et des mobilisations menées par ces peuples depuis des années et qui ont permis des succès notables tant dans l'amélioration des conditions de vie que dans la place politique accordée à ces problématiques.

1.4 L'organisation environnementale Greenpeace Canada

En 1971, un groupe d'activistes intervient en Colombie-Britannique pour manifester contre les essais américains et leurs conséquences sur la faune environnante et surtout sur les baleines. Ayant récolté des fonds grâce à l'organisation d'un concert en amont, les douze activistes embarquent à Vancouver à bord du « Rainbow Warrior ». Le bateau est rapidement intercepté par le *US Coast Guard ship* (Radio-Canada International, 2015). Les essais nucléaires américains auront tout de même lieu, mais ailleurs que sur l'île d'Amchitka en Alaska. En outre, l'événement a permis d'attirer le regard du public sur les enjeux concernant les essais nucléaires et de donner

officiellement naissance à l'organisation Greenpeace (Eden, 2004). Il est important de souligner que les fondatrices et les fondateurs de Greenpeace étaient en 1971, très proches du mouvement pour la paix et des valeurs sociétales qui accompagnent celui-ci et espéraient faire de Greenpeace « [a] revolutionary, world-changing movement » (Zelko, 2004). Dans les années qui suivent, Greenpeace continue ses actions de défense de la cause animale et contre les essais nucléaires et s'étend au fur et à mesure à de nombreux pays.

Aujourd'hui, Greenpeace est devenue une organisation internationale, présente dans plus de cinquante-cinq pays et dont le siège social est installé à Amsterdam depuis 1989. Au-delà de la question du nucléaire et de la protection des espaces marins, Greenpeace s'intéresse désormais à « la lutte contre le changement climatique, contre la pollution par les produits toxiques, la protection des forêts, la dénonciation des OGM et des pesticides, la promotion des énergies renouvelables et de l'agriculture écologique » (Greenpeace France, s. d.). Une caractéristique de l'organisation s'applique depuis ses débuts. Greenpeace a toujours refusé les donations financières des gouvernements, des partis politiques ou des corporations et accepte seulement les dons individuels ou de fondations, assurant ainsi son indépendance financière et politique (Dacheux, 1997).

Dans le cadre de notre recherche, nous faisons le choix de nous intéresser spécifiquement à Greenpeace Canada dont les équipes interviennent sur tout le territoire et possèdent des bureaux à Tiohtià: ke / Montréal, Toronto et Vancouver. Parmi les succès rendus possibles grâce aux actions de Greenpeace Canada depuis son commencement, et cela sur le long terme, nous pouvons retenir la sanctuarisation en 2016 de 85 % de la forêt du Grand-Ours située en Colombie-Britannique la protégeant ainsi de l'exploitation forestière; l'arrêt en 2016 des détonations sismiques (méthode d'exploration pétrolière) représentant un danger pour les espèces marines, grâce à un travail conjoint avec les Inuits de Clyde River au Nunavut; l'opposition en 2017 à la construction de l'oléoduc de sables bitumineux Énergie Est de TransCanada avec l'aide d'autres organismes et de groupes citoyens, conduisant à l'arrêt du projet (Greenpeace Canada, s. d.).

Ainsi, l'organisation Greenpeace agit en faveur des enjeux environnementaux, comme le prouvent ses valeurs, ses objectifs et ses actions concrètes. Toutefois, au cours de l'année 2020, nous avons constaté l'emploi de termes qui renvoient plutôt et de concert à d'autres enjeux de mobilisations :

« justice climatique », « justice raciale », « relance juste » ou encore « justice socio-économique » (Greenpeace, 2020b). Nous reviendrons d'ailleurs dans notre cadre théorique sur le terme de justice environnementale, sur la portée de ce terme et sur ce qu'il implique.

1.5 Questions générales de recherche

La situation écologique dramatique dans laquelle nous nous retrouvons place les enjeux environnementaux sur le devant de la scène. Cependant, ainsi que nous l'avons montré ci-dessus, la conjoncture particulière dans laquelle se trouve plongée l'humanité depuis le début de la pandémie de COVID-19, ainsi que la résurgence de mouvements sociaux tels que les mouvements décoloniaux, amènent à penser la situation environnementale sous un nouvel angle.

Dans le cas spécifique de l'organisation Greenpeace Canada, nous le constatons lors des prises de position quant à la résurgence du mouvement BLM à partir de mai 2020. Il semble aussi que l'organisation soutient depuis de nombreuses années de manière plus ou moins visible les enjeux et les luttes des communautés autochtones au Canada. Toutefois, nous nous interrogeons sur la façon dont Greenpeace lie, ou non, ces différentes formes de luttes et d'enjeux et formulons par conséquent la question suivante :

Dans quelle mesure constatons-nous une articulation entre les enjeux environnementaux et les enjeux décoloniaux dans les discours de Greenpeace Canada sur le web entre juin et décembre 2020 ?

Pour répondre à cette question, nous analyserons la place des enjeux environnementaux dans les discours de Greenpeace portant plutôt sur des sujets décoloniaux, et à l'inverse, la place des enjeux décoloniaux dans les discours environnementaux de Greenpeace.

1.6 Pertinences communicationnelle, sociale et scientifique

En menant cette recherche exploratoire sur les discours environnementaux et décoloniaux de l'organisation Greenpeace Canada et sur leur éventuelle articulation, nous cherchons à situer ses prises de position entre luttes environnementales et luttes sociales, notamment décoloniales. Greenpeace apparaît comme un sujet d'étude intéressant de par son ancienneté en tant

qu'organisation environnementale et la forme de crédibilité que cette ancienneté lui procure dans ce milieu. Qu'elle soit appréciée ou non, cette organisation est reconnue à l'international. S'il existe déjà une littérature importante concernant Greenpeace à une telle échelle, nous faisons le constat que celle-ci s'intéresse peu au discours de l'organisation et notamment à ce qui relève des enjeux sociétaux, au-delà de l'environnement, que cette dernière produit et diffuse. Il est d'ailleurs d'autant plus intéressant pour nous de travailler en analyse de discours que ce champ représente une partie importante des études en communication. Il s'agit donc ici de prendre au sérieux les processus et phénomènes communicationnels comme étant au cœur de la formation de nos sociétés (Shepherd, 1993).

De plus, considérant ainsi Greenpeace comme une organisation productrice de discours, elle semble être susceptible de contribuer elle-même à l'émergence d'enjeux sociaux sur la place publique. Par ces enjeux sociaux, nous entendons, entre autres, les luttes antiracistes qui nous paraissent être un sujet de luttes et de recherche primordial suite à l'année 2020. Bien entendu, l'étude des problématiques entourant la question du racisme a toujours été cruciale, mais il apparaît que la résurgence du mouvement Black Lives Matter suite au meurtre de George Floyd en mai 2020 (L'Heuillet, 2020) ainsi que la mort de Joyce Echaquan en septembre 2020 (Nelson et Wilson, 2021) nous engagent, à raison, à nous intéresser de plus près à la convergence des enjeux d'ordre décolonial et écologique. Notre travail se positionne ainsi à l'intersection des luttes environnementales et sociales, et plus spécifiquement des luttes décoloniales. D'où la pertinence sociale de notre mémoire.

Par ailleurs, l'année 2020 a aussi été particulièrement marquée par la pandémie de COVID-19, qui a bouleversé les modes de vie de la population mondiale (Petricone, 2020). De par la proximité temporelle avec 2020, il existe encore peu d'études consacrées aux conséquences de la pandémie sur les structures des organisations environnementales. Par ailleurs, nous reprenons les explications de Perrot (2020) quant aux origines du mot « crise » dans la culture chinoise soit « la crise s'écrit en chinois wéiji : wéi signifie « danger » et ji « opportunité ». La crise est autant danger qu'opportunité. » (Perrot, 2020, p. 31). Ainsi, cette crise causée par la COVID-19 nous amène à repenser le monde d'après, à notre impact sur celui-ci et à la différence que nos actions pourraient faire. Aussi, nous croyons que cette recherche pourrait être bénéfique grâce à la visibilité qu'elle

donne aux enjeux défendus par le mouvement Black Lives Matter et par les communautés autochtones, et plus largement à la lutte antiraciste et décoloniale, et à leurs liens possibles avec l'environnementalisme.

En effet, cette recherche permet d'affirmer le lien existant entre les luttes environnementales et sociales, et plus particulièrement les luttes décoloniales, et ainsi l'articulation à mettre en place entre ces différents terrains de luttes. De ce fait, elle pourrait inciter implicitement à plus d'implication et à plus de sensibilisation à la cause décoloniale de la part des équipes de Greenpeace Canada, mais surtout du mouvement environnemental en général, et au-delà appeler à un changement de discours. Là réside aussi la pertinence sociale, mais aussi scientifique de notre propos. L'articulation des luttes sociales ne peut être pensée sans rapports avec celle concernant l'articulation des concepts qui portent sur les rapports tant d'oppression que d'émancipation (voir les travaux actuels sur la notion d'intersectionnalité (Crenshaw, 2005 ; Jaunait et Chauvin, 2012).

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE

Pour répondre à notre question générale de recherche, nous tenterons d'établir les liens existants entre les différents enjeux évoqués dans notre problématique. Ainsi, dans un premier temps, nous porterons notre attention aux relations entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux, nous conduisant alors à la notion de justice environnementale. Dans un deuxième temps, nous nous focaliserons plus spécifiquement sur un type d'enjeu social, les enjeux décoloniaux, ouvrant la voie à la présentation de la notion d'écologie décoloniale développée par Malcom Ferdinand (2019).

2.1 Liens entre enjeux environnementaux et enjeux sociaux

Premièrement, il est indispensable de souligner que si les enjeux environnementaux s'appliquent à l'entièreté du globe, cela n'implique pas que la responsabilité repose sur chaque pays, sur chaque classe sociale ou sur chaque être humain de manière identique. Deuxièmement, les impacts écologiques ne touchent pas les pays, les classes sociales et les êtres humains à égalité. Ainsi, comme nous le montre Carroué (2019), la poursuite du modèle de croissance capitaliste, bien qu'il soit de moins en moins soutenable, n'est possible que parce qu'il implique des « rapports d'inégalités et de domination structurant l'architecture mondiale » (Carroué, 2019, p. 48). Les chiffres comme le rejet en CO₂ par habitant qui est de 41 tonnes par an pour un Qatari contre 1,7 tonne pour un Indien montrent bien ces disparités criantes (*ibid.*, p. 48). C'est une position partagée et approfondie par Floran Augagneur et Jeanne Fagnani (2015) dans la présentation du dossier « Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales » et développée tout au long du numéro spécial de la *Revue française des affaires sociales*. En effet, ce dossier intègre, entre autres, le thème de l'inéquitable répartition des problématiques environnementales sur les populations et les conséquences sur la santé et le bien-être. À travers sa participation à cette revue, Marie Duru-Bellat (2015) atteste de l'impact plus significatif de la dégradation de l'environnement dans les « pays pauvres » alors que ces mêmes pays contribuent moins aux causes de cette dégradation. L'aspect inégalitaire face aux enjeux environnementaux permet d'introduire la notion de justice environnementale.

2.2 La justice environnementale

La justice environnementale (Néron, 2012) désigne les principes qui devraient être mis en place par les institutions pour assurer la distribution des « charges et bénéfices de la coopération humaine » (Néron, 2012, p. 2). La justice environnementale répond à différentes formes d'inégalités environnementales, présentes à l'international et au sein même des pays, soit « les inégalités dans les contributions au changement climatique, les inégalités dans les impacts de ce changement et, enfin, les inégalités dans la façon de se répartir les charges à consentir pour y faire face » (Larrère, 2015, p. 74). Avant d'aller plus loin dans notre introduction à la justice environnementale, nous soulignons notre choix d'utiliser ce terme plutôt que ceux de justice climatique ou de justice distributive puisque d'après les autrices (Laigle, 2019; Naoufal, 2016) ces deux dernières expressions semblent trop restrictives dans leur appréhension des injustices environnementales.

Pour Keucheyan (2016), la justice environnementale illustre l'entrecroisement entre les inégalités environnementales et les inégalités sociales, se caractérisant ainsi par « la mise en rapport du « social - classe, genre, race - et [de] la nature » (Keucheyan, 2016, p. 8). Les mouvements sociaux associés à la justice environnementale parviennent ainsi à faire de l'environnement un sujet intersectionnel montrant que les inégalités socio-économiques et les inégalités environnementales sont parfois difficilement dissociables. Pour Keucheyan (2016) cela est notamment visible au regard des politiques publiques puisque toutes les classes, les races et les genres n'ont pas la même influence sur le rôle de l'État et n'en tirent, par conséquent, pas les mêmes bénéfices. Cet aspect de la justice environnementale est aussi développé par Laigle (2019). Pour cette autrice, il faut comprendre les injustices environnementales dans leur ensemble, c'est à dire que les personnes les plus touchées par les injustices environnementales ne se retrouvent pas dans cette situation à cause d'une quelconque « vulnérabilité » mais bien à cause de l'ensemble d'un système qui les cantonne dans une position où il est difficile de faire reconnaître les injustices. Leur parole et leur impact face au processus de participation démocratique sont minimisés. La citation de Welzer (cité dans Laigle, 2019, p. 9) traduit en quelques mots cette pensée soit le changement climatique met « à nu les coulisses de la société et en révèle les fonctionnements et dysfonctionnements cachés ». Laigle met ainsi de l'avant une légitimité politique fortement réduite parce que donnant peu de possibilités aux personnes les plus touchées de faire entendre leurs voix. Cependant, il semblerait que l'action

des organisations environnementales puisse changer les choses. En effet, d'après Laigle (2019), les organisations environnementales intègrent de plus en plus les notions de justice climatique ou de justice environnementale grâce à une nouvelle structuration mettant en place « des alliances entre des ONG transnationales (Greenpeace, 350.org, Amis de la Terre...), les communautés et associations locales, certaines fédérations professionnelles » (Laigle, 2019, p. 14). Pour l'auteur, ces alliances permettent de mieux articuler les enjeux environnementaux, humanitaires et sociaux.

L'histoire de la justice environnementale nous permet de faire le lien avec notre partie suivante sur l'écologie coloniale. En effet, la justice environnementale émerge dans les années 1980 aux États-Unis. Elle est issue du mouvement des droits civiques, et non pas du mouvement écologiste, et ses moyens d'action en sont ainsi inspirés (boycotts, marches, *sit-in*...). En effet, ce type de mobilisation sociale s'inscrit dans le même courant que le mouvement américain pour les droits civiques mené par Martin Luther King (Naoufal, 2016). Ce dernier a ouvert la voie aux principes du « racisme environnemental », explicité pour la première fois en 1987 dans une étude conduite par l'Église progressiste noire, l'*United Church of Christ*, et le révérend Benjamin Chavis, qui montrent ainsi « le rapport sur le lien entre la race et les déchets toxiques » (*ibid.*, p. 8). Selon Keucheyan, le racisme environnemental n'est pas propre aux États-Unis et s'applique à l'ensemble du globe, sous différents aspects. Il s'explique d'ailleurs par « la dynamique globale du capitalisme, des formes de ségrégations sociospatiales auxquelles elle donne lieu » (*ibid.*, p. 9). Le racisme environnemental ainsi considéré comme une forme d'injustice environnementale implique une restriction d'accès à des milieux de vie sains pour des « communautés spécifiques, désavantagées en raison de l'un ou plusieurs des aspects de leur identité sociale et ce, que ce soit délibéré ou non. » (Naoufal, 2016, p.5) Il nous paraît important de souligner les différents aspects du racisme environnemental parce que celui-ci représente une forme de structure du mouvement pour la justice environnementale aux États-Unis.

D'après Naoufal (2016), la justice environnementale a transcendé le mouvement contre le racisme environnemental pour l'étendre à d'autres formes de discriminations basées sur le genre et sur les classes sociales. Nous notons que le courant de la justice environnementale évolue depuis les années 2000, intégrant de plus en plus d'enjeux de problématiques, se diversifiant, et adoptant une position plus proactive (Naoufal, 2016). En effet, le courant s'intéresse désormais à « des

préoccupations de santé écosystémique, de souveraineté alimentaire, de démocratie, de dignité humaine, de cohésion sociale et de droit à la ville » définissant l'environnement comme « un lieu où vivre en santé et en sécurité, travailler, collaborer, se détendre et apprendre » (Naoufal, 2016, p. 16).

2.3 Introduction à l'écologie décoloniale

2.3.1 L'environnementalisme colonial

Pour faire écho à notre partie précédente sur les inégalités environnementales et ainsi faire le lien avec l'environnementalisme colonial, nous reprendrons la position de Cabnal (citée dans Laugier *et al.*, 2015, p. 15) pour qui la question écologique implique aussi les enjeux postcoloniaux et les luttes « contre les actuels processus de recolonisation liés à l'extractivisme néolibéral » (Laugier *et al.*, 2015, p. 15).

Cela étant dit, nous nous appuyons sur le travail mené par Malcom Ferdinand, chercheur au CNRS, docteur en philosophie politique et ingénieur en environnement de l'University College de Londres, concernant l'écologie décoloniale. Dans son ouvrage, « Une écologie décoloniale » (2019), Malcom Ferdinand (2019) part d'un constat, à savoir « l'absence criante de Noirs et de personnes racisées dans les arènes de production de discours environnementaux comme dans les outils théoriques utilisés pour penser la crise écologique » (Ferdinand, 2019, p. 14). Mais avant de poser les principes d'une écologie décoloniale, il faut définir ce qui est nommé écologie coloniale. Ainsi, d'après lui, une véritable fracture existe entre les mouvements postcoloniaux et antiracistes et les mouvements environnementaux et écologistes et cette fracture fait partie du problème central de la crise écologique. C'est ce que Ferdinand nomme « la double fracture de la modernité », soit « le mur épais entre les deux fractures environnementales et coloniales » qui rend complexe le fait de « les penser ensemble et [de] tenir en retour une double critique » (*ibid.*, p. 22). Si, comme nous l'avons développé ci-dessus, il existe des tentatives d'articulation entre enjeux sociaux et enjeux environnementaux, il n'en reste pas moins que les questions raciales et postcoloniales sont très peu abordées lorsqu'il s'agit d'environnement. Malgré des avancées constatées dans les dernières années, nombre d'environnementalistes omettent encore d'aborder les enjeux sociaux comme les injustices sociales, les inégalités entre les femmes et les hommes, ou encore les discriminations. Alors, on pense l'écologie en faisant abstraction des anciennes colonies, des liens avec « les colonisations

modernes, les esclavages et racismes, les génocides des peuples autochtones et destructions de leurs milieux. » (*ibid.*, p. 25) puisque ces discours environnementaux se veulent universels, mais sont toujours émis d'un même centre, soit majoritairement par des hommes, issus des pays du Nord qui sont historiquement des pays colonisateurs.

Par conséquent, les enjeux environnementaux sont perçus comme un facteur supplémentaire qui vient accentuer les inégalités pour les personnes racisées, pour les femmes, ou encore pour les personnes pauvres. Il est du reste intéressant de constater que ce centre, soit les pays du Nord, qui émet les discours environnementaux, nommé « oïkos colonial » par Ferdinand (*ibid.*, p. 210) est aussi bien visible dans les productions culturelles. En effet, la représentation cinématographique des catastrophes environnementales se réduit souvent à l'expérience de cet « oïkos », à la réalité d'une famille blanche américaine aisée, biparentale, hétérosexuelle, propriétaire. Les « autres » sont désignés « hors-sol, sans place sur Terre », dévoués à la préservation de l'« oïkos colonial » et confondus au milieu d'un « nous » homogène qui ne les représente pas (*ibid.*, p. 213). L'oïkos colonial cherche à préserver une seule manière d'habiter la Terre, celle qui lui convient et lui est bénéfique, au détriment de la réalité des autres. Cet exemple prouve à nouveau l'absurdité de ne voir qu'une seule façon d'habiter la Terre.

Pour illustrer cette critique de l'environnementalisme, Ferdinand fait un parallèle avec le récit de l'arche de Noé. Ainsi, « sous couvert de bons sentiments, cette écologie de l'arche de Noé reproduit les mécanismes d'asservissement et ceux de domination entre ceux qui rentrent dans l'arche et ceux qui n'y rentrent pas. » (*ibid.*, p. 143). Ferdinand y voit cinq différentes figures qui mettent en œuvre cette « politique de l'embarquement » (*ibid.*, p. 144). On y trouve ainsi « l'insouciant » qui refuse de voir le monde, qui refuse d'admettre les discriminations raciales et genrées, traduisant « l'abandon d'un souci pour l'autre » (*ibid.*, p. 144). Puis, vient la figure du « xéno-guerrier » qui distingue le « nous », sain et légitime, d'un « eux » rendus responsables de tous les maux et perçus comme élément pathogène. Il est suivi par « le sacrificateur » qui, admettant le trop-plein du monde, justifie l'élimination des autres comme condition « malheureuse, mais nécessaire » pour la survie du monde et des siens (*ibid.*, p. 145). La quatrième figure est celle du « maître-patriarche » qui met en place à bord du bateau l'asservissement des autres qui ont été acceptés à bord, mais restent en marge du monde. Enfin, la dernière figure est celle du « dévoreur du monde » dont « le mode

d'existence s'engage activement dans la consommation des autres formes de vie et des autres manières d'être au monde » (*ibid.*, p. 147). Finalement, pour Ferdinand, l'écologie coloniale révèle un environnementalisme, qui comme dans le cas des colons occidentaux, se lancent à la recherche d'un paradis sur Terre « qui occulte l'existence de l'autre » (*ibid.* p. 170). Cet effacement de l'Autre trouve sa traduction dans la gestion des réserves. Le terme de réserve est ici compris comme un lieu considéré comme une terre sauvage et vierge, « *wilderness* » en américain, qu'il faut préserver. Cette conception de la réserve implique en fait l'expulsion des communautés qui vivent sur ces territoires comme ce fut le cas pour les populations autochtones dans le parc du Yosémitte en Californie. Cette expulsion est alors un effacement : un effacement de l'Autre, de son histoire, de sa diversité et de ses pratiques.

Ce refus de voir le monde, cet effacement de l'Autre pose problème quant à la façon même de concevoir l'être humain, mais cette manière de penser l'écologie est aussi contre-productive. En occultant les inégalités socio-économiques, les différentes formes de domination, et les critiques anticoloniales, elle éclipse l'une des causes principales de la destruction environnementale. Ferdinand propose de définir l'écologie coloniale comme « une écologie qui a pour fonction de préserver l'habitat colonial et les dominations humaines et non humaines qui y sont liées. » (*ibid.*, p. 194). Penser la fracture que provoque l'écologie coloniale permet d'en détacher une double critique que voici : on ne peut pas changer de politique sans changer d'écologie et on ne peut pas changer d'écologie sans changer de société. Ce changement impliquerait pour Ferdinand de « décaler l'Anthropocène », décaler compris dans la définition créole de « dékalé » soit « destruction » (*ibid.*, p. 314), en déconstruisant les agencements politiques afin de créer, ou du moins de penser un nouveau vivre-ensemble.

2.3.2 L'écologie décoloniale

Pour Ferdinand (2019), une autre forme d'écologie est possible, une écologie de lutte qui réfléchit à un nouveau vivre ensemble, qui admet les exigences d'égalité et d'émancipation, et déconstruit les manières coloniales d'habiter la Terre. Ce qu'il nomme écologie décoloniale « implique aussi une transformation du rapport colonial aux paysages et aux non-humains » (Ferdinand, 2019, p. 294). Elle s'inscrit dans le prolongement des études existantes sur la fracture coloniale et en particulier celles sur la pensée décoloniale dans « la critique d'une économie capitaliste qui,

indépendamment des catégories de savoir et de pouvoir, gouverne et détruit les écosystèmes de la Terre. » (*ibid.*, p. 297). Selon Ferdinand, on distingue quatre formes d'écologie décoloniale aujourd'hui. La première se retrouve dans les luttes menées par les peuples autochtones et précolombiens pour préserver leurs milieux de vie, dans leurs actions menées contre les multinationales et les États comme en Amazonie pour protéger les forêts ou au Canada contre les oléoducs et l'industrie pétrolière.

Une deuxième forme d'écologie décoloniale est visible dans les luttes d'écologie politique menées historiquement par les anciens esclaves dans les Amériques. Aujourd'hui, ces luttes « allient défense des écosystèmes, préservation d'un patrimoine culturel et d'une mémoire des anciens esclaves nègres à la lutte pour une égalité politique postcoloniale » (*ibid.*, p. 308). Cette deuxième forme est directement liée à la naissance de la justice environnementale aux États-Unis. L'auteur souligne et rappelle que ces différentes luttes montrent « que le racisme est l'envers d'un mépris pour les écosystèmes de la Terre. » (*ibid.*, p. 309).

Le troisième type est porté principalement par les femmes, en regroupant dans le même temps les deux premières formes vues ci-dessus. Il ajoute à ces luttes l'égalité politique et sociale entre femmes et hommes. Il est particulièrement porté par des femmes racisées en situation (post)coloniale. Il renvoie ici aux actions de Vandana Shiva en Inde pour la protection des forêts, de Wangari Maathai qui à travers le Mouvement de la Ceinture Verte au Kenya a permis de lier enjeux sociaux et environnementaux, ou encore de Marielle Franco (assassinée en mars 2018) au Brésil qui associait à l'écologie décoloniale, la justice pour les groupes 2ELGBTQQIA.

Le quatrième et dernier groupe n'est pas porté par un groupe particulier et concerne « les situations coloniales contemporaines dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud » que sont par exemple « l'aménagement capitaliste des territoires qui réduisent écosystèmes, humains et non-humains à une quantité mesurable, marchande et profitable » (*ibid.*, p. 311). Reprenant la métaphore des bateaux d'esclaves, Ferdinand affirme ainsi qu'« il est possible ensemble d'habiter sur le pont et de construire un navire-monde. » (*ibid.*, p. 314).

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

3.1 L'analyse thématique du discours dans une perspective critique

3.1.1 Positionnement

Dans son travail mené sur l'analyse critique, Daigneault-Boucher (2021) souligne l'importance pour les analystes d'exposer « ouvertement leurs positions, leurs intérêts de recherche, leurs procédures méthodologiques et leurs valeurs afin de les mettre en débat » (Daigneault-Boucher, 2021, p. 111). Il nous semble ainsi indispensable d'affirmer notre positionnement avant d'approfondir notre méthodologie.

La chercheuse ou le chercheur n'est jamais tout à fait neutre. Comme le précise Maingueneau (2012) « le seul fait de s'intéresser à tel ou tel corpus est inévitablement un acte de positionnement, l'affirmation d'une importance. » (Maingueneau, 2012, p. 13). Concernant le sujet d'étude, soit Greenpeace, il est important de souligner que j'ai déjà effectué plusieurs stages ou emplois dans des organismes environnementaux, dont l'organisation Vigilance OGM au Québec en 2017. Cet organisme partageait à ce moment-là les mêmes locaux que Greenpeace Canada. J'ai donc déjà eu une expérience ou, du moins, des contacts avec les équipes et ai pu assister à leur travail de manière assez rapprochée.

Par ailleurs, pour ce qui concerne le mouvement Black Lives Matter et les luttes des communautés autochtones, en tant que femme blanche, je me considère comme alliée à la cause. Je reconnais mes privilèges et endosse le rôle d'alliée à la déconstruction du suprémacisme blanc et à la décolonisation.

Cependant, nous tenterons tout au long de ce projet de garder un regard aussi neutre que possible afin de maintenir nos distances avec notre objet. Pour Wodak (1999), cette distance a aussi pour effet d'éviter de transformer la recherche en action politique et de distinguer notre démarche d'une position trop militante même si nous sommes susceptibles d'alterner nos positionnements selon nos activités (George, 2019).

3.1.2 Le discours dans une perspective critique

Dans le cadre de cette recherche, il nous paraît pertinent d'analyser le discours dans une perspective critique. Nous nous n'utiliserons pas ici de manière concrète l'analyse critique de discours et aurons plutôt recours à l'analyse thématique de contenu. Cependant, nous mobiliserons certaines perspectives de l'analyse critique de discours qui nous permettent de positionner notre méthodologie dans une perspective critique. Ainsi, le discours, défini par l'utilisation du langage dans un texte ou dans un discours⁴, est perçu par Wodak et Meyer comme une « forme de pratique sociale⁵ » (Wodak et Meyer, 2015, p. 6, [notre traduction]). Ainsi le discours est « socially constitutive as well as socially 27enso ù27ned » dans le 27enso ù « it helps to sustain and reproduce the social status quo, and in the sense that it contributes to transforming it » (*ibid.*, p. 6). Il est intéressant de considérer le discours dans sa dimension reproductrice. Le discours peut aussi avoir des conséquences idéologiques puisque celui-ci peut générer et répliquer des rapports de pouvoir inégaux à travers sa façon de désigner les choses, les positionnements, ou encore les personnes (Fairclough et Wodak cités dans Wodak et Meyer, 2015, p. 6). Ainsi le discours, et plus généralement l'utilisation du langage, peut, pour Wodak et Meyer (2015) à la fois stabiliser et changer la structure sociale.

L'aspect critique de l'analyse de discours a pour objectifs d'essayer de comprendre le discours dans la société, de « découvrir le rôle du discours dans la production et la reproduction de la domination sociopolitique, tout comme son rôle dans la résistance à cette domination » (Daigneault-Boucher, 2021, p. 111). En effet, la critique peut permettre une forme d'émancipation des humains face aux situations de domination en leur permettant l'accès à une connaissance plus critique de la société (Wodak et Meyer, 2015). Par ailleurs, Meyer et Wodak (2015) soulignent l'importance de considérer le positionnement de l'analyste dans la dimension critique de la recherche. Cela pourrait se comprendre à travers deux perspectives. Dans un premier temps, nous retrouvons le positionnement de l'analyste en tant que membre de la société. Au sein de la hiérarchie et des structures qui l'encadrent, l'analyste occupe souvent une position supérieure

⁴ Si dans les langues d'Europe centrale, une distinction est faite entre un « texte » et un « discours », nos recherches portant principalement sur les travaux de Wodak en anglais, nous gardons la définition anglaise du mot « discourse » qui désigne à la fois les écrits et oraux des textes (Wodak et Meyer, 2015, p. 6)

⁵ « - as a form of 'social practice' » (Wodak et Meyer, 2015, p. 6)

puisqu'ayant accès à l'éducation ou à un poste dans le domaine de la recherche, impliquant un certain niveau de vie (Wodak et Meyer, 2015, p. 7). Deuxièmement, la critique est influencée par les intérêts de recherche de l'analyste liés à ses valeurs et ses croyances. Habermas (cité dans Wodak, 1999, p. 186) a ainsi montré comment les recherches et leurs résultats se trouvaient façonnées par les intérêts de la chercheuse ou du chercheur. D'après Wodak (1999), ces différentes perspectives impliquent que la chercheuse ou le chercheur critique doit être réflexif durant tout le temps de son analyse. Toutefois, pour Wodak et Meyer (2015), si l'analyste doit garder cette réflexion sur soi tout au long de sa recherche, cela ne veut pas dire qu'il ou elle doit se détacher complètement de ses valeurs dans le sens où une recherche critique a pour intention de « make one's position, research interests and values explicit and their criteria as transparent as possible without feeling the need to apologize for the critical stance of their work » (van Leewen cité dans Wodak et Meyer, 2015, p. 7).

3.1.3 L'importance du contexte

La perspective critique à laquelle nous avons recours nous oblige aussi à effectuer un travail important de recontextualisation. De fait, le terme « analyse » renvoie certes à l'idée d'une décomposition d'un texte mais aussi à celle de « l'articulation de textes et de liens sociaux » (Maingueneau, 2012, p. 5). Comme le montre Daigneault-Boucher (2021), la critique requiert une forme de déconstruction qui nécessite de replacer le discours dans son contexte social. Ce travail de recontextualisation permet l'analyse du contexte social dans lequel le discours a été produit et l'influence de celui-ci sur le discours. Cet aspect nous permet de souligner l'importance du contexte dans lequel se déploie notre thème de recherche. Comme nous l'avons déjà mentionné dans notre problématique, l'année 2020 ayant été marquée par la pandémie de COVID-19 et la résurgence des mouvements Black Lives Matter et des luttes autochtones, elle positionne notre objet de recherche dans un contexte bien particulier, d'où les développements précédents à ce sujet dans notre problématique.

Enfin, nous retiendrons de l'emploi du terme critique, l'idée de la « reduction of illusion in society itself » et le soutien du « 'subjugated knowledge' against ' dominant knowledge' » (Wodak et Meyer, 2015, p. 7).

3.2 Stratégie de recherche qualitative

3.2.1 Une analyse mixte

Nous faisons le choix d'utiliser une méthode de recherche majoritairement qualitative avec toutefois un léger volet quantitatif. En effet, si une méthodologie qualitative nous paraît être la plus sensée dans le cadre de notre recherche, il nous semble cependant que celle-ci ne nous permet pas de répondre entièrement à notre question de recherche. La partie quantitative nous permettra de compléter notre analyse et de combler ce que l'analyse qualitative ne nous permet pas d'observer. C'est ce que Denzin (cité dans George, 2021) appelle « triangulation des données » et justifie ainsi : « Les faiblesses d'une méthode sont souvent la force d'une autre, en combinant méthodes, observations on peut atteindre le meilleur de chaque, tout en dépassant leurs déficiences particulières » (Denzin cité dans George, 2021). Nous mobiliserons donc à la fois l'approche quantitative et l'approche qualitative.

L'approche qualitative est définie selon les mots de Mongeau (2000) comme une méthode visant à comprendre, qui « permet l'approfondissement et l'élaboration d'hypothèses et de modèles théoriques » et « traite avec des données difficilement quantifiables : mots, images, sons, etc. » (Mongeau, 2000, p. 31). À la différence d'une approche quantitative, l'approche qualitative ne vise pas à généraliser et cherche plutôt à émettre une interprétation pour donner sens aux données (Mongeau, 2000). Dans notre cas, où nous tentons d'observer une certaine articulation entre enjeux environnementaux et enjeux décoloniaux, l'analyse des discours de Greenpeace nous permettra de dégager des pistes de réflexion sur cette question. Il est important de rappeler qu'une démarche qualitative « ne cherche pas à appréhender toute la réalité sociale d'un seul coup, mais à apporter un angle de vue » (Alami et al., 2013, p. 26).

3.3 Corpus de discours

3.3.1 Le corpus de discours de l'analyse qualitative

Le corpus de discours de cette recherche a été sélectionné selon les critères suivants : des billets de blogue⁶ (appelés « histoires ⁷») publiés sur le site Web de Greenpeace Canada entre le 4 juin et le 31 décembre 2020 mobilisant les mots-clics suivants : #JusticeRaciale, #Autochtones, #Forêts et #Climat. Les mots-clics, plus connus sous le nom de « hashtags » en anglais, sont définis par leur forme soit le symbole « # » suivi d'un mot ou d'un ensemble de mots. Ils agissent comme des mots-clés permettant ainsi de qualifier l'article, de le définir et de le répertorier dans un ensemble utilisant le même mot-clic (Small, 2010). Très utilisés sur la plateforme Twitter, nous les retrouvons aussi sur d'autres réseaux sociaux comme dans le cas du site Web de Greenpeace. Le mot-clic peut ainsi être considéré comme élément de discours, autant que le texte lui-même.

Ayant déjà eu l'occasion dans le cadre d'une autre recherche d'étudier les comptes Instagram et Facebook de Greenpeace ainsi que ses communiqués de presse, il nous semble que les billets de blogue présentent un contenu plus complet compte tenu du nombre de caractères mobilisés (entre 500 et 1500 mots), de la fréquence de publication et de la diversité des sujets abordés. Par conséquent, travailler sur ce type de médias nous permettra d'analyser de façon plus approfondie les éventuelles articulations entre les propos portant sur les enjeux environnementaux et ceux consacrés aux enjeux décoloniaux dans les discours de Greenpeace. Ce format médiatique prenant la forme d'un blogue est aussi bien publié sur le site web francophone de Greenpeace que dans sa version anglophone sous le nom de « our stories ». Certains contenus sont identiques sur les deux sites web. Cependant, nous notons que certains articles sont publiés seulement en français, ou seulement en anglais. Nous faisons le choix dans le cadre de notre recherche de nous concentrer exclusivement sur le site web francophone. Nous ajoutons aussi qu'il ne sera pas tenu compte des commentaires publiés par les lecteurs et les lectrices, nous nous concentrons exclusivement sur le

⁶ Le billet est le nom donné aux articles publiés dans les blogues. Le format médiatique choisi par Greenpeace Canada semble se rapprocher du format de blogue celui-ci étant défini comme une page Web composée d'articles, billets, publiés de manière fréquente et affichés de façon chronologique inversé. Le style d'écriture est le plus souvent personnel et individuel. Les billets offrent généralement la possibilité aux lectrices et lecteurs de laisser des commentaires. (Barbeau, 2011)

⁷ Nous utiliserons au cours de cette recherche les termes de « billet » et d' « histoire » pour qualifier cette forme d'article publié sur le site Web de Greenpeace.

propos rédigés par des collaboratrices et des collaborateurs de Greenpeace. Nous nous intéressons au blogue comme média d'expression et ne tenons pas compte de sa dimension interactive.

Nous choisissons de démarrer notre corpus le 4 juin 2020 puisque cette date coïncide avec la création du mot-clic #JusticeRaciale sur le site web de Greenpeace qui apparaît pour la première fois lors de la publication d'une « histoire » concernant la mort de George Floyd. Notre corpus s'étendra jusqu'à la fin du mois de décembre 2020 afin de couvrir le reste de l'année. La fréquence de publication des billets variant de trois à plus de douze par mois en fonction des périodes de l'année, il nous paraissait difficile d'étendre notre corpus au-delà de décembre 2020. Cela explique notre choix de compléter notre analyse qualitative par une analyse quantitative qui nous permet d'obtenir certaines informations quant à la publication de billets en 2019 et en 2021 en plus de nous offrir un complément d'informations pour 2020.

De plus, Greenpeace a recours à un système de dix-huit mots-clics sur son site Web. L'organisation mobilisant dans ces mots-clics les termes « autochtones » et « justice raciale », il nous a semblé intéressant d'analyser les billets marqués de ces mots-clics puisqu'ils font directement référence aux enjeux décoloniaux. Pour ce qui est des enjeux environnementaux, nous avons retenu les mots-clics #Climat et #Forêts qui nous paraissent assez généraux concernant l'environnement. Cette décision comprend une dimension arbitraire considérant que la plupart des mots-clics sont en lien avec l'environnement. Il était cependant nécessaire de faire un choix compte tenu du temps imparti pour réaliser cette recherche. Par souci de symétrie, nous avons donc décidé de retenir deux mots-clics pour les enjeux environnementaux, comme pour les enjeux décoloniaux.

Cela nous donne un corpus de trente-neuf billets au total pour notre analyse qualitative. Cette partie de notre recherche nous permettra ainsi d'analyser le discours de Greenpeace de juin à décembre 2020 en le replaçant dans son contexte présenté dans notre problématique soit les morts de George Floyd et de Joyce Echaquan, les manifestations du mouvement BLM, les luttes autochtones, la pandémie de COVID-19 et les enjeux environnementaux.

3.3.2 Le corpus de discours pour l'analyse quantitative

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il nous est paru nécessaire d'effectuer en complément une analyse quantitative pour mieux appréhender notre recherche. Celle-ci s'est justifiée en deux points : dans un premier temps elle nous a permis de contextualiser notre recherche effectuée principalement en 2020 en y apportant des données issues de 2019 et de 2021. Deuxièmement, l'analyse quantitative des mots-clics a enrichi les résultats de l'analyse qualitative de juin à décembre 2020.

Pour cette partie quantitative, nous nous sommes concentrée principalement sur les mots-clics mobilisés par Greenpeace pour classer ces billets. Notre corpus s'est étendu de janvier 2019 à septembre 2021, date de la rédaction de cette partie. Comme pour l'analyse qualitative, nous nous sommes concentrée sur les mots-clics #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat. À l'aide de tableaux, nous avons calculé combien de fois ont été utilisés chacun de ces mots-clics par mois, le tout rapporté au nombre de billets publiés pour l'année concernée et ceci afin de savoir quel était le poids des quatre mots-clics que nous avons sélectionné dans l'ensemble. De plus, nous avons ajouté une colonne « contexte » à nos tableaux afin d'observer si l'utilisation de certains mots-clics coïncidait avec l'actualité. En effet, pour ne pas surcharger notre problématique, nous avons préféré ne pas présenter les contextes de 2019 et 2021 de façon détaillée dans celle-ci, considérant aussi que leur apport dans un tableau pouvait être suffisant pour la compréhension.

Finalement, nous avons tenté de voir dans quelle mesure un éventuel croisement en termes de choix de mots-clics pour identifier un texte pourrait constituer un premier élément de réponse. Nous avons en effet pu constater que Greenpeace utilise régulièrement plusieurs mots-clics par billet. Il était donc intéressant d'observer si #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat étaient utilisés ensemble, et si oui, à quelle fréquence.

3.4 Grille d'analyse

Grille d'analyse thématique : Expression des luttes décoloniales et des luttes environnementales dans le discours de Greenpeace

- Enjeux environnementaux ou enjeux décoloniaux

- Titre du billet
- Date de publication
- Profil de l'auteur ou l'autrice (nom, prénom, poste occupé)
- Figure de l'acteur (« je », « nous », « on », « Greenpeace »...)
- Contexte de publication (en rapport avec l'analyse de discours) :
- Public visé par le discours (médias, politique, population...) :
- Quels mots-clés sont utilisés pour cet article ?
- Y-a-t-il un lien entre le choix du mot-clé et le sujet du billet ? (regards croisés entre l'analyse qualitative et quantitative)
- Thèmes qui ressortent
- Points communs avec les autres textes à l'étude
- Différences avec les autres textes à l'étude
- Position implicite ou explicite de l'autrice ou l'auteur (opinion claire, intertexte...) :

- Est-ce qu'une autre organisation que Greenpeace est citée dans le texte ?
- Si oui, quels sont les liens entre Greenpeace et cette organisation ?
- Comment se positionne Greenpeace ? au sein de la lutte ou en dehors de la lutte ?
- La position de Greenpeace est-elle critique face à la société ? (capitalisme, gouvernement, industrie...)
- Incite-t-elle à certains changements ? Propose-t-elle des actions concrètes liés aux enjeux environnementaux et décoloniaux ?
- La position de Greenpeace est-elle réflexive ?

- Est-ce que ce billet mentionne aussi des enjeux environnementaux (ou enjeux décoloniaux dans l'autre cas) ?

- Si oui, est-ce qu'un lien est fait entre ces deux formes d'enjeux ? Sont-ils articulés ?
- Parle-t-on des enjeux décoloniaux de manière plus ou moins explicite ?
- Si oui, le billet aborde-t-il les enjeux décoloniaux dans un contexte particulier qui leur est lié ou les lie-t-il avec un autre sujet ?
- Est-ce que l'autrice/auteur emploie le " nous " homogène (référence à l'Oïkos colonial) ?
- Retrouve-t-on une forme de compréhension de la réalité de l'Autre, ses coutumes et ses pratiques (référence à l'Oïkos colonial) ?
- Position sur l'arche de Noé (insouciant, xéno-guerrier, sacrificateur, maître-patriarce, dévoreur du monde)
- Greenpeace fait-elle référence à l'une des quatre formes d'écologie décoloniale?
- Si oui, comment Greenpeace aborde cette forme ?
- Autres observations :

CHAPITRE 4

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Analyse quantitative sur l'utilisation des mots-clis

4.1.1 Présentation des tableaux

Nous présentons ici les six tableaux ayant permis la réalisation de notre analyse quantitative. Pour chaque année (2019, 2020, et 2021), un premier tableau présente le nombre d'utilisations des mots-clis #Forêts, #Climat, #Autochtones et #JusticeRaciale pour chaque mois. La colonne « contexte » montre l'actualité correspondant à chacun de ces mois, si celle-ci est pertinente avec notre sujet de recherche⁸. Un deuxième tableau est réalisé pour chacune de ces années, permettant ainsi de voir l'utilisation conjointe des quatre mots-clis.

Tableau 4.1 Utilisation des mots-clis par mois dans les billets de Greenpeace en 2019

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale	Contexte
Janvier					
Février					
Mars	2	1	1		
Avril					Inondations au Québec
Mai	1	5	3		
Juin					Adoption de la loi sur la laïcité (Québec)
Juillet		3			Records de chaleur en Arctique
Août	3	4	2		Feux de forêts en Amazonie
Septembre	1	5	1		Marches pour le climat. Présence de Greta Thunberg à Montréal.
Octobre		1			Réélection du Parti Libéral (Canada)
Novembre		1			
Décembre					
Total	7	20	7		
Total de 23 blogues avec les mots-clis #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat					
Total de 42 blogues tous mots-clis confondus					

⁸ À nouveau, ce choix dépend d'une décision arbitraire puisqu'il nous est difficile dans le temps imparti de rendre compte de toute l'actualité environnementale pour chacune de ces trois années.

Tableau 4.2 Utilisation conjointe des mots-clis en 2019

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale
Utilisé avec #Forêts		2	5	
Utilisé avec #Climat	2		5	
Utilisé avec #Autochtones	5	5		
Utilisé avec #JusticeRaciale				

Tableau 4.3 Utilisation des mots-clis par mois dans les billets de Greenpeace en 2020

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale	Contexte
Janvier	1	4	1		Feux de brousse en Australie Manifestations des Wet'suwet'en Projet Teck-Frontier (sables bitumineux)
Février	1	3	1		Suite des manifestations des Wet'suwet'en
Mars		5			Début de la pandémie de la Covid-19
Avril		4	1		
Mai	2	7	1		Mort de George Floyd
Juin	2	10	4	2	Résurgence du mouvement BLM Projet de loi 61 au Québec portant sur la relance économique et l'accélération des projets de construction
Juillet		3	1	1	
Août	2	3	1		
Septembre	5	7	4		Discours du Trône Mort de Joyce Echaquan Explosion dans le port de Beyrouth
Octobre	2	3			
Novembre	1	3	1		
Décembre	3	3	3	1	
Total	19	57	18	4	
Total de 69 blogues avec les mots-clis #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat					
Total de 112 blogues tous mots-clis confondus					

Tableau 4.4 Utilisation conjointe des mots-clis en 2020

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale
Utilisé avec #Forêts		15	9	1
Utilisé avec #Climat	15		11	1
Utilisé avec #Autochtones	9	11		2
Utilisé avec #JusticeRaciale	1	1	2	

Tableau 4.5 Utilisation des mots-clics par mois dans les billets de Greenpeace en 2021

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale	Contexte
Janvier	2	1	1		
Février	1	2	1		
Mars	5	8	4	4	
Avril	2	3			Budget du gouvernement fédéral
Mai	1	4			
Juin			2	4	Découverte de 215 enfants dans un pensionnat en CB Mois de la fierté
Juillet		2			Feux de forêts en CB Rejet de GNL Québec
Août	2	2	2		Ciel enfumé en CB dû aux feux
Septembre	1	2	1	1	Élections fédérales
Total	14	24	11	9	
Total de 37 blogues avec les mots-clics #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat					
Total de 44 blogues tous mots-clics confondus					

Tableau 4.6 Utilisation conjointe des mots-clics en 2021

	#Forêts	#Climat	#Autochtones	#JusticeRaciale
Utilisé avec #Forêts			11	8
Utilisé avec #Climat	11		7	2
Utilisé avec #Autochtones	8	7		5
Utilisé avec #JusticeRaciale	2	2	5	

4.1.2 Proportion d'utilisation des mots-clics

Ayant eu recours à une méthodologie quantitative pour analyser l'utilisation des mots-clics sur le site Web de Greenpeace, nous constatons quelques faits marquants. Nos tableaux montrent ainsi une augmentation du nombre de billets publiés entre 2019 et 2020, soit 112 en 2020 contre 42 en 2019. Comme mentionné dans notre problématique, 2020 étant particulièrement marqué par la pandémie de COVID-19 qui a provoqué plusieurs confinements et un recours massif au télétravail, cette hausse du nombre d'histoires publiées pourrait s'expliquer par des activités en présentiel au ralenti qui laissent ainsi plus de temps pour se concentrer sur la rédaction des billets, aisée à effectuer à distance alors que nombre d'activités militantes nécessitent plus de communication en face à face. Au moment de cette analyse, soit en septembre 2021, le nombre d'« histoires » publiées

entre janvier et septembre 2021 était de 44. Même s'il est difficile de pouvoir effectuer une comparaison de 2019 à 2021, L'année 2021 n'étant pas terminée au moment de notre analyse, la publication de billets semble tendre à nouveau vers la baisse.

Si l'on se concentre désormais plus spécifiquement sur nos quatre mots-clics sélectionnés, #Forêts, #Autochtones, #JusticeRaciale et #Climat, nous constatons certaines tendances. Sur les trois années concernées, il apparaît que #Climat est le mot-clic le plus mobilisé parmi nos quatre à l'étude. En effet, sur la totalité des histoires publiées en 2019, soit 42 billets, 47,6 % utilisent #Climat, contre 16,6 % pour #Autochtones et 16,6 % pour #Forêts. #JusticeRaciale n'apparaît pas dans ce calcul puisque ce mot-clic n'existe pas encore en 2019. Nous observons la même tendance en 2020 avec 50,8 % des billets mobilisant #Climat pour un total de 112 billets, contre 16,9 % pour #Forêts, 16 % pour #Autochtones et 3,5 % pour #JusticeRaciale. Finalement, parmi ce qui est déjà identifiable pour l'année 2021, on remarque que #Climat est employé dans 54,5 % des 44 blogues. Cependant l'écart est moins visible avec les autres mots-clics que pour les années 2019 et 2020 puisque l'on retrouve #Autochtones dans 25 % des billets, #Forêts dans 31,8 %, et #JusticeRaciale dans 20 %. Ces pourcentages nous permettent aussi de constater que l'utilisation des mots-clics #Autochtones et #Forêts est assez constante entre 2019 et 2020, avec une certaine hausse en 2021. Le cas du mot-clic #JusticeRaciale est un peu différent puisqu'il apparaît pour la première fois en 2020. Nous observons néanmoins que son utilisation a plus que doublé entre 2020 et 2021.

4.1.3 Utilisation conjointe des mots-clics

Certaines « histoires » sont référencées à travers plusieurs mots-clics. Dans nos tableaux (Tableau 4. 2, Tableau 4. 4 et Tableau 4. 6), nous cherchons à voir si #Autochtones, #JusticeRaciale, #Forêts et #Climat sont dans certains cas utilisés ensemble et si oui, à quelle fréquence. Nous constatons ainsi que le mot-clic #Autochtones implique le mot-clic #Forêts dans 71,4 % des cas en 2019. Nous retrouvons ce même pourcentage, 71,4 %, avec le mot-clic #Climat. L'association de #Autochtones avec #Climat et de #Autochtones avec #Forêts diminue en 2020 avec 61,1 % des mots-clics #Autochtones utilisés avec #Climat, et 50 % des mots-clics #Autochtones utilisés avec #Forêts. Malgré cette diminution – il est difficile d'y voir une quelconque signification en l'état de nos connaissances – nous considérons que les liens entre le mot-clic #Autochtones et les mots-clics #Forêts et #Climat restent forts. Ces liens se renforcent d'autant plus en 2021 avec 65,6 % des

« histoires » utilisant #Autochtones mobilisant aussi #Climat, et 72,7 % des « histoires » utilisant #Autochtones mobilisant aussi #Forêts. Nous constatons ainsi une certaine articulation entre les enjeux environnementaux que constituent la forêt et le climat d'une part et les enjeux autochtones de l'autre.

Il est plus difficile de voir une tendance entre les mots-clics #Autochtones et #JusticeRaciale compte tenu de l'apparition de #JusticeRaciale en 2020. Nous notons tout de même une différence importante entre un pourcentage de 11,1 % de mots-clics #Autochtones utilisé avec #JusticeRaciale cette année là contre un pourcentage de 45,4% en 2021 montrant ainsi une nette évolution.

Comme mentionné plus haut, pour chaque année 2019, 2020 et 2021, il existe environ le même nombre de billets marqués des mots-clics #Autochtones et #Forêts. Cette similarité se retrouve aussi dans leur combinaison avec le même pourcentage de 71,4 % des billets #Forêts utilisant aussi #Autochtones en 2019, un pourcentage similaire en 2020 avec 47,3 % des blogues #Forêts référençant aussi #Autochtones, ainsi qu'une petite différence en 2021 avec 57,1 % de combinaison entre le mot-clic #Forêts et #Autochtones. Ces derniers chiffres confirment une articulation forte entre les mots-clics #Forêts et #Autochtones.

Considérant désormais les chiffres du point de vue du mot-clic #JusticeRaciale, nous notons que le pourcentage de billets mobilisant #JusticeRaciale avec le mot-clic #Forêt ou #JusticeRaciale avec le mot-clic #Climat est identique et cela sur les années 2020 et 2021 avec un pourcentage de 25 %. Nous constatons une imbrication bien plus forte avec #Autochtones soit 50 % des billets référencés avec #JusticeRaciale mobilisent aussi #Autochtones en 2020, pourcentage qui augmente jusqu'à 62,5 % en 2021.

#Climat étant le mot-clic le plus utilisé parmi nos quatre mots-clics sélectionnés sur les années 2019, 2020 et 2021, les chiffres sont plus nuancés de ce point de vue. En 2019, 10 % des histoires référençant #Climat mobilisaient #Forêts et 25 % utilisaient #Autochtones. En 2020, le pourcentage d'histoires mobilisant #Climat et #Forêts augmente à 26,3 % alors qu'il diminue à 19,3 % avec le mot-clic #Autochtones. En 2021, nous constatons une augmentation notable aussi bien pour #Forêts que pour #Autochtones avec 45,8 % des blogues #Climat mobilisant #Forêts et 29,2 % utilisant aussi #Autochtones.

Les pourcentages sont bien plus bas quant à l'imbrication du mot-clic #Climat avec celui de #JusticeRaciale. Ainsi, en 2020, seulement 1,7 % des histoires référençant #Climat référençaient aussi #JusticeRaciale avec tout de même une augmentation à 8,3 % en 2021. Cette augmentation pourrait peut-être témoigner d'une articulation en développement, considérant à nouveau la création récente du mot-clic #JusticeRaciale, qu'il s'agirait de confirmer dans les années à venir. Nous touchons ici une double limite de ce mémoire, dans le temps tout d'abord et dans ce que peut apporter une analyse quantitative par ailleurs.

4.1.4 Rapport entre l'actualité et l'utilisation des mots-clics

Toujours au sein de nos mêmes tableaux d'analyses (Tableau 4. 1, Tableau 4. 3 et Tableau 4. 5), nous tentons de mettre en relation le nombre de billets publiés par mois avec l'actualité⁹. Nous souhaitons voir s'il existait un lien de corrélation entre l'actualité et le nombre de billets publiés par mots-clics. Nous constatons qu'il existe une diversité importante dans les billets de Greenpeace et qu'ils ne sont pas tous reliés à l'actualité générale mais parfois plutôt à des campagnes spécifiques de l'organisme ou à des préoccupations environnementales qui ne dépendent pas d'un contexte particulier. Cette recherche tend ainsi à montrer que dans une certaine mesure, dans ses « histoires », Greenpeace ne suit pas forcément l'actualité. L'ONG a aussi son propre agenda.

Si nous prenons l'exemple du mot-clic #Autochtones, nous constatons que certaines utilisations de ce mot-clic coïncident directement avec le contexte de la publication de l'histoire. C'est l'exemple en août 2019 lors des importants incendies dans la forêt amazonienne ayant un impact sur la faune, la flore mais aussi sur les communautés autochtones d'Amazonie, le mot-clic #Autochtones est alors utilisé à deux reprises avec les mots-clics #Forêts et #Climat. Dans le même ordre d'idées, #Autochtones est aussi mobilisé en janvier et en février 2020 au moment des manifestations des Wet'suwet'en contre la construction du gazoduc en Colombie-Britannique¹⁰. Le mot-clic

⁹ Nous entendons par le terme actualité, l'enchaînement d'événements qui construisent un contexte et retenons ainsi la définition suivante : « L'actualité est un ensemble d'événements ou de « non-événements » qui décrit à un moment donné le monde dans lequel nous vivons. » (Cadet cité dans Béguec et al., 2005, p.13)

¹⁰ Les manifestations des Wet'suwet'en en Colombie-Britannique ont eu lieu du 20 janvier au 5 mars 2020 (Bonhomme, 2020). La communauté des Wet'suwet'en contestait la construction d'un gazoduc de l'entreprise Coastal GasLink (CGL) traversant leurs territoires et cela sans aucune consultation préalable (Baker cité dans van Meijeren Karp, 2020). Reprises et poursuivies par d'autres nations autochtones en Ontario, ou au Québec, ces manifestations se sont traduites par des actions de blocage de chemins de fer, de barrages et d'occupations de zones. Les constructions du gazoduc ont repris au printemps 2020.

#Autochtones va aussi être utilisé lors de la publication de billets concernant des enjeux sociétaux marquants et touchant directement les communautés autochtones au Canada comme la mort de Joyce Echaquan à l'hôpital de Joliette en septembre 2020 (quatre billets avec #Autochtones) ou en juin 2021 lors de la découverte macabre des dépouilles de deux cent quinze enfants autour d'un ancien pensionnat ¹¹ (deux blogues avec #Autochtones). De plus, il est intéressant de constater qu'au moment de la mort de George Floyd et la résurgence du mouvement BLM qui s'étend sur plusieurs mois, on compte six billets référant le mot-clic #Autochtones. Nos observations sont similaires avec le mot-clic #JusticeRaciale. Ce mot-clic qui apparaît pour la première fois le 4 juin 2020 à l'occasion d'un billet faisant suite à la mort de George Floyd, est utilisé une deuxième fois dans le même mois de juin. Nous pouvons aussi faire un parallèle, en juin 2021, entre l'utilisation de ce mot-clic (quatre fois) et la découverte des dépouilles des deux cent quinze enfants autochtones sur le site de l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops.

Cependant, nous constatons aussi que certains chiffres ne trouvent pas de justification avec l'actualité. Ainsi en mai 2019, nous comptons trois billets mobilisant #Autochtones sans lien apparent avec l'actualité. Nous faisons la même observation en décembre 2020 avec trois billets utilisant #Autochtones et entre janvier et mars 2021 avec six billets référant #Autochtones.

Comme pour le mot-clic #Autochtones, nous n'observons pas systématiquement de lien entre #JusticeRaciale et le contexte de l'actualité immédiate. Par exemple, il ne semble pas y avoir, du moins à première vue, de lien entre le billet référant ce mot-clic en décembre 2020 et l'actualité. Nous faisons la même observation pour les quatre billets mobilisant #JusticeRaciale en mars 2021.

Comme nous l'avons déjà précisé dans notre problématique, Greenpeace est reconnue comme une organisation environnementale qui s'intéresse principalement, par conséquent, aux enjeux environnementaux. Il nous paraît donc plus probable de voir le nombre de publications référant #Climat ou #Forêts varier sans lien direct avec le contexte, comparé aux mots-clics #Autochtones et #JusticeRaciale. Certes, l'utilisation de ces deux mots-clics concorde parfois avec l'actualité, par

¹¹ À la fin du mois de mai 2021, les restes de deux cent quinze enfants dont les plus jeunes n'avaient que trois ans ont été retrouvés sur le site de l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops. Considéré comme le plus grand au Canada, ce pensionnat était actif de 1890 à 1969. Cette découverte ne vient que confirmer les témoignages des survivantes et survivants de ces pensionnats et réaffirmer les mauvais traitements et négligences dénoncés dans le rapport final sur les pensionnats autochtones de la Commission de vérité et de réconciliation (Radio Canada, 2021).

exemple en août 2019, #Forêts est utilisé trois fois et #Climat quatre fois, ce qui coïncide avec les feux de forêt en Amazonie. Cependant, ces deux mêmes mots-clics sont mobilisés respectivement cinq et huit fois en mars 2021 et cela sans rapport évident avec l'actualité, du moins immédiate.

L'analyse qualitative va désormais nous permettre d'analyser le contenu des billets publiés entre juin et décembre 2020 dans le cadre de ce chapitre 4. Nous tenterons ensuite dans notre chapitre 5 de croiser nos résultats issus des analyses quantitative et qualitative.

4.2 L'analyse qualitative des billets de blogue

Comme nous l'avons précisé dans notre méthodologie, le corpus de cette analyse a été sélectionné selon les critères suivants : billets publiés entre le 4 juin 2020, date d'apparition du mot-clic #JusticeRaciale, et le 31 décembre 2020, dernier jour de l'année civile. Devait par ailleurs être mentionné au moins un des quatre mots-clics suivants : #Climat, #Forêts, #Autochtones et #JusticeRaciale. Dans un premier temps, nous analysons spécifiquement les billets qui traitent d'enjeux environnementaux. Dans un second temps, nous nous intéressons aux billets concernant les enjeux décoloniaux. Finalement, nous tentons de rendre compte de notre analyse en suivant la définition de l'écologie décoloniale de Ferdinand (2019).

4.2.1 Traitement des enjeux environnementaux

4.2.1.1 Regard général

Pour ce qui est des auteurs et des autrices, nous observons une certaine diversité dans le sens où sur trente et un billets traitant d'enjeux environnementaux, il y a seize différents auteurs et autrices. Concernant les figures de l'acteur, les auteurs et autrices des billets utilisent majoritairement le « nous » désignant un nous général, le « nous » représentant l'équipe ou du moins l'organisation Greenpeace Canada, et dans quelques cas la première personne du singulier. Le public visé apparaît être, dans la majorité des billets, la population générale. Il semble cependant qu'il est tenu pour acquis par Greenpeace Canada que cette population est consciente des enjeux environnementaux, que l'on s'adresse à un public averti. De plus, la similarité de certains billets avec le format d'un communiqué de presse nous fait penser qu'ils s'adressent parfois plus directement aux médias.

4.2.1.2 La récurrence des thèmes

Certains thèmes sont récurrents. Cette récurrence s'explique par la mission environnementale de Greenpeace Canada qui, par conséquent, s'intéresse principalement dans ces « histoires » à des sujets environnementaux, puis par notre choix de classification avec les mots-clics #Forêts et #Climat. Néanmoins, il reste que certains thèmes apparaissent plus fréquemment que d'autres. Sur la période à l'étude, nous notons que la protection de l'Amazonie et la lutte contre les oléoducs apparaissent à différentes reprises et sous plusieurs angles. Par ailleurs, comme nous l'avons déjà précisé dans notre problématique, la période que nous avons retenue coïncide avec la pandémie de COVID-19 et ce thème est très présent dans notre corpus. C'est la relance post-pandémie qui est particulièrement traitée dans les billets avec la promotion d'une relance juste et verte. Il nous semble important ici de nous attarder sur cette relance juste et verte. En effet, au cours de notre recherche, nous avons constaté que cette expression revenait presque systématiquement dans l'ensemble des billets. Nous avons donc entrepris une recherche supplémentaire sur le site Web de Greenpeace Canada pour définir exactement cette relance. Nous avons ainsi trouvé un document nommé « Principes et parcours menant à une relance juste et verte » dans lequel Greenpeace détaille en sept pages les principes et les mesures indispensables à mettre en place pour atteindre l'objectif d'une relance juste et verte. Nous retenons de ce document les principes fondamentaux suivant :

- Respecter les droits autochtones et travailler en partenariat avec les Premières nations;
- Placer la santé et le mieux-être de la population en tête de liste des priorités, sans exception;
- Renforcer le filet de sécurité sociale et offrir de l'aide économique directe à la population;
- Favoriser les besoins des travailleurs et travailleuses et de leur communauté;
- Bâtir la résilience aux crises futures; et
- Renforcer la solidarité et l'équité entre les communautés et les générations, au-delà des frontières. (Greenpeace Canada, 2020a)

Il nous paraît dès lors important de les souligner car ces principes semblent faire écho à l'écologie décoloniale de Ferdinand (2019) et nous y reviendrons à plusieurs reprises dans notre travail. D'après ce que nous comprenons à la lecture de ce document et des billets de notre corpus, la relance juste et verte est devenue un point central, voire une campagne à part entière de l'organisation.

Comme nous le mentionnions plus haut, la promotion de cette relance juste et verte est commune à la plupart des billets. Parmi les points communs, nous notons aussi la proposition d'actions. En effet, dans la majorité des billets traitant d'enjeux environnementaux, Greenpeace propose des façons d'agir qui peuvent être aussi bien la signature d'une pétition, les prises de contact avec les député.e.s et / ou les bureaux de ministres ou le partage d'informations sur les réseaux sociaux pour sensibiliser son entourage. Nous observons aussi une façon de s'exprimer assez similaire d'un billet à l'autre. Nous remarquons ainsi deux types différents soit un ton ironique particulièrement présent dans les billets qui énoncent une critique explicite, soit un ton très positif lorsque l'on s'adresse plus directement aux sympathisantes et sympathisants de Greenpeace Canada pour les encourager à faire plus ou les remercier d'avoir déjà agi.

Il est plutôt étonnant de constater cette similarité considérant que ce ne sont pas toujours les mêmes auteurs et autrices qui rédigent les billets. En effet, nous notons des différences dans ces billets et cela semble avoir un lien assez direct avec la personne responsable de la rédaction. Nous développerons ce propos dans notre chapitre 5.

4.2.1.3 Une critique explicite

Dans notre analyse, nous avons tenté de déterminer si Greenpeace énonçait une critique au sein de ses billets, et si celle-ci était implicite ou explicite. Pour ce qui est des billets traitant d'enjeux environnementaux, nous constatons que dans la majorité des cas, une critique est bien formulée de manière explicite. Ces critiques touchent, en général, les industries pétrolière, forestière ou encore du plastique, les gouvernements provinciaux et fédéraux du Canada, mais aussi le système mondial de manière générale. Il nous semble que les deux passages suivants traduisent assez bien cette observation :

Alors que fait notre système économique? Il gère les ressources, les biens et les services de manière à concentrer la richesse et le pouvoir entre les mains de quelques privilégié·es. La mentalité du « profit à tout prix » qui sous-tend ce système a permis aux grandes entreprises de détruire la nature et de mettre en danger notre climat, au nom de la rentabilité. Le système économique en place leur a également permis de s'en tirer sans payer aux travailleuses et travailleurs un salaire décent. Il leur a permis d'utiliser leur pouvoir et de faire pression sur les gouvernements afin qu'ils prennent des décisions qui leur rapportent de l'argent au lieu de lutter contre le racisme ou de mettre fin aux inégalités. (Firempong, 2020b)

En dépit d'une pandémie mondiale et d'une crise climatique encore plus grave, l'industrie pétrolière canadienne compte sur l'aide fédérale pour relancer ses activités d'exploration et acheter de nouveaux bâtiments ou équipements. En résumé, elle compte sur les fonds publics pour aggraver la crise climatique! (Speers-Roesch, 2020)

En fonction des sujets et de l'urgence de l'enjeu, les critiques sont plus ou moins fortes mais nous retenons leur caractère explicite. Cependant, chaque auteur et autrice semble avoir sa façon de procéder, soit en s'adressant directement aux députés comme ici « @emlambropoulos, vous avez à cœur l'environnement et vous vous êtes engagée à aider les gens à surmonter la crise économique. Maintenant, soyez cohérente et appuyez publiquement une #RelanceJuste et verte. » (Padilla, 2020), soit en citant le gouvernement de manière générale, sans viser une personnalité en particulier, comme dans ce cas : « Cependant, l'hypocrisie et la pensée rétrograde du gouvernement de la Colombie-Britannique couronne le tout. » (Kölmel, 2020a).

Dans le même ordre d'idée, les critiques ne viennent pas seules. Il est rare que les billets n'incitent pas aux changements. Ces changements peuvent se faire à différents niveaux et font donc appel à plusieurs moyens qui reposent parfois dans les mains des lectrices et lecteurs que l'on invite à signer une pétition ou à se mobiliser de manière générale : « La cupidité de cette industrie vous met hors de vous ? Vous pouvez agir. Écrivez au Cabinet fédéral et demandez-lui d'écouter les gens, et non les pollueurs, et d'organiser une consultation publique sur ce que devrait être une relance juste et verte. » (Greenpeace Canada, 2020c). Cependant, la responsabilité ne repose pas seulement sur les individus et nous n'avons pas observé de discours « culpabilisateur ». Ces changements sont surtout des principes que l'on veut faire appliquer par le milieu politique, les industries et /ou le système mondial. Ces changements répondent aux critiques formulées par Greenpeace à l'encontre des décisions politique en incitant à réfléchir le monde actuel différemment et reviennent régulièrement sur les principes énoncés dans la promotion d'une relance juste et verte : « En ce cinquième anniversaire de l'Accord de Paris, il est temps que nos leaders soient à l'écoute de la nature et de la jeunesse. Il est temps d'accepter le changement et d'agir rapidement pour bâtir un monde durable et équitable, comme si nos vies en dépendaient. Car c'est bel et bien le cas. » (Morgan, 2020)

Au-delà du positionnement critique, de l'incitation au changement et de la ferveur dans le ton employé, Greenpeace se positionne au sein des luttes qu'elle défend dans le sens où l'organisation

est au cœur de l'action. Dans un premier temps, cela se voit à travers les actions proposées : (1) les pétitions dont Greenpeace est à l'origine, (2) le partage de contenus créés par Greenpeace ou encore (3) le témoignage des actions directes menées par l'ONG et ses militantes et militants. Deuxièmement, cela fait écho aux missions que se donne l'organisation. Les sujets qui sont traités dans les billets environnementaux sont en lien direct avec les missions et les campagnes de l'organisation environnementale. Cela renvoie au fait que l'organisation a son propre agenda, ainsi que nous l'avons déjà mentionné. Leur implication dans ces campagnes est d'autant plus renforcée par le fait que la plupart de ces enjeux se déroulent au Canada même. En effet, les billets de notre corpus abordent, par exemple, les énergies fossiles à travers la question des constructions de oléoducs au Canada. De même, la campagne pour une relance juste et verte concerne principalement la situation canadienne, même si elle passe par une critique du système mondial.

Cependant, un type de billet se détache quelque peu par rapport à nos propos précédents. Cinq billets de notre corpus traitent des feux de forêt en Amazonie et plus largement de la protection de la forêt amazonienne. Leur autrice, Reykia Fick, développe cet enjeu depuis un point de vue critique du gouvernement Bolsonaro considérant sa gestion de l'environnement, de la forêt amazonienne, mais aussi des communautés autochtones. Ce sujet a priori plus « lointain » est finalement lié au Canada et cela dans l'ensemble des billets étant donné la proposition d'accord de libre-échange entre le Canada et les pays du Mercosur dont le Brésil fait partie. Ainsi, même si ces billets présentent une situation qui se déroule à l'étranger, l'autrice parvient tout de même à en faire un enjeu qui concerne directement les Canadiennes et les Canadiens et à formuler la critique suivante au gouvernement :

Mais au lieu de s'élever contre la destruction de l'Amazonie, le gouvernement canadien se prépare à la récompenser. S'il est adopté, l'accord de libre-échange Canada-Mercosur pourrait augmenter de façon exponentielle les importations de viande en provenance du Brésil – et justifier le recul continu du gouvernement brésilien en matière d'environnement et de droits humains [3]. (Fick, 2020a)

Le traitement de cet enjeu nous permet de faire une transition avec un autre point que nous souhaitons aborder. Il n'est pas très fréquent de voir d'autres organisations, groupes de travail, comités ou encore entreprises cités dans les billets de Greenpeace, du moins pour ceux qui traitent d'enjeux environnementaux. Des noms d'organisations sont mentionnés lorsqu'il s'agit de travail

ou de pétitions en commun avec Greenpeace Canada. Dans le même ordre d'idées, il est plus rare de constater une position réflexive de la part de Greenpeace Canada dans le traitement des enjeux environnementaux. Nous reviendrons sur ce point dans la partie suivante.

4.2.2 Traitement des enjeux décoloniaux

4.2.2.1 Des différences dans les publics cibles

Après avoir présenté notre analyse des billets traitant d'enjeux environnementaux, nous nous intéressons ici à ceux concernant exclusivement les enjeux décoloniaux. Pour commencer, nous comptons six billets dans ce cas, publiés entre juin et décembre 2020, dont cinq rédigés par des autrices et l'un signé au nom de Greenpeace Canada. La figure la plus utilisée dans ces billets est le « nous » représentant Greenpeace Canada. Nous retrouvons aussi, comme pour les enjeux environnementaux, l'utilisation d'un « nous » désignant le général ainsi que le recours à la première personne du singulier dans certains billets.

Une première différence apparaît dans le traitement de ces deux enjeux (#Autochtones et #justice raciale) quant au public visé. En effet, nous distinguons trois catégories ciblées plus spécifiquement par ces billets. Premièrement, à plusieurs reprises, Greenpeace Canada s'adresse directement à ses sympathisantes et sympathisants ou adhérentes et adhérents soit, entre autres : « En lisant les réponses de nos sympathisant·es, je sais que beaucoup d'entre vous ressentent la même chose et que vous êtes peut-être vous-mêmes engagé·e dans la lutte pour la justice raciale depuis des années. » (Ferguson, 2020b). Comme le montre cet exemple, il semble que certains billets interviennent en réponse aux propos des adhérents et adhérentes de Greenpeace Canada. Ce passage en juillet 2020 conforte cette idée :

Depuis quelques semaines, des sympathisant·es se demandent pourquoi nous avons pris la parole et avons soutenu le mouvement Black Lives Matter (#BLM), et en quoi leur cause rejoint notre mission de protéger l'environnement et de lutter contre les changements climatiques. La réponse est simple: on ne peut pas tendre vers une véritable justice climatique sans justice sociale, justice économique et justice environnementale. (Kurdi, 2020)

Deuxièmement, le mouvement environnementaliste, de manière assez générale comprenant ainsi les activistes comme les organisations, fait partie des cibles de ces billets comme le montre le

passage suivant : « [...] d'être à l'écoute des environnementalistes noir·es et autochtones, de vous sensibiliser au racisme dans notre mouvement, de vous renseigner sur les expériences des gens racisés qui travaillent pour les groupes environnementaux et de vous demander si vous en faites suffisamment. » (Khan, 2020). Finalement, la troisième catégorie que nous distinguons est constituée des personnes blanches. En effet à plusieurs reprises, et cela dans plusieurs billets, ce sont bien les personnes blanches qui sont visées par le discours. Si parfois ce groupe de personnes est clairement nommé comme ici : « Si vous n'êtes pas une personne noire ou autochtone (et j'inclus mes collègues de race non-blanche dans cette catégorie, en particulier celles et ceux qui bénéficient du suprémacisme blanc), je vous demande d'examiner votre privilège » (Khan, 2020), cette désignation est parfois plus implicite comme le montre cet exemple : « Dire que le racisme systémique n'existe pas au Québec, c'est faire preuve d'aveuglement volontaire. Penser que nous, chacun·e d'entre nous, n'avons pas de travail à faire sur nous-mêmes est inacceptable. » (Fiset, 2020). Dans ce passage, l'autrice s'inclut d'ailleurs directement dans ce groupe.

4.2.2.2 Lien entre les thèmes et l'actualité

Concernant les thèmes abordés dans ces billets, il importe avant tout de rappeler le contexte de publication. Comme nous le mentionnions dans notre problématique, l'année 2020 est marquée par divers événements tragiques. Dans un premier temps aux États-Unis avec la mort de George Floyd en mai 2020 qui va entraîner la résurgence du mouvement Black Lives Matter, puis au Canada la mort de Joyce Echaquan en septembre 2020 à Joliette. Sur les six billets de notre corpus pour les enjeux décoloniaux, cinq font directement écho à ces actualités. Ainsi, parmi les thèmes discutés dans ces billets, nous retrouvons le racisme, les violences policières ainsi que le parallèle entre justice et injustice. En fonction des billets, d'autres thèmes sont mis de l'avant comme les luttes autochtones, le système colonialiste ou encore la mention d'une relance juste et verte qui fait référence à une campagne de Greenpeace Canada. Cependant, un billet sort quelque peu du contexte que nous présentions en problématique et concerne le cas plus spécifique des filles et des femmes autochtones, Métisses et Inuites disparues et assassinées au Canada. Ce billet intervient un an après le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (ENFFADA) et s'intéresse plus spécifiquement aux luttes autochtones au Canada, au passé colonial et à la COVID-19.

Comme nous l’observons à propos des thèmes abordés, des points communs structurent ces billets. Nous en soulignons plusieurs ici. Pour commencer, nous constatons au sein des histoires traitant des violences policières et de la résurgence du mouvement Black Lives Matter, la formulation d’une critique explicite qui revient presque constamment contre le Canada. En effet, Greenpeace souligne que le Canada a tendance à juger facilement les États-Unis à propos des violences policières et au racisme, sans reconnaître que ces enjeux sont tout autant présents sur son territoire. Pour Greenpeace, en se cachant derrière cette critique des États-Unis, le Canada n’admet pas les discriminations systémiques auxquelles sont confrontées les personnes racisées dans notre pays. Ce commentaire apparaît pour la première fois, dans notre corpus, le 4 juin 2020 avec les mots suivants : « Nous sommes prompt·es à pointer notre voisin du doigt, mais l’histoire du Canada et ses systèmes actuels, incluant le profilage racial, sont également imprégnés de l’idéologie du suprémacisme blanc. » (Khan, 2020). Quelques jours plus tard, une critique similaire est adressée au Canada soit : « Alors que des protestations éclatent dans le monde entier* en réaction au meurtre de George Floyd, le Canada doit faire face à la réalité de sa propre histoire*, marquée par la violence et l’inégalité raciale. » (Greenpeace Canada, 2020b). Nous soulignons finalement ce passage dans le billet du 7 juillet 2020 qui mentionne en plus les discriminations vécues par les minorités visibles et des communautés autochtones : « Cet épisode de notre histoire nous rappelle que les communautés autochtones, noires et les minorités visibles sont victimes de discrimination au Canada aussi. » (Kurdi, 2020).

Ce premier point commun nous permet de faire la transition avec le suivant qui est la mention du racisme systémique. Cette mention est commune à l’ensemble des six billets et il nous paraît important de le souligner compte tenu des polémiques qu’a provoquées ce terme au Canada. En effet, si en juin 2020, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, reconnaissait le racisme systémique au Canada, le Premier ministre du Québec, François Legault affirmait : « la discrimination existe au Québec, mais il n’y a pas de discrimination systémique. Il n’y a pas de système de discrimination. » (François Legault cité dans Radio-Canada, 1er juin 2020) ajoutant que la plupart des policiers n’avaient pas recours au profilage racial. Pour cette raison, il nous semble intéressant de remarquer que ce terme est utilisé dans chacun des billets, d’autant plus que le passage « Dire que le racisme systémique n’existe pas au Québec, c’est faire preuve

d’aveuglement volontaire. » (Fiset, 2020) s’apparente presque à une réponse directe au Premier ministre du Québec.

De plus, Greenpeace rejoint le mouvement qui demande le définancement de la police et appelle les lectrices et les lecteurs à en faire de même. C’est d’ailleurs le titre de l’un de ces billets : « APPEL À L’ACTION: Définancez la police au Canada » (Greenpeace Canada, 2020b). Cet appel à son lectorat semble aussi s’inscrire dans une visée éducative. En effet, il nous semble que ces billets ont aussi pour but d’informer, mais plus encore d’éduquer. Cela se ressent notamment à travers les suggestions de lectures, de podcasts, de groupes et organisations à suivre, ou de pétitions à signer qui reviennent dans plusieurs billets.

Comme pour les billets traitant d’enjeux environnementaux, nous observons aussi des différences entre ces billets qui s’expliquent, d’après notre analyse, par la diversité d’auteurs et d’autrices. Si le message est sensiblement le même, le ton est parfois très différent. Cela s’explique aussi par des contextes plus ou moins proches comme la mort de Joyce Echaquan au Québec. Nous notons ainsi le ton très « émouvant » employé dans le billet qui fait suite à ce drame, renforcé par l’emploi de la première personne du singulier ¹² :

Ça m’a secouée.

J’ai très mal dormi.

J’ai très mal à mon humanité. (Fiset, 2020)

4.2.2.3 Critiques explicites et incitation aux changements

Dans l’ensemble de ces billets, nous remarquons une position critique explicite, au même titre que dans le traitement des enjeux environnementaux. Cependant, ces critiques ne visent pas forcément les mêmes entités. Ce sont moins les gouvernements qui sont ciblés que le système canadien de manière globale, par exemple : « Ces attaques envers les femmes autochtones, ne sont pas seulement un lointain héritage: elles sont encore profondément ancrées dans le système canadien,

¹² Ce processus discursif est observable dans différentes communications de Greenpeace telles que les infolettres. Néanmoins, au sein de notre corpus, l’emploi de la première personne du singulier et le ton très personnel sont plus rares et sont principalement identifiables dans ce billet.

reproduisant ainsi des modèles d'oppression. » (Bergamo, 2020). Dans cette critique du système canadien, la police, le milieu judiciaire, le milieu politique et les services publics sont tous visés.

Suivant le même modèle que les billets environnementaux, ces billets incitent à des changements. En revanche, si ces changements concernent pour certains les politiques comme le choix de définancer la police, il nous semble que la plupart d'entre eux dépendent aussi des actions des lecteurs et des lectrices. C'est un changement considérable par rapport aux enjeux environnementaux et il fait écho au public visé par ces discours soit les sympathisantes et sympathisants de Greenpeace Canada, le milieu environnemental et les personnes blanches. Ces changements induisent la reconnaissance des privilèges dont nombre d'entre nous bénéficions en tant que personne blanche, comme nous l'avons déjà souligné dans les propos de Farrah Khan « je vous demande d'examiner votre privilège » qui incite aussi à mettre ce privilège au service de la lutte antiraciste (Khan, 2020). Le changement passe aussi par plus d'informations et d'éducation face à ces enjeux et cela se ressent surtout à travers les recommandations en termes de livres, podcasts, etc. mobilisés par Greenpeace Canada.

Enfin, l'une des demandes formulées est celle d'adopter une position d'allié comme ici : « Aujourd'hui je souhaite que nous, chacun·e d'entre nous, puissions être des alliés et puissions nous tenir en solidarité aux côtés de la famille de Mme Echaquan et des peuples autochtones, dans leur combat pour demander justice et faire respecter leurs droits. » (Fiset, 2020). Ces trois formes de changement nous mènent aussi vers une autre réflexion quant au ton utilisé dans ces billets. Comme nous le mentionnions déjà plus haut, certaines différences apparaissent avec les enjeux environnementaux et il nous semble ici que Greenpeace adopte un ton plus « culpabilisateur » afin de faire réagir son lectorat. Nous notons par exemple les passages suivants : « Ce n'est pas le travail de quelqu'un·e d'autre. C'est l'affaire de toutes et tous. » (Ferguson, 2020a) et « Voilà pourquoi selon nous, ne rien dire, c'est devenir complice de cette injustice » (Kurdi, 2020).

Néanmoins, nous soulignons que dans ces incitations aux changements, dans ce ton culpabilisateur, Greenpeace Canada semble se sentir tout aussi concernée. Ainsi dans le premier billet, un point important est soulevé : l'organisation est majoritairement blanche et par conséquent jouit de ce privilège (Khan, 2020). De plus, la considération pour cet enjeu est plutôt récente : « Greenpeace n'a pas toujours donné la priorité à l'antiracisme. Nous devons le reconnaître et l'assumer. » (Khan,

2020). Mais, en tant qu'organisation environnementale, Greenpeace semble reconnaître son rôle à jouer et le caractère indispensable de cette lutte, même si pour cela l'organisation doit se défendre de cette position auprès de ses sympathisantes et sympathisants comme le montrent les deux titres des billets suivants : « Assez, c'est assez. Voici pourquoi Greenpeace s'exprime contre le racisme systémique » (Ferguson, 2020a) et « Ne rien dire, c'est être complice. Voilà pourquoi Greenpeace Canada parle du racisme. » (Kurdi, 2020). Cette position réflexive adoptée par Greenpeace Canada n'a pas été observée dans les billets traitant d'enjeux environnementaux.

Compte tenu de nos observations ci-dessus, il nous semble que nous pouvons affirmer que Greenpeace Canada se positionne au sein de ces luttes, comme pour les enjeux environnementaux. Certes l'implication est différente puisque Greenpeace va par exemple encourager à signer des pétitions produites par d'autres organisations ou encourager à donner des fonds pour ces causes, mais elle n'en reste pas moins engageante pour le lectorat. L'organisation adopte une position d'allié et l'assume de manière explicite : « Nous sommes solidaires de nos alliés qui font partie du mouvement "Black Lives Matter" » (Kurdi, 2020).

Nous apportons cependant un certain bémol à cette observation. Nous constatons en effet cette implication pour les cinq billets abordant les manifestations Black Lives Matter et la mort de Joyce Echaquan, mais le cas du billet concernant les violences envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA Métisses, Inuites et autochtones disparues et assassinées est assez différent. Ce billet publié le 5 juin 2020 fait référence à un autre contexte. La critique formulée contre le gouvernement fédéral est explicite, mais il nous semble que l'implication de Greenpeace est moins visible que dans les cinq autres billets. Le billet rapporte des faits, cite plusieurs personnalités, incite à mieux s'informer sur ces enjeux mais ne témoigne pas de la même prise de responsabilité en tant qu'organisation environnementale.

Par ailleurs, pour l'ensemble de ces billets, nous soulignons le recours à d'autres types de références. Dans chacun de ces billets, sont citées des organisations, des associations, des personnalités qui mènent les mouvements pour les luttes autochtones ou antiracistes. Cela peut se faire parfois par la citation d'une personne, par la mention du travail mené par les organisations ou au sein de listes qui incite à s'informer. Nous soulignons même à plusieurs reprises que Greenpeace appelle son lectorat à lui envoyer des informations qui seraient manquantes, des discours qui

portent les valeurs de cette cause ou des événements qui se déroulent pour pouvoir les relayer. Il nous semble important d'insister sur ce point car à nouveau c'est un trait qui semble particulier au traitement discursif des enjeux décoloniaux. Cela s'explique fort probablement par le fait que cette cause ne fait pas partie de l'expertise de Greenpeace au même titre que l'environnement.

Finalement, nous notons qu'il n'est pas nécessairement fait mention des enjeux environnementaux dans ces billets. Greenpeace fait référence à la communauté environnementale dans l'ensemble de ce corpus, mais ne mobilise pas systématiquement les enjeux environnementaux. Nous allons y revenir dans le prochain chapitre.

Nous constatons donc des différences dans le traitement des enjeux environnementaux et décoloniaux. Si le ton, la position critique et l'incitation aux changements sont assez communs dans l'ensemble de notre corpus, certaines caractéristiques retiennent notre attention. Nous développerons ces dernières dans notre chapitre 5. Avant cela, nous nous intéressons à nos résultats d'analyse au regard de la théorie de l'écologie décoloniale de Malcom Ferdinand (2019).

4.2.3 L'écologie décoloniale de Ferdinand

Avant tout, et pour rappel, l'écologie décoloniale désigne une nouvelle façon de vivre ensemble qui déconstruit les manières coloniales d'habiter la Terre autant dans le rapport à l'Autre qu'à la terre (Ferdinand, 2019). Nous avons analysé les billets en suivant le schéma ci-contre qui reflétait, d'après notre compréhension, l'écologie décoloniale de Ferdinand (2019) soit : mention d'enjeux décoloniaux / mention implicite ou explicite / contexte / emploi du « nous » homogène / position sur l'arche de Noé / forme d'écologie décoloniale. Comme nous l'avons précisé dans notre partie sur le traitement des enjeux environnementaux, certains billets mentionnent aussi les enjeux décoloniaux. Dans cette partie, nous cherchons à analyser comment ces enjeux sont abordés du point de vue de l'écologie décoloniale, et plus particulièrement dans des billets qui au premier abord concernent un sujet plutôt environnemental.

D'après notre recherche, nous distinguons ainsi trois groupes, soit les billets les plus explicites du point de vue de l'écologie décoloniale ; les billets mentionnant les enjeux décoloniaux de manière implicite ; les billets qui semblent marqués par une forme d'écologie coloniale.

4.2.3.1 L'écologie décoloniale manifeste

Comme nous l'avons constaté dans la partie précédente, les billets traitant exclusivement d'enjeux décoloniaux sont explicites autant dans leur critique, dans la position réflexive de Greenpeace que dans leur incitation au changement. C'est donc sans grande surprise que ces billets font clairement écho à l'écologie décoloniale. Mais à ces derniers s'ajoutent quelques billets mentionnant explicitement les enjeux décoloniaux en les liant au sujet du billet sans que celui-ci ne concerne directement les enjeux décoloniaux. Comme nous l'avons développé dans notre méthodologie, nous nous sommes appuyée sur l'écologie décoloniale de Malcom Ferdinand. Ce n'est donc pas juste la mention des enjeux décoloniaux dans les billets qui nous amène à les classer dans cette catégorie mais bien leur analyse selon l'écologie décoloniale de Ferdinand.

Pour commencer, nous nous sommes intéressée à la portée du « nous », à savoir qui celui-ci désignait. La question ici est surtout de savoir si les autrices et auteurs mobilisent le nous « homogène » soit celui désignant « l'oïkos colonial » (Ferdinand, 2019). Dans l'ensemble des billets de cette catégorie, lorsque l'utilisation du « nous » est présente, elle ne fait pas écho à la dimension « homogène » décrite par Ferdinand. Au contraire, ce « nous » désigne un groupe qu'il est possible de définir. Comme nous l'avons mentionné dans notre partie sur les histoires traitant d'enjeux décoloniaux, ces billets s'adressent, entre autres, aux personnes blanches, groupe dans lequel s'incluent certaines autrices¹³. Le « nous » dans ce cas représente ainsi ce groupe : « Penser que nous, chacun·e d'entre nous, n'avons pas de travail à faire sur nous-mêmes est inacceptable. » (Fiset, 2020). Le « nous » peut aussi désigner le mouvement environnemental de manière générale. Enfin, ce « nous » désigne, le plus souvent et assez inévitablement, l'organisation même : « Chez Greenpeace Canada, nous demandons que [...] » (Firempong, 2020b). Nous retrouvons cependant certains cas où le « nous » semble représenter un ensemble assez général, mais le contexte des billets nous indique, il nous semble, que celui-ci ne tombe pas pour autant dans l'homogénéité. C'est l'exemple du billet de Reykia Fick le 14 décembre 2020 qui concerne la situation en forêt Amazonienne : « Mais cet accord soulève plusieurs questions qui nous concernent tous et toutes et vous concernent aussi » (Fick, 2020c) « nous » entendu ici comme

¹³ L'ensemble des billets de cette catégorie ont été écrits par des femmes.

l'humanité habitant la planète. Néanmoins, nous nous interrogeons sur la distinction faite ici entre « nous » et « vous » et qui sont les personnes représentées par ces désignations.

Par ailleurs, l'un des thèmes importants de l'écologie décoloniale est la compréhension de la réalité de l'Autre et cette forme de compréhension est commune à l'ensemble des billets de cette catégorie. Dans les sujets sur les violences policières, il y a la reconnaissance des injustices systémiques dont sont victimes les personnes racisées au Canada et donc une certaine compréhension de la réalité des personnes racisées : « Mais une étude indépendante a montré qu'au pays, les Noir·es, les Autochtones et les autres personnes racisées courent un risque beaucoup plus élevé de mourir des suites de brutalités policières*. » (Greenpeace Canada, 2020b). La reconnaissance de ces injustices vécues par les personnes racisées au Canada est aussi soulignée dans le billet du 30 juin 2020 qui traite de la reconstruction post-COVID de nos sociétés : « Cela commence par respecter les droits des communautés à faibles revenus ou racialisées, un point sur lequel notre système économique actuel échoue, notamment en favorisant les communautés blanches et riches » (Firemong, 2020b).

Concernant la compréhension de l'Autre, nous notons également l'attention particulière portée aux luttes autochtones. Celle-ci est observée dans les billets que nous avons déjà cités dans la partie précédente soit celui concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones disparues et assassinées et celui sur la mort de Joyce Echaquan. S'ajoutent à ces derniers, quelques billets liant la protection des espèces et des forêts aux luttes autochtones, aussi bien au Canada qu'en Amazonie. La première étape de la compréhension de l'Autre est ici de reconnaître que la disparition des forêts et des espèces impacte, en premier lieu, les communautés autochtones et cela à plusieurs échelles : « En fait, compte tenu du rôle important que jouent les caribous pour de nombreuses Nations autochtones partout au Canada, sur les plans culturel, spirituel et en tant que source de subsistance, la menace est plus grande qu'on ne peut imaginer. » (Kölmel, 2020a). La deuxième forme que prend la compréhension des enjeux des communautés autochtones est de reconnaître que leurs droits sont bafoués par les gouvernements. Dans le cas des billets de notre corpus, cette situation est dénoncée aussi bien au Canada qu'au Brésil :

Ils [les peuples autochtones de l'Amazonie] sont confrontés à des niveaux élevés de violence (et à la COVID-19), car les accapareurs de terres empiètent sur leurs territoires. Le gouvernement brésilien a bloqué le processus de désignation de terres autochtones supplémentaires et a grandement sapé les droits des Autochtones. (Fick, 2020c)

La troisième forme que nous distinguons n'est pas seulement observable dans les propos mêmes de Greenpeace. Nous entendons par là que ces histoires citent directement les personnes concernées par les enjeux, que ce soit dans le cadre des violences policières ou des luttes autochtones, liées ou non aux enjeux environnementaux. Dans l'ensemble des billets de cette catégorie, sont ainsi cités des représentants ou représentantes de ces groupes ou des personnes qui vivent ces enjeux au quotidien. Nous retenons par exemple ce passage dans le billet du 11 juin 2020 :

« Être Noir·e au Canada, c'est vivre dans « l'après-vie » de l'esclavage et avoir une existence marquée par « des chances de vie inégales, un accès limité à la santé et à l'éducation, une mort prématurée, l'incarcération et l'appauvrissement ». – Robyn Maynard, auteure du livre « Noir·es sous surveillance : esclavage, répression, violence d'État au Canada (Robyn Maynard citée dans Greenpeace Canada, 2020)

Dans le billet concernant le projet de construction d'une mine de charbon en Colombie-Britannique et l'impact sur les caribous, c'est le chef Roland Willson des Premières Nations de West Moberly qui est nommé : « Pour nous, c'est tout à fait clair que la mine de charbon ne devrait pas aller de l'avant parce que vous ne pouvez atténuer, en aucun cas, les effets sur les caribous » (Roland Wilson cité dans Kölmel, 2020). Finalement, la compréhension de l'Autre est aussi visible par la place accordée aux enjeux décoloniaux dans ces billets. Plusieurs cas marquants sont des billets signés par la même autrice, Jesse Firempong, le 30 juin, le 16 et le 24 septembre 2020. Dans le premier, l'autrice énonce différentes mesures indispensables à un changement systémique post-COVID. Nous retenons parmi ces mesures la place donnée aux revendications de certains mouvements : « Soutenir les recommandations du mouvement Black Lives Matter et du mouvement des travailleuses et travailleurs migrant·es #StatusForAll, incluant la mise en place de filets de sécurité sociale et de santé adéquats. » (Firempong, 2020b). Dans le second, Jesse Firempong propose sa propre version du discours du Trône. Le discours se divise en plusieurs catégories : la sécurité sociale, la protection de l'environnement, les droits des femmes, des Peuples autochtones et des personnes racialisées et le financement des mesures. Nous nous intéressons particulièrement aux mesures proposées par Greenpeace quant aux peuples autochtones et personnes racisées soit :

Prendre des mesures pour atténuer la récession au féminin, garantir un salaire égal et une meilleure sécurité d'emploi pour toutes les femmes.

Respecter les droits des Peuples autochtones, mettre en œuvre la réconciliation, assurer la justice pour les FFADA, garantir l'accès à l'eau potable et à des logements décentes.

Définancer la GRC et investir dans des programmes de santé mentale pour les populations racialisées.

Accorder la citoyenneté et de meilleures conditions d'emploi aux personnes migrantes. (Firempong, 2020c).

Au-delà de ces mesures, l'auteurice est ferme dans son discours, qu'elle écrit en se plaçant à la place du gouvernement et assure ainsi que le gouvernement s'engage à respecter les droits autochtones, à fournir les moyens nécessaires pour l'approvisionnement en eau potable et en logement, et à appliquer et ratifier la *Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones* notamment en ce qui a trait à l'approbation de tout projet impactant le territoire de ces communautés (*ibid.*). Dans cette partie du discours qui se consacre aux « mesures nécessaires pour mettre fin aux séquelles du sexisme, du racisme et de la colonisation » (*ibid.*), Jesse Firempong réserve aussi un pan de son discours à la lutte pour la justice raciale qui implique la réforme des institutions, dont la réduction du financement de la Gendarmerie Royale du Canada¹⁴, pour mettre fin au racisme systémique.

Le billet du 24 septembre reprend les mesures proposées dans le discours de Greenpeace Canada et évalue le discours du Trône prononcé par Justin Trudeau en fonction de celles-ci. Nous notons, dans un premier temps, que l'accent mis sur la lutte contre les inégalités apparaît dès la première phrase du billet, avant même les enjeux climatiques : « Notre grille d'évaluation vous dira si le gouvernement compte s'attaquer aux inégalités et à la crise climatique. » (Firempong, 2020e). L'avis de Greenpeace semble être mitigé, dans le sens où, d'après l'organisation, leurs recommandations ne sont pas complètement présentes dans le discours du Trône. Leur avis est particulièrement critique quant à la situation face aux peuples autochtones : « Des engagements en faveur des droits des peuples autochtones et de la réconciliation qui sonnent creux, après des années de statu quo et de non-respect du droit des Premières Nations, Métis et Inuit·es. » (*ibid.*).

¹⁴ Nous notons ici qu'il n'est plus question du définancement de la police mais de la réduction du budget.

Ferdinand (2019) distingue quatre formes d'écologie décoloniale : les luttes menées par les peuples autochtones et précolombiens ; les luttes d'écologie politique menées historiquement par les anciens esclaves dans les Amériques dont nous retenons particulièrement « la lutte pour une égalité politique postcoloniale » (Ferdinand, 2019, p. 308) ; les luttes portées principalement par les femmes qui lient les deux formes précédentes à la lutte pour l'égalité entre femmes et hommes ; les luttes contre « les situations coloniales contemporaines dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud » (*ibid.*, p. 311). Dans les billets qui mobilisent clairement des enjeux décoloniaux, ce sont les deux premières formes de luttes que nous retrouvons le plus. Les « histoires » qui concernent les violences policières et la résurgence du mouvement BLM font écho à « la lutte pour une égalité postcoloniale » (*ibid.*, p. 308). L'ensemble des autres billets renvoie plus spécifiquement aux luttes menées par les peuples autochtones, au Canada et au Brésil.

Nous avons tenté d'observer comment ces luttes étaient abordées dans ces différents billets, comment elles étaient mises de l'avant et quels étaient les points importants qui en ressortaient. D'après notre analyse, la mise en avant des luttes passe par le fait de citer des acteurs et actrices importants de ces enjeux, comme nous l'avons déjà précisé quant à la compréhension de l'Autre. C'est par exemple le frère de George Floyd qui est cité dans le billet du 17 juin 2020 où Greenpeace Canada répond aux critiques de ses sympathisantes et ses sympathisants quant à son soutien au mouvement BLM (Ferguson, 2020a). Cette valorisation de ces luttes est aussi induite par les sources mobilisées dans les billets qui peuvent être des liens hypertextes, qui renvoient à des articles extérieurs pour justifier les propos, des podcasts, des sites Web, des réseaux sociaux à aller écouter ou lire pour se renseigner davantage. C'est l'exemple du billet concernant le projet d'une mine de charbon en Colombie-Britannique, le 19 juin 2020, qui mobilise trois liens hypertextes quant aux relations entre le gouvernement de Colombie-Britannique et les communautés autochtones et l'importance du caribou pour ces populations, renvoyant vers trois articles publiés dans les médias.

Finalement, et il nous semble que ce point est fondamental, il y a un certain respect accordé à ces luttes et cela est visible quant au choix des mots. Nous y avons été particulièrement sensibles dans le cas des luttes autochtones. Comme nous le précisons dans notre problématique, le Canada entretient des relations conflictuelles à l'endroit des peuples Autochtones et cela dû à des années de colonisation, des injustices et de la discrimination qui perdurent encore. Les luttes menées par

ces communautés visent à faire reconnaître leurs droits, leurs territoires et à mettre fin au colonialisme sous toutes ses formes (Saganash, 1993). Considérant ce contexte, nous soulignons le choix de Greenpeace Canada d'employer les termes tels que : « Respecter les droits autochtones » (Firemong, 2020b); « les peuples autochtones qui tentent de protéger leurs terres » et « À titre de gardiens et de protecteurs de la forêt depuis des millénaires » (Fick, 2020c); « contre la volonté de la Nation autochtone locale, à l'époque dite de réconciliation » (Kölmel, 2020a).

Nous notons aussi la mobilisation dans plusieurs billets de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ces différents ajouts témoignent pour nous d'une forme de respect pour les peuples autochtones et pour les luttes qu'ils mènent. Ce choix des mots traduit aussi une forme de déconstruction qui permet aujourd'hui à Greenpeace de prendre parti pour les communautés autochtones, contre le gouvernement.

Par ailleurs, mais toujours en gardant la perspective du choix des termes, nous notons l'ajout de la mention : « Avertissement de contenu : violences policières et racisme. » (Greenpeace Canada, 2020b) qui apparaît dans un billet concernant spécifiquement le définancement de la police, mais qui prend tout de même en compte que ce contenu peut être difficile à lire pour des personnes concernées. Si nous soulignons la mention de l'avertissement de contenu dans ce billet, nous notons qu'elle n'apparaît que dans ce billet. Dans le billet concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous prenons aussi en compte la mention à plusieurs reprises des « personnes 2ELGBTQQIA autochtones, Métisses et Inuites » (Bergamo, 2020) qui sont aussi concernées par des actes de violence. En revanche, les personnes 2ELGBTQQIA ne sont citées que dans ce billet au sein de notre corpus.

Finalement, ce que nous retenons des billets de cette catégorie est qu'ils nomment directement les enjeux : le racisme systémique, la colonisation passée et contemporaine, les droits bafoués des communautés autochtones.

4.2.3.2 L'écologie décoloniale implicite

Tous les billets ne sont pas aussi explicites que ceux analysés dans la partie ci-dessus. Ainsi, nous nous intéressons ici aux billets qui mentionnent implicitement ou très brièvement les enjeux

décoloniaux et tentons de les analyser depuis le point de vue de l'écologie décoloniale de Ferdinand (2019).

Pour suivre un cheminement semblable au précédent, nous nous intéressons dans un premier temps à l'emploi du nous. Nous constatons que ce « nous » désigne dans la majorité des cas l'organisation Greenpeace Canada : « Mais soyez-en certain·es : nous sommes ici pour veiller à ce que ses promesses se transforment en mesures politiques qui bénéficient à toutes et tous. » (itsahashtaglife, 2020). Il nous semble qu'une autre forme prise par ce « nous » représente la population québécoise, canadienne, parfois mondiale, les autrices et les auteurs se plaçant au même niveau que les membres de la population pour lutter contre les décisions gouvernementales : « Les député·es doivent rendre des comptes à leur électorat et écouter ses préoccupations. Il ne tient qu'à nous de leur montrer qu'il est urgent qu'ils et elles travaillent à une relance juste et verte dès aujourd'hui. » (Padilla, 2020). Ce « nous » a pour vocation de montrer l'union face aux décisions gouvernementales qui ont un impact sur nos vies, à différentes échelles, mais que nous pouvons défendre les intérêts des uns, des unes et des autres : « C'est la raison pour laquelle nous devons nous assurer que les politicien·nes écoutent leur voix [celles des communautés côtières] et celle de millions de personnes qui réclament une action immédiate pour protéger notre planète bleue. » (McCallum, 2020). Ainsi, nous n'observons pas dans cette catégorie de billet, l'utilisation d'un « nous » homogène tel que décrit par Ferdinand.

En ce qui concerne la compréhension de l'Autre, nous constatons que ces billets rentrent peu dans les détails et cela fait sens avec le constat principal que nous observons dans ces billets soit la dimension implicite des propos. La forme de compréhension de l'Autre observée dans ces « histoires » concerne spécifiquement la reconnaissance des droits et des luttes autochtones. Comme pour la catégorie précédente, nous notons l'attention particulière portée aux expressions qui composent les phrases suivantes : « des traités des Premières Nations, qui doivent être consultées avant le développement d'un quelconque projet sur leur territoire » (Bonin, 2020); « agir en solidarité avec les défenseur·es de territoires autochtones » (Bonin et L'Héritier, 2020); ou encore « la transmission des savoirs ancestraux autochtones » (Firempong, 2020d). Cependant les billets vont rarement plus loin que ces quelques mentions. Il n'y a pas plus de détails concernant la réalité vécue par les communautés autochtones dans le contexte décrit dans le billet. Que ce soit concernant la politique de Bolsonaro qui détruit l'Amazonie, la lutte contre le projet de Loi 61 au

Québec ou encore les investissements dans les énergies fossiles au Canada, une ou deux phrases concernent les communautés autochtones pour signifier que les actions se font en solidarité avec ces communautés par exemple, mais celles-ci sont toujours relativement courtes.

Le fait que les mentions de ces enjeux soient succinctes est une observation commune à l'ensemble des « histoires » de cette catégorie. En effet, au-delà des luttes autochtones, quelques billets mentionnent plus généralement la lutte contre le racisme en une phrase. Ces billets concernent généralement la relance juste et verte prônée par Greenpeace Canada et citent donc l'action contre le racisme parmi les priorités de la relance post-COVID. Nous remarquons que si la mention est brève, elle apparaît cependant dès le début du billet, dans le chapô ¹⁵ : « 62 % des Canadien·nes estiment que le moment est venu pour le gouvernement fédéral de s'attaquer à des problèmes de longue date comme les inégalités, la crise climatique et le racisme. » (itsahashtaglife, 2020).

Dans le cas de ces différents billets, tout apparaît comme si la lectrice ou le lecteur avait déjà conscience et connaissance de l'impact des enjeux environnementaux sur les communautés autochtones et les personnes racisées et que celles-ci ne nécessitaient donc pas plus d'informations. Puisque nous avons étudié un corpus plus large, nous avons pu constater que certaines de ces autrices ou auteurs approfondissaient plus le sujet dans d'autres billets, mais ce n'est pas toujours le cas. Il nous semble, à travers notre lecture, qu'il est pris pour acquis que les lectrices et les lecteurs ont les connaissances nécessaires pour comprendre le lien entre décolonisation et environnement.

Deux billets se détachent toutefois quelque peu de ces observations. Dans un premier temps, l'« histoire » célébrant les cinquante ans du concert d'Amchitka ¹⁶ revient sur ce qui fait de Greenpeace une organisation « spéciale ». Parmi les plusieurs points abordés, Christy Ferguson, directrice générale de Greenpeace, salue le travail de la directrice adjointe, Farrah Khan « qui nous pousse toutes et tous à continuer à faire un travail de décolonisation, d'antiracisme et de justice, aussi bien dans notre vie personnelle que dans notre travail. » (Ferguson, 2020b). Il est important

¹⁵ Paragraphe d'introduction d'un article.

¹⁶ Concert de charité ayant eu lieu le 16 octobre 1970 à Vancouver dans le but de récolter des fonds pour mener la première action de Greenpeace contre les essais nucléaires. Ce concert marque la naissance de l'organisation Greenpeace (Greenpeace International, 2007)

de noter que c'est le seul billet sur l'ensemble de notre corpus dans lequel apparaît le terme « décolonisation ». Nous notons aussi que Farrah Khan est l'auteurice de l'histoire faisant suite à la mort de George Floyd, billet mobilisé dans notre catégorie sur l'écologie décoloniale manifeste. Christy Ferguson ajoute que cela fait partie de la réputation de Greenpeace « d'être une organisation audacieuse, qui prend des risques, qui expose de dures vérités et qui travaille sans relâche pour ce qui est juste. » (*ibid.*) Nous observons tout de même une certaine ambiguïté ou du moins une incompréhension quant à la phrase suivante « Nous appliquons aussi avec courage cette audace, cette quête de vérité sur nous-mêmes, sur notre organisation. Ça, c'est l'esprit de Greenpeace. » (*ibid.*) car sans plus d'explications et de détails, il nous semble difficile de comprendre l'audace dans la décolonisation et quelle est cette quête de vérité.

Deuxièmement, une autre exception est le billet faisant état de l'accélération de la fonte des glaces. Ce billet a retenu particulièrement notre attention grâce au lien clair qu'il établit entre un enjeu environnemental, la fonte de l'Arctique, et un enjeu sociétal, les conséquences du dérèglement climatique sur les populations marginalisées et les populations du Sud. L'auteur souligne que ces populations sont violemment touchées par cette situation, mettant ainsi de l'avant le fait que les conséquences de la crise climatique n'affectent pas toutes les populations de la même manière. Comme il le précise dans la phrase suivante, les océans sont « une source importante de nourriture locale pour de nombreuses communautés côtières » et il est donc important de faire entendre leurs voix (McCallum, 2020). Nous y voyons d'ailleurs une forme assez claire de compréhension de l'Autre à travers la reconnaissance de l'impact direct vécu par ces populations au-delà de la protection des écosystèmes marins et du rôle des océans dans la régulation du climat qui semble concerner un plus large nombre.

Cependant, si nous nous intéressons aux formes d'écologie décoloniale de Ferdinand (2019), il est plus difficile de distinguer quelle forme est mobilisée dans ce billet. D'après nous, il serait possible d'associer celle-ci à des « situations coloniales contemporaines dans les pays du Nord comme dans les pays du Sud » (Ferdinand, 2019, p. 311). Mais la mention des communautés touchées reste assez implicite dans le sens où les catégories « populations du Sud » et « les personnes les plus marginalisées de nos sociétés » (McCallum, 2020) nous semblent trop larges pour définir un groupe ou une forme plus précise d'écologie décoloniale. Cela nous mène à nous interroger sur les autres formes d'écologie décoloniale mobilisées dans cette catégorie. Comme nous l'avons déjà constaté,

ce sont surtout les luttes autochtones qui sont citées dans ces « histoires ». Les différentes mentions de la lutte contre le racisme nous mènent à penser que celles-ci se rapprochent surtout de « la lutte pour une égalité politique postcoloniale » (Ferdinand, 2019, p. 308). En revanche, la même observation que dans les parties précédentes revient, soit le fait que la mobilisation en faveur de ces luttes soit aussi succincte rend difficile leur compréhension et leur interprétation. Les mentions nous semblent très implicites, parfois presque à demi-mots, nous menant ainsi à différencier les billets de cette catégorie avec les billets où l'écologie décoloniale est manifeste.

En revanche, nous notons que ces billets traitent tous d'une actualité ou d'une campagne liée essentiellement, au premier abord, à l'environnement. En effet, dans la partie précédente, nous retrouvons des billets qui concernent directement la décolonisation à travers la résurgence de Black Lives Matter ou la reconnaissance des violences vécues par les communautés autochtones au Canada et il paraît donc plus « simple » d'y développer les revendications de ces différentes luttes. Dans cette catégorie, si nous soulignons que les mentions des enjeux décoloniaux sont succinctes et implicites, nous relevons tout de même qu'elles ont été insérées dans un contexte qui ne leur est pas directement lié, ces contextes allant de la fonte des glaces en Arctique au projet de loi 61 au Québec, de la relance post-COVID aux cinquante ans du concert d'Amchitka.

4.2.3.3 Les traces de l'écologie coloniale

Dans cette dernière partie, nous présentons trois constats / observations. Dans un premier temps, nous retrouvons les billets qui semblent s'inscrire dans une forme d'écologie coloniale telle que décrite par Ferdinand (2019). Deuxièmement, nous abordons les billets qui auraient pu faire le lien avec les enjeux décoloniaux, mais où leur mention est absente. Troisièmement, nous nous intéressons aux billets qui utilisent le mot-clic #Autochtones mais qui ne font qu'évoquer les communautés autochtones. Nous précisons ici que nous avons conscience de la difficulté de lier tous les sujets à l'écologie décoloniale. Ce qui, d'après nous, lie l'ensemble des billets de cette catégorie est le constat d'une forme d'écologie coloniale.

Pour rappel, l'écologie coloniale est décrite par Ferdinand comme « une écologie qui a pour fonction de préserver l'habitat colonial et les dominations humaines et non humaines qui y sont liées. » (Ferdinand, 2019, p. 194). Nous le traduisons également comme une forme

d'environnementalisme qui ne conçoit pas le monde dans sa diversité et de fait efface la diversité. Pour Ferdinand, les discours écologiques sont émis à partir d'un même centre, l'oïkos colonial, qui a pour mission de préserver la manière d'habiter la terre qui lui est bénéfique au détriment de la réalité des autres. L'expression de l'écologie coloniale est observable à travers différents points dont l'utilisation du « nous » homogène, qui fait aussi écho à la position sur l'Arche de Noé. Comme nous le mentionnons dans notre problématique, Ferdinand fait un parallèle entre la façon de concevoir l'écologie et l'Arche de Noé avec l'idée que certains individus vont être autorisés ou non à rentrer dans l'arche. Il distingue cinq figures sur cet Arche¹⁷ : « l'insouciant » qui n'admet pas les discriminations et ne voit donc pas le monde, traduisant « l'abandon d'un souci pour l'autre » (Ferdinand, 2019, p. 144) ; le « xéno-guerrier » qui différencie le « nous », sain et légitime, d'un « eux » rendus responsables de tous les maux et perçus comme élément pathogène ; « le sacrificateur » qui considérant le trop-plein du monde, justifie l'élimination des autres comme condition « malheureuse, mais nécessaire » pour la survie du monde et des siens (*ibid.*, p. 145) ; le « maître-patriarche » reproduisant à bord du bateau une forme d'asservissement de celles et ceux qui ont été acceptés à bord mais qui restent en marge du monde ; le « dévoreur du monde » dont « le mode d'existence s'engage activement dans la consommation des autres formes de vie et des autres manières d'être au monde » (*ibid.*, p. 147).

Considérant l'utilisation du « nous » homogène et la position sur l'Arche de Noé, deux billets retiennent notre attention. Pour commencer, nous nous intéressons à l'« histoire » du 14 septembre 2020 concernant l'économie de restauration. Dans un premier temps, le « nous » semble désigner l'organisation Greenpeace puis de manière plus générale, il englobe la population canadienne. Cependant, nous éprouvons de la difficulté à définir ce « nous » dans les passages suivants : « Avec seulement 11.4 % de terres protégées au Canada, nous avons vraiment besoin d'intensifier et investir dans une meilleure protection qui va aider le Canada [...] » ; « nous avons l'occasion de nous spécialiser dans quelque chose qui deviendra de plus en plus en demande dans le monde entier. » ; et « En fait, cela ne fonctionne que si nous intégrons [...] en tant que décideurs, dans tous les processus de planification de l'utilisation des terres. » (Kölmel, 2020c). Alors que nous observons dans d'autres billets un « nous » représentant plutôt un ensemble, dans lequel

¹⁷ Nous n'abordons pas la position sur l'Arche de Noé dans les parties précédentes car il nous semble qu'aucune figure ne s'applique à ces billets.

Greenpeace Canada s'inclut, qui s'exprime face au gouvernement ou aux décisions politiques, il apparaît ici que le « nous » se positionne en tant que « décideurs », terme employé directement dans le texte. Il nous semble intéressant d'analyser la phrase dans son ensemble soit :

En fait, cela ne fonctionne que si nous intégrons, de manière holistique, les droits, lois, traités, et connaissances [autochtones] avec un financement approprié, pour s'engager de manière juste, en tant que décideurs, dans tous les processus de planification de l'utilisation des terres. C'est un pilier vital de notre cheminement collectif vers la réconciliation. (*ibid.*)

Nous notons une certaine confusion dans le sens de la phrase. Nous comprenons l'idée d'intégrer le point de vue des peuples autochtones dans l'utilisation des terres, mais nous sommes interpellés par la position de décideurs qui, pour nous, semble témoigner d'une position de pouvoir face aux autochtones. Deux autres passages nous interpellent. Nous nous intéressons dans un premier temps au suivant : « En fait, de nombreux écosystèmes dépendent des activités de gestion des Peuples Autochtones et d'autres communautés locales. L'accès et les droits de ces communautés doivent cependant être intégrés dans un concept de protection. » (*ibid.*). Nous avons de la difficulté à comprendre ce que signifie la deuxième phrase. Elle pourrait être comprise comme si l'accès et les droits des communautés autochtones devaient être limités, comme s'ils étaient bénéfiques pour les écosystèmes mais qu'il fallait cependant les contrôler. De plus, il est difficile de comprendre qui établit le concept de protection. À nouveau, la confusion dans la formulation de la phrase permet différentes interprétations et nous pousse à y percevoir le désir d'une forme de contrôle sur la gestion des terres. Finalement, nous retenons ce passage : « De plus, la conservation menée par les autochtones est considérée par une majorité comme un avantage important pour l'économie. » (*ibid.*) Aucune source n'accompagne cette affirmation. Premièrement, nous ne pouvons pas définir qui est cette majorité de personnes. Deuxièmement, nous ne savons pas de quelle économie il est question ici. L'économie des communautés autochtones ? L'économie canadienne ? Ces propos interrogent aussi concernant celles et ceux qui profitent de cette économie. Troisièmement, nous n'avons pas d'information expliquant en quoi les communautés autochtones sont « bénéfiques » pour l'« économie » et sur quelles données est basée cette information. En conclusion, cette phrase porte à confusion et il est difficile d'en comprendre le sens. Toutefois, au-delà de la compréhension complexe de ce passage, la formulation même de cette phrase pourrait faire écho à la définition de l'écologie coloniale de Ferdinand. Tout apparaît comme si la conservation des écosystèmes (il nous

semble que l'on parle ici des écosystèmes) mise en place par les communautés autochtones était acceptable et même encouragée, non pas parce qu'elle est nécessaire pour la vie de ces populations, non pas parce qu'elle fait partie de leur mode de vie, mais parce qu'elle est bénéfique pour l'économie.

Le deuxième billet est daté du 11 décembre 2020. Il concerne le cinquième anniversaire de l'accord de Paris et a pour but de faire le bilan sur les mesures mises en œuvre, ou non, depuis 2015. Dans le cas de ce billet, « nous » désigne majoritairement l'organisation Greenpeace, peut-être même Greenpeace International puisque l'auteurice est Jennifer Morgan, directrice générale de Greenpeace International. Dans le cas de cette « histoire », la formulation de certains propos nous interpelle. Nous notons par exemple la mention suivante : « des voix se sont élevées pour demander la justice environnementale et la fin du racisme systémique aux États-Unis » (*ibid.*). Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans notre partie sur le traitement des enjeux décoloniaux, Greenpeace Canada réitère à plusieurs reprises la présence du racisme systémique au Canada, et pas seulement aux États-Unis. Il est donc surprenant de constater qu'il est précisé que cette lutte pour la fin du racisme systémique se déroule aux États-Unis alors que nous mentionnons dans notre problématique que si les premières manifestations suite à la mort de George Floyd se sont tenues à Minneapolis, elles se sont déployées par la suite dans une soixantaine de pays. (Weine *et al.*, 2020). Finalement, c'est le passage ci-contre qui nous interroge le plus : « Nous voulons un monde meilleur, où l'objectif « zéro émission nette » assurera la santé et le mieux-être d'un plus grand nombre de personnes.» (*ibid.*) L'expression « d'un plus grand nombre de personnes » nous fait douter sur qui sont ces personnes et que fait-on des personnes restantes. À nouveau, nous n'affirmons pas ici que l'auteurice exprime volontairement le fait de devoir « sacrifier » des personnes mais ce passage fait tout de même écho avec la position du « sacrificateur » sur l'Arche de Noé qui convient du trop-plein du monde et concède à éliminer les autres pour maintenir sa réalité (Ferdinand, 2019). Nous notons cependant que l'auteurice mentionne plus loin « le nombre de gens subissant l'urgence climatique à titre individuel et souhaitant que les gouvernements traitent cette urgence avec tout le sérieux qu'elle mérite » (*ibid.*) Mais ces « gens », ce groupe, n'est pas clairement défini.

Ce qui est marquant dans le cas de ces deux billets est qu'ils évoquent les enjeux décoloniaux, aussi bien les luttes autochtones que les luttes antiracistes plus généralement, se rapprochant presque d'une forme de compréhension de l'Autre. Pourtant ces deux billets échouent à s'inscrire dans une forme d'écologie décoloniale et semblent même porter des traces d'une écologie coloniale telle que décrite par Ferdinand. En effet, il est surprenant de lire dans un même billet que « Le Canada a signé la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones, mais a été freiné par un système colonial, un racisme systémique et une économie basée sur l'extraction intensive de ressources naturelles. » (Kölmel, 2020b) puis « De plus, la conservation menée par les autochtones est considérée par une majorité comme un avantage important pour l'économie. » (*ibid.*), propos qui comme nous l'avons mentionné, porte à confusion étant donné le manque de clarté de la phrase.

Nous retenons parmi les différents points soulevés par Ferdinand quant à l'écologie coloniale, le fait que nombre d'environnementalistes ne lient toujours pas l'environnement aux enjeux sociaux comme les injustices sociales, les injustices raciales, les inégalités entre les femmes et les hommes, ou encore les discriminations. C'est une façon de penser l'écologie qui fait abstraction de la colonisation passée et actuelle, du racisme et de la destruction des communautés et des milieux autochtones (Ferdinand, 2019). Une caractéristique est aussi que ces discours, bien qu'ayant une visée universelle, sont toujours émis par les mêmes centres, soit les pays du Nord. Il nous semble important de rappeler cette caractéristique de l'écologie coloniale qui omet de considérer les injustices sociales car les billets de cette catégorie, « oublient », d'après le contenu des autres billets de notre corpus et de nos connaissances, de faire le lien entre enjeux environnementaux et décoloniaux. C'est par exemple le cas du billet du 20 août 2020 qui vise à mobiliser contre le projet de GNL Québec¹⁸. Il se trouve que le projet de GNL Québec, projet qui a finalement été rejeté en juillet 2021 (Greenpeace Canada, 2021), traverse le territoire ancestral commun des communautés innues d'Essipit, Pessamit et de Mashteuiatsh (Radio-Canada, 12 mai 2021). Cependant le billet ne mentionne à aucun moment l'impact que pourrait avoir ce projet sur ces communautés ou l'implication de celles-ci dans la lutte contre le projet GNL Québec.

¹⁸ Projet d'exportation de gaz vers l'international. Il nécessite la construction d'un gazoduc traversant l'Abitibi jusqu'au Saguenay, d'une usine de liquéfaction de gaz et un terminal maritime à travers le fjord du Saguenay pour exporter le gaz à l'international. (Greenpeace Canada, 20 août 2020).

Par ailleurs, comme nous l'avons précisé dans notre partie sur le traitement des enjeux environnementaux, la relance juste et verte fait partie des campagnes de Greenpeace. Parmi les principes fondamentaux de celle-ci, nous retrouvons en première position « Respecter les droits autochtones et travailler en partenariat avec les Premières nations » (Greenpeace Canada, 2020a). Pourtant le billet du 17 octobre 2020, qui relate une action directe menée par des bénévoles pour demander la mise en place d'une relance juste et verte, ne rappelle pas le lien entre la relance post-COVID et les luttes autochtones. Un autre exemple est celui du billet publié le 11 novembre 2020. Dans cette histoire qui propose différentes actions à mettre en place pour protéger les forêts et les milieux humides, l'auteur s'adresse ainsi « Soyez prêt·es à défendre votre oasis, votre morceau de paradis, ou tout simplement votre lieu de vie. » (Kölmel, 2020d). Nous pouvons donc déduire que ce billet s'applique tout aussi bien aux populations autochtones qui sont parfois dans l'obligation de se mobiliser pour protéger leurs milieux de vie. Pourtant, l'auteur ne fait pas référence aux luttes menées par les Autochtones. Il faut finalement s'intéresser à la petite légende de la photographie qui accompagne ce billet pour lire « Blocus par des maîtres de trappage Cris en 2018, avec Greenpeace, pour protéger le 10 % restant de la forêt Broadback, dans le Nord du Québec » (*ibid.*) Cela semble signifier qu'un lien est bien existant entre les actions proposées par Greenpeace et celles déjà mises en place par ces communautés, dont les Cris. Nous nous interrogeons donc sur la quasi-absence de référence à ces luttes au sein du billet.

Finalement, en nous intéressant aux mots-clics qui sont mobilisés pour chaque billet, nous constatons que le lien n'est pas toujours évident entre l'utilisation de certains mots-clics et le contenu des billets. C'est une situation que nous observons avec le mot-clic #Autochtones. Différents billets ont recours à ce mot-clic alors que le lien avec les Autochtones est très succinct au sein du texte. C'est l'exemple de deux billets qui traitent de la destruction de la forêt amazonienne et de la politique de Bolsonaro. Effectivement, dans les deux billets, nous notons les deux passages suivants : « il est temps de dénoncer les atteintes du gouvernement Bolsonaro envers les peuples autochtones et l'environnement » (Fick, 2020b) et « Cette dévastation est une catastrophe pour les peuples autochtones qui tentent de protéger leurs terres » (Fick, 2020a). Certes le lien entre la destruction de la forêt amazonienne et les conséquences sur les communautés autochtones est pointé dans ces billets, mais il n'est pas plus détaillé. Ayant analysé plusieurs billets

de cette autrice sur le même sujet dans notre corpus, nous savons que l’articulation entre les peuples autochtones et la forêt amazonienne est plus explicite et développée dans d’autres billets.

Cependant, ces deux billets ne suffisent pas à comprendre le lien alors que les mots-clics pourraient indiquer le contraire. C’est également le cas d’un billet concernant la préservation des forêts au Canada et comment éviter les fausses solutions. Une phrase fait référence au mot-clic #Autochtones soit « De plus, les connaissances traditionnelles autochtones et les identités liées à ces terres s’érodent. » (Kölmel, 2020b). Considérant l’ensemble du billet, les informations qu’il contient, et la mention succincte des connaissances autochtones, le mot-clic #Autochtones ne paraît pas pertinent. Cela nous interroge en tous cas sur l’objectif recherché par les auteurs et les autrices en mobilisant ce mot-clic. Des billets que nous avons choisi de classer dans les histoires qui mentionnaient de manière implicite les enjeux décoloniaux peuvent se rapprocher des points que nous évoquons ici. Cependant, il nous a semblé que la formulation ou les sources qui accompagnaient ces billets permettaient d’approfondir le sujet. Nous reviendrons sur la question des mots-clics dans notre chapitre 5 en tentant de croiser notre analyse qualitative avec notre analyse quantitative.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

5.1 Regards croisés entre les analyses qualitative et quantitative

Le croisement de notre analyse qualitative avec notre analyse quantitative nous permet de confirmer certaines observations, notamment quant aux articulations entre les mots-clics et par conséquent l'articulation entre les thèmes.

Premièrement, notre analyse quantitative montre que le mot-clic #JusticeRaciale est utilisé, en 2020, à une seule reprise avec #Forêts et avec #Climat. Même si ce mot-clic apparaît pour la première fois en 2020, ce manque d'association entre les mots-clics est aussi visible dans le contenu des billets. En effet, les billets qui mobilisent #JusticeRaciale s'intéressent essentiellement à cet enjeu, dénoncent le racisme systémique et les violences policières, mais n'établissent pas ou peu de lien avec les enjeux environnementaux. Y est soulignée plus particulièrement l'idée de l'intersection des luttes : « Nous devons démanteler les systèmes qui exploitent les gens et la planète, et la lutte pour la justice en est un élément essentiel. » (Ferguson, 2020a). Greenpeace Canada ne nie pas les liens entre l'environnement et la justice raciale mais ne souhaite pas pour autant que son positionnement soit uniquement justifié par cette articulation : « Nous ne nous soucions pas du racisme systémique uniquement parce qu'il s'agit d'un problème environnemental. Nous nous en soucions parce qu'il est critique en soi. » (*ibid.*) ; « Quels que soient les liens entre ces mouvements, nous nous élevons contre l'injustice raciale et la brutalité policière envers les communautés noire et autochtone ainsi que les autres communautés non-blanches. » (*ibid.*)

Ce que nous comprenons ici est que l'organisation veut montrer que la prise de position pour ces enjeux n'est pas simplement animée par son lien avec l'environnement, mais bien par des « valeurs humaines ». Toutefois, cela a aussi pour conséquence que les billets traitant d'enjeux environnementaux ne semblent pas établir d'articulation entre la justice raciale et l'environnement, même si cela est toutefois plus observable avec les luttes autochtones. Nous y reviendrons. Ainsi, cela explique le manque d'articulation du mot-clic #JusticeRaciale avec les mots-clics #Forêts et #Climat. Nous retenons tout de même un billet qui mobilise à la fois #JusticeRaciale, #Climat et #Forêt mais celui-ci a justement été classé dans la catégorie des billets qui nous interpellent quant

à leur forme d'écologie coloniale. Notre analyse quantitative montrait qu'en 2021, deux « histoires » associaient les mots-clics #JusticeRaciale, #Climat et #Forêts ne marquant pas une augmentation majeure. D'après notre analyse, cela témoigne du fait que si la lutte pour la justice raciale est bien présente dans les missions de Greenpeace Canada, elle reste à part des enjeux environnementaux.

En 2020, nous avons aussi observé que le mot-clic #Autochtones était utilisé avec celui de #JusticeRaciale dans 11,1 % des cas. Du point de vue du contenu, cela s'explique par le fait que les billets mobilisant #Autochtones concernent principalement, en 2020, la protection des forêts. Ce sujet est directement et spécifiquement lié aux luttes autochtones. En revanche, l'articulation avec le mot-clic #JusticeRaciale est moins évidente. Nous comprenons l'intention de ne mettre qu'un mot-clic dans le cas des billets faisant suite aux morts de George Floyd et Joyce Echaquan, mobilisant respectivement #JusticeRaciale et #Autochtones. Cependant, il est plus surprenant de voir que le billet appelant au définancement de la police n'utilise que le mot-clic #JusticeRaciale, alors que le contenu montre clairement le lien avec les luttes autochtones en pointant le fait que ces communautés au Canada sont tout autant touchées par le racisme systémique. Finalement le billet du 17 juin 2020 qui justifie la position de Greenpeace par rapport au racisme systémique ne mobilise cette fois-ci que le mot-clic #Autochtones. Cela nous interroge sur l'importance qu'attribuent les auteurs et les autrices au choix des mots-clics.

Néanmoins, nous rappelons que l'analyse quantitative a montré que l'utilisation conjointe des mots-clics #Autochtones et #JusticeRaciale étaient passé de 11,1 % en 2020 à 45,4 % en 2021 témoignant d'une évolution marquante. Cela signifie peut-être que l'articulation de ces enjeux est devenue plus systématique entre 2020 et 2021¹⁹.

Par ailleurs, l'analyse quantitative témoigne d'une articulation forte entre les mots-clics #Forêts et #Autochtones ainsi qu'entre les mots-clics #Autochtones et #Climat et cela de manière assez stable en 2019, 2020 et 2021. Notre analyse qualitative du corpus en 2020 explique assez bien cette

¹⁹ À titre d'exemple, comme nous le mentionnons dans notre chapitre 4, juin 2021 est marqué par la découverte macabre des restes de deux cent quinze enfants sur le site de l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops en Colombie-Britannique. Le billet de Greenpeace Canada relatant ces faits mobilise les mots-clics #JusticeRaciale et #Autochtones.

articulation. En effet, l'un des thèmes récurrents de cette période est la protection des forêts et plus particulièrement la protection de l'Amazonie qui a subi des feux de forêt importants en 2019. L'ensemble des « histoires » traitant de ce sujet mobilisent ainsi les trois mots-clics #Autochtones, #Climat et #Forêts et abordent les différentes conséquences de la destruction de l'Amazonie que ce soit pour le climat ou pour les Autochtones qui vivent dans cette forêt et en dépendent. Cependant, l'ensemble des billets mobilisant ces trois mots-clics n'accordent pas la même importance aux luttes autochtones ou du moins ne les abordent pas toujours de la même façon. Nous avons effectivement montré dans notre analyse qualitative que les mentions des enjeux pour les communautés autochtones étaient parfois très succinctes malgré l'utilisation de ce mot-clic. Nous retenons tout de même que l'imbrication des différents mots-clics fait relativement écho au contenu des billets même si celle-ci est moins visible dans le contenu que dans les mots-clics.

Un autre point soulevé dans notre analyse quantitative est le fait que les mots-clics ne sont pas toujours reliés à l'actualité. L'analyse qualitative confirme en effet que Greenpeace a son propre agenda. Nous le constatons par exemple avec les billets traitant de la protection de l'Amazonie. Il n'y a pas d'incendie au moment de l'écriture du premier billet, mais cela permet d'introduire le projet d'accord de libre-échange Canada-Mercosur dans l'agenda géopolitique et ainsi la lutte contre celui-ci qui prend place sur plusieurs années. Il est intéressant de voir qu'il en est de même avec les billets qui font suite à la mort de George Floyd. Greenpeace Canada publie en effet quatre billets entre le 4 juin et le 7 juillet 2020 qui font écho à la résurgence de BLM mais aussi aux critiques adressées de manière explicite par leurs sympathisantes et sympathisants quant à leur prise de position²⁰, l'obligeant ainsi à répondre et affirmer son positionnement. Nous constatons aussi l'agenda de Greenpeace à travers les différents billets qui concernent la relance juste et verte, qui est certes à l'origine reliée aux questionnements ayant fait suite à la crise sanitaire, mais qui devient une campagne à part entière de l'organisation. Cela explique ainsi la forte utilisation du mot-clic #Climat toujours mobilisé dans les billets sur la relance.

²⁰ Greenpeace Canada précise en effet dans ces deux billets avoir reçu des critiques et des questionnements de la part de ses sympathisantes et sympathisants. Les titres mêmes des « histoires » apparaissent comme éléments de réponses à ces critiques : « Assez, c'est assez. Voici pourquoi Greenpeace s'exprime contre le racisme systémique. » (Greenpeace Canada, Christy Ferguson, 17 juin, 2020) ; « Ne rien dire, c'est être complice. Voilà pourquoi Greenpeace Canada parle du racisme. » (Greenpeace Canada, Loujain Kurdi, 7 juillet 2020).

Cependant, nous nous interrogeons quant à l'utilisation du mot-clic #Climat dans l'ensemble de ces billets. En effet, si la lutte contre le dérèglement climatique fait partie des principes énoncés d'une relance juste et verte d'après Greenpeace Canada (Greenpeace Canada, 2020a), il en va de même pour la lutte pour les droits autochtones, entre autres. Pourtant, le mot-clic #Autochtones n'apparaît pas chaque fois que le thème de la relance juste et verte est abordé. En revanche, que le climat soit abordé ou non, le mot-clic #Climat apparaît systématiquement. D'après notre analyse, cela signifie que les mots-clics se veulent soit très « généraux ». Tous les billets mobilisant le mot-clic #Climat n'abordent pas de manière spécifique la crise climatique, mais plus généralement les enjeux environnementaux. Cette observation peut ainsi expliquer pourquoi nous constatons l'utilisation du mot-clic #Autochtones alors que la mention en est succincte. Nous pouvons finalement faire le même constat avec #Forêts dont la mention au sein des billets est parfois à peine visible. Cela montre que les mots-clics sont très généraux.

Le croisement des analyses quantitative et qualitative nous permet de revoir notre critique apportée à certains billets pour leur utilisation du mot-clic #Autochtones puisqu'il semble que cela soit le cas avec plusieurs mots-clics. Toutefois, le mot-clic #Autochtones désignant des communautés, des groupes de personnes, des êtres humains, il nous semble important que soit considérée la portée de ce mot-clic pour ne pas en faire une référence « pêle-mêle » au même titre que ceux de #Forêts ou #Climat. Au contraire, #JusticeRaciale semble être utilisé de façon mesurée. Le croisement des analyses quantitative et qualitative tend ainsi à montrer que la mobilisation des mots-clics dépend aussi des auteurs et des autrices. En effet, dans nos catégories sur l'écologie décoloniale manifeste et l'écologie décoloniale implicite nous comptons plus d'« histoires » que ce nous indique le nombre de mots-clics. C'est l'exemple de Jesse Firemong qui dans deux billets concernant le changement systémique post-COVID et la proposition de Greenpeace pour le discours du Trône, appelle à plusieurs reprises à soutenir les recommandations du mouvement BLM, à respecter les droits autochtones et met particulièrement de l'avant la justice raciale. Nous constatons que les mots-clics #Autochtones et #JusticeRaciale ne sont pas mobilisés, alors que le mot-clic #Plastique est utilisé pour le billet sur le changement systémique sans que ce sujet ne soit abordé dans l'« histoire » en question. Cela renforce à la fois notre idée selon laquelle les auteurs et les autrices n'accordent pas la même importance quant au choix des mots-clics, et le fait que les mots-clics sont parfois « fourre-tout » comme le montre l'usage de celui de #Plastique.

5.2 Qu'en est-il de l'écologie décoloniale ?

5.2.1 Un positionnement affirmé dans le soutien à BLM

Avant tout, il nous semble important de souligner le positionnement explicite adopté par Greenpeace Canada suivant la mort de George Floyd. Comme nous l'avons déjà mentionné, quatre billets accompagnent la résurgence du mouvement BLM. Dans l'ensemble de ces quatre « histoires », la position d'alliée adoptée par l'ONG reste identique. Il est important de le préciser puisque l'organisation est la cible de critiques émanant de ses propres sympathisantes et sympathisants. Or ces commentaires semblent être l'occasion pour l'ONG de réaffirmer son soutien, Greenpeace n'hésitant pas à citer directement les critiques en question :

Mais certaines personnes ont été critiques et se demandent pourquoi une organisation environnementale se prononce sur l'injustice raciale :

« Qu'est-ce que cela a à voir avec l'environnement ou la crise climatique ? », a commenté une personne. « Restez concentré·es sur l'environnement », a déclaré une autre. « Est-ce que Greenpeace se souvient au moins de la cause qu'elle défend ? » (Ferguson, 2020a)

Il est intéressant d'observer que Greenpeace est prête à aller à l'encontre d'une partie de ses militants, militantes, sympathisantes et sympathisants pour affirmer son positionnement. Ici nous retrouvons plutôt un discours commun à Greenpeace, c'est-à-dire un discours engagé et constant dans ses idées que nous observons tout autant dans les « histoires » traitant d'enjeux décoloniaux.

Cette prise de position est renforcée par le choix des termes. Nous avons déjà souligné l'emploi de l'expression de « racisme systémique », qui s'accompagne aussi de la reconnaissance que ce « phénomène » est présent au Canada, au moment où cette formule est source de discorde entre le provincial et le fédéral. Nous nous intéressons aussi aux mentions au sein d'un des billets du terme de « suprémacisme blanc ». Blay (2011) définit le suprémacisme blanc comme étant historiquement un « institutionally perpetuated system of exploitation and oppression of continents, nations, and peoples classified as “non-White” by continents, nations, and peoples who, by virtue of their white (light) skin pigmentation and/or ancestral origin from Europe, classify themselves as “White.” (Blay, 2011, p. 6). D'après l'autrice, ce système de maintien des privilèges, du pouvoir et de la richesse entre les mains des personnes blanches perdure jusqu'à aujourd'hui. Il n'est donc

pas anodin de la part de Greenpeace Canada d'employer ce terme en appelant à la lutte pour la fin de ce système d'oppression qui passe aussi par la reconnaissance de la présence de cette idéologie au Canada et donc les bénéfices que certaines personnes, même au sein de l'ONG, en tirent de manière plus ou moins volontaire. Nous notons toutefois que cette expression est seulement mentionnée dans le premier billet de notre corpus faisant suite à la mort de George Floyd.

5.2.2 Des différences marquantes entre le traitement des enjeux décoloniaux et des enjeux environnementaux

Après avoir exposé dans notre chapitre 4 les résultats de notre analyse qualitative, nous constatons plusieurs distinctions marquantes entre les billets. Nous observons trois différences majeures entre les traitements des enjeux environnementaux et des enjeux décoloniaux : le public cible ; la position réflexive ; l'appel à d'autres organisations. De fait, comme nous l'avons déjà mentionné, dans les « histoires » concernant des enjeux décoloniaux, Greenpeace Canada s'adresse au mouvement environnemental, aux personnes blanches et à ses sympathisantes et sympathisants. L'organisation adopte une position réflexive et mentionne, cite et partage le travail d'autres organisations. Cela témoigne, de la part de Greenpeace, d'une forme de prise de recul quant à ce sujet qui ne fait à l'origine pas partie de ses missions. Sur un terrain d'action qui n'est pas le sien, l'organisation préfère mettre de l'avant le travail de celles et ceux qui agissent dans cette lutte, du moins pour ce qui est des enjeux décoloniaux. Elle témoigne aussi d'un certain besoin de reconnaissance de la part de l'organisation sur un terrain où elle doit encore convaincre ses sympathisantes et sympathisants, contrairement à l'environnement. Il est aussi intéressant de voir que cette position réflexive accompagne une réflexion générale au Québec et au Canada quant à la reconnaissance du racisme systémique, avec certains désaccords entre les échelons provincial et fédéral. Comme le mentionne Farrah Khan, Greenpeace est « à l'origine majoritairement blanche ²¹ » (Khan, 2020) et doit alors s'interroger sur sa participation, ou non, aux systèmes qui perpétuent le racisme. La position réflexive est particulièrement forte dans ce billet publié quelques jours après la mort de George Floyd.

²¹ Précision de l'autrice : « Je m'en voudrais de ne pas mentionner ici que nombre de personnes non blanches travaillent ou dirigent plusieurs des bureaux de Greenpeace à travers le monde, et contribuent de manière significative à l'avancée de la lutte environnementale. » 2022-09-06 18:20:00 (Khan, 2020)

Ce positionnement permet aussi à Greenpeace de s'adresser à la fois aux personnes blanches, ainsi qu'au mouvement environnemental. Pour ce qui est du mouvement environnemental, Greenpeace semble se placer au même niveau, montrant que c'est tout le mouvement, y compris elle en tant qu'organisation, qui doit articuler cette lutte pour la justice raciale à la lutte environnementale. Ce discours vise à faire prendre conscience aux activistes écologiques que d'autres formes de luttes collectives sont complémentaires de la lutte environnementale traditionnelle et la lutte pour la justice raciale en fait intégralement partie. Dans son discours adressé aux personnes blanches, le constat est similaire. Greenpeace semble se sentir tout autant concernée par les changements qu'elle préconise. En se positionnant de la sorte, Greenpeace peut se permettre et peut justifier les changements qu'elle recommande. Mais au-delà du mouvement environnemental, ce sont les équipes de Greenpeace qui sont aussi directement concernées et visées par les mesures proposées dans le premier billet par Farrah Khan, directrice adjointe de Greenpeace. Nous retenons parmi ses propos, les deux points suivants :

Greenpeace n'a pas toujours donné la priorité à l'antiracisme. Nous devons le reconnaître et l'assumer. Désormais, nous accordons à cette lutte l'attention qu'elle mérite. Nos équipes et nos dirigeants s'engagent aujourd'hui à intégrer l'antiracisme dans toutes nos activités afin de contribuer à l'émergence de la justice et de la paix, et d'une certaine façon, d'honorer le nom de notre organisation. (Khan, 2020)

[...] je vous demande d'examiner votre privilège, d'être à l'écoute des environmentalistes noirs et autochtones, de vous sensibiliser au racisme dans notre mouvement, de vous renseigner sur les expériences des gens racisés qui travaillent pour les groupes environnementaux et de vous demander si vous en faites suffisamment. (*ibid.*)

L'implication de l'autrice est d'ailleurs confirmée dans les propos de Christy Ferguson, directrice générale de Greenpeace Canada : « Greenpeace c'est aussi notre directrice adjointe, Farrah Khan, qui nous pousse toutes et tous à continuer à faire un travail de décolonisation, d'antiracisme et de justice, aussi bien dans notre vie personnelle que dans notre travail. » (Ferguson, 2020a)

Ces différentes mesures proposées par Greenpeace aussi bien au mouvement environnemental, aux personnes blanches, à leurs adhérentes et adhérents qu'à ses propres équipes, son maintien dans son positionnement, la reconnaissance du passé colonial ainsi que la reconnaissance de ses propres failles inscrivent l'organisation dans une forme d'écologie décoloniale. Mais qu'en est-il de la

pérennité de ces mesures ? En effet, comme nous l'avons déjà souligné, les six billets concernant les enjeux décoloniaux s'inscrivent dans une forme d'écologie décoloniale. Pourtant, la suite de notre analyse nous amène vers une position plus critique compte tenu de certains discours et de la place accordée aux luttes décoloniales dans l'ensemble des « histoires ».

5.2.3 Distinctions dans les différentes mentions des luttes autochtones

Nous observons une différence dans le traitement des luttes autochtones entre les billets qui concernent principalement des enjeux décoloniaux et ceux qui traitent de l'environnement. Parmi la première catégorie de billets, la résurgence du mouvement BLM est explicitement liée aux luttes autochtones dans le discours produit par Greenpeace Canada, l'organisation montrant que les communautés autochtones sont aussi victimes du racisme systémique. Un exemple intéressant est le passage suivant dans le billet écrit par Loujain Kurdi pour justifier la décision de Greenpeace Canada de soutenir le mouvement pour la justice raciale :

Nous avons eu la chance de recevoir ce blogue co-écrit par Carole Brazeau, arrière grand-mère Anishnabe, et de sa fille Jennifer, grand-mère elle-même, qui nous illustrent savamment comment elles subissent encore aujourd'hui le racisme systémique dans leur vie de tous les jours et comment ce racisme a un effet sur leur avenir. Finalement, on saisit en quoi le système colonialiste et capitaliste en place alimente le racisme systémique et le changement climatique dont elles font les frais aussi en tant qu'autochtones. (Kurdi, 2020)

Le billet met de l'avant la parole de ces femmes autochtones qui témoignent et articulent ainsi différents enjeux. Pour reprendre leurs mots : « Climate catastrophe is the direct result of capitalism and colonialism. These two C's have enshrined a system that has systematically oppressed Indigenous peoples. » (Brazeau et Brazeau, 2020). Cette « histoire » montre clairement l'intersectionnalité entre les luttes environnementales et décoloniales. Cependant, ce billet ne fait pas partie de notre corpus car il n'a pas été traduit en français et n'apparaît donc pas dans les « histoires » mobilisant le mot-clic #Autochtones.

Dans cette même catégorie d'« histoires », deux concernent spécifiquement les enjeux autochtones : celui concernant le rapport de l'ENFFADA et celui faisant part de la mort de Joyce Echaquan, une femme atikamekw. Dans le premier, nous notons la mention des propos de Lorraine Whitman, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada. Dans le deuxième billet, nous

observons le partage d'une publication Facebook de l'autrice Kim Thúy Ly Thanh sur ce que les savoirs autochtones ont à nous apprendre. Comme dans l'exemple précédent, la parole des femmes autochtones est présente de manière plus ou moins directe. Ressort de ces deux billets une visée éducative / un objectif d'éducation envers le lectorat qui se justifie à travers les différentes citations, sources et références, ainsi que l'emploi de la forme affirmative : « Lisez, apprenez, agissez. » (Bergamo, 2020).

La situation est assez différente dans les billets qui concernent principalement des sujets environnementaux. Avant tout, nous rappelons tout de même que les luttes autochtones sont présentes dans les billets de Greenpeace Canada traitant d'enjeux environnementaux, à la différence des autres formes d'écologie décoloniale. Comme mentionné dans notre analyse, d'autres formes sont bel et bien abordées mais seulement dans les billets concernant concrètement des enjeux décoloniaux. Nous ne retrouvons pas d'articulation entre les enjeux environnementaux et des formes d'écologie décoloniale autre que les luttes autochtones. Une explication peut être que les enjeux autochtones sont très présents au Canada.

Néanmoins, nous nous interrogeons sur la façon dont sont abordées ces luttes. Nous notons que sur dix-huit « histoires » mentionnant les luttes autochtones, seulement deux billets citent explicitement une personne autochtone. Le fait que peu de billets fassent appel à des témoignages produit un discours quelque peu désincarné. Le manque de témoignages aurait pu s'expliquer dans le cas des « histoires » concernant les feux de forêt en Amazonie compte tenu de la distance géographique entre le Canada et le Brésil, mais compte tenu de l'existence de l'organisation Greenpeace Brésil et du nombre de billets publiés par ce groupe sur ce sujet référençant des témoignages, il nous semble que Greenpeace Canada pourrait avoir accès à ces témoignages au Brésil. Ce manque est aussi constaté dans des sujets qui concernent les luttes autochtones menées au Canada. Cela est d'autant plus marquant considérant qu'il existe une « histoire » rédigée par deux femmes autochtones témoignant donc que Greenpeace Canada possède des « contacts » auxquels l'organisation pourrait faire appel. Ainsi Greenpeace Canada aborde certes ces luttes mais ne donne pas ou peu la parole à celles et ceux qui les vivent réellement renforçant, d'après notre analyse, le caractère désincarné de ce discours. Cela nous mène aussi à la question suivante : est-ce que Greenpeace Canada considère les personnes autochtones comme faisant partie de son lectorat ?

Par ailleurs, il nous semble intéressant de revenir sur la portée du « nous ». Nous notons que dans la plupart des cas, le « nous » représente l'organisation Greenpeace, parfois plus spécifiquement les activistes pour l'environnement. Cette définition du « nous » est particulièrement importante dans les « histoires » traitant d'enjeux décoloniaux puisqu'il traduit les engagements de l'ONG. Toutefois, les billets articulant les enjeux environnementaux et les luttes autochtones emploient ces mêmes formes de « nous » en tant qu'organisation face à elles et eux au sein des communautés autochtones. Nous pourrions en déduire que les personnes autochtones ne font donc pas partie des auteurs et des autrices des billets renforçant le fait que ces enjeux sont discutés de manière désincarnée.

5.2.4 Éléments de réponses expliquant les différences

Il est vrai que les propos de Christy Ferguson concernant Farrah Khan²² nous indiquent qu'un travail et des réflexions sur ces enjeux sont bien en cours au sein de Greenpeace Canada. Mais au regard des billets où l'apport d'une dimension décoloniale est possible²³, l'articulation entre les enjeux décoloniaux et environnementaux est parfois confuse, parfois succincte, si elle n'est pas tout simplement absente des billets environnementaux. Certes, certains billets se détachent de cette critique mais comment expliquer l'écart entre ces six billets et une partie de notre corpus ? Notre analyse nous conduit vers plusieurs éléments de réponses.

Dans un premier temps, nous rappelons que ces 39 billets sont écrits par 20 auteurs et autrices. Nous avons pu constater au fur et à mesure de notre analyse des différences entre les points de vue. Avant tout, nous notons une première distinction entre les cinq autrices des « histoires » concernant des enjeux décoloniaux et les autres auteurs et autrices de notre corpus. Ainsi, nous constatons qu'au sein de la liste de ces autrices sont présentes la directrice générale de Greenpeace Canada, la directrice adjointe, ainsi que la chargée des communications avec les médias. Il nous semble important de le souligner car cela témoigne du fait que ces questions sont traitées par la direction même de Greenpeace Canada. Dans le même temps, nous notons que c'est le seul billet rédigé par

²² « Greenpeace c'est aussi notre directrice adjointe, Farrah Khan, qui nous pousse toutes et tous à continuer à faire un travail de décolonisation, d'antiracisme et de justice, aussi bien dans notre vie personnelle que dans notre travail. » (Greenpeace Canada, Christy Ferguson, 16 octobre 2020).

²³ Ces billets ne constituent donc pas l'ensemble de notre corpus.

la directrice adjointe, Farrah Khan au sein de notre corpus. Christy Ferguson et Marie-Christine Fiset sont à l'origine d'autres « histoires » citées pour leur mention implicite des enjeux décoloniaux.

Pour ce qui est des autres auteurs et autrices, il est difficile d'avoir un avis général tant les différences sont importantes entre elles et eux et parfois même entre les billets rédigés par une même personne. En effet, si parmi celles-ci, certaines consacrent un paragraphe entier ou seulement une ligne dès l'introduction aux enjeux décoloniaux, d'autres se limitent à un mot-clic ou à une phrase. Notre analyse montre qu'il n'y a pas d'homogénéité entre ces billets comme si toutes les équipes n'avaient pas eu / pris connaissance des mesures préconisées par Farrah Khan. Nous avons, par exemple, souligné le billet de Jennifer Morgan qui mentionnait le « racisme systémique aux États-Unis » (Morgan, 2020). Jennifer Morgan est, au moment de l'écriture de ce billet, directrice générale de Greenpeace International dont le siège est à Amsterdam. Certes, elle n'est pas à l'origine du discours prôné par Greenpeace Canada quant à la justice raciale et dans l'état actuel de nos connaissances nous ne sommes pas en mesure de savoir quelle était la position de Greenpeace International suite à la résurgence de BLM, mais cela marque tout de même un changement avec le discours tenu dans les billets faisant suite à la mort de George Floyd quelques mois plus tôt. Il est en effet souligné dans l'intégralité de ces billets que le racisme systémique est bien ancré au Canada et pas seulement aux États-Unis. Mais au-delà de la situation au Canada, comme aux États-Unis, nous rappelons que la résurgence du mouvement BLM s'est rapidement internationalisée suite à la mort de George Floyd puisque des manifestations ont été organisées dans une soixantaine de pays. Le billet de Jennifer Morgan ne mentionne pourtant que le « racisme systémique aux États-Unis » (*ibid.*).

Nous constatons aussi des différences au sein des billets des mêmes auteurs et autrices. C'est le cas par exemple de Reykia Fick qui est à l'origine des billets concernant les feux en Amazonie. Les luttes menées par les peuples autochtones en Amazonie ne sont pas aussi développées entre le premier et le dernier billet. Nous notons cependant que ces luttes sont toujours mentionnées dans l'ensemble de ces billets. Cette différence d'une « histoire » à l'autre peut simplement s'expliquer par le fait que Greenpeace Canada s'adresse manifestement à un lectorat fidèle et tient ainsi pour acquis que celui-ci a déjà lu les précédentes « histoires ». Le cas des billets du chargé de la campagne Nature et Alimentation est plus surprenant. Cinq « histoires » dont il est l'auteur

apparaissent dans notre corpus, mais ne se classent pourtant pas dans les mêmes catégories. En effet, le billet du 19 juin 2020 concernant le projet de mine de charbon en Colombie-Britannique apparaît, d'après notre analyse, dans l'écologie décoloniale manifeste. L'auteur y développe ainsi une posture de compréhension de l'Autre en sensibilisant aux impacts directs de la disparition des espèces, ici les caribous, sur les Nations autochtones « sur les plans culturel, spirituel et en tant que source de subsistance » (Kölmel, 2020a). Cette compréhension est renforcée par la citation des propos du chef Roland Willson des Premières Nations de West Moberly. Compte tenu de notre analyse de cette première « histoire » qui s'inscrit donc dans l'écologie décoloniale manifeste, il est surprenant de constater les critiques que nous avons portées aux autres billets de cet auteur par la suite. En effet, nous soulignons dans ces billets des mentions succinctes des enjeux autochtones, peu développées et non référencées, ainsi que des propos parfois incohérents. Nous retenons particulièrement le billet sur l'économie de restauration du 14 septembre 2020 où le positionnement en tant que « décideurs » et la confusion de certaines phrases quant aux bénéfices économiques que représente la conservation menée par les Autochtones pourraient faire écho à l'écologie coloniale de Ferdinand. Le dernier billet de cet auteur traite de la transition écologique. S'il ne fait pas référence aux enjeux décoloniaux, nous notons tout de même le lien avec la justice environnementale. Considérant les recommandations et la position de Greenpeace Canada vis-à-vis des enjeux décoloniaux exprimées dans les premiers billets de notre corpus faisant suite à la mort de George Floyd, il est difficile d'expliquer ces différences au sein des billets d'un même auteur. Un élément explicatif pourrait tout de même être la proximité temporelle de la première « histoire » avec la résurgence du mouvement BLM. Comme le montrent, entre autres, les débats autour du racisme systémique qui font suite à la mort de George Floyd, mais aussi la publication par Greenpeace Canada de trois « histoires » reliées directement à cette situation au mois de juin 2020, il nous semble que le sujet de la justice raciale est présent à la fois dans l'actualité générale et dans celle de Greenpeace Canada. Cela pourrait expliquer pourquoi le premier billet de cet auteur, au sein de notre corpus, publié le 19 juin 2020 est d'autant plus sensible à l'articulation entre la disparition des caribous et les conséquences sur les communautés autochtones. Cette sensibilité tend à disparaître par la suite.

Par ailleurs, comme mentionné précédemment, le public ciblé diffère entre les enjeux environnementaux et les enjeux décoloniaux. Alors que nous pouvons le définir assez clairement

dans le cas d'enjeux décoloniaux : soit les personnes blanches (nommées comme telles dans les billets analysés), le mouvement environnemental, les sympathisantes et les sympathisants de Greenpeace, celui-ci est beaucoup plus large pour les billets sur l'environnement. En tant qu'organisation environnementale, Greenpeace répond à ses missions en publiant des « histoires » environnementales et a donc moins besoin de prouver ou de justifier son positionnement à ce sujet. À la lecture des billets où l'écologie décoloniale est explicite, il nous semble que le poids de chaque mot est pesé. Au contraire, un sujet environnemental semble demander moins d'« attention ». Tout apparaît comme si les six billets traitant spécifiquement d'enjeux décoloniaux étaient à part d'un point de vue discursif. Leur écriture, le propos qui y est produit, la façon de s'adresser au lectorat, tout y est relativement différent. Comme le précisent certaines autrices de ces billets, il est impossible de ne pas parler de ce sujet et cela serait une faute de faire autrement : « Voilà pourquoi selon nous, ne rien dire, c'est devenir complice de cette injustice. C'est pourquoi nous prenons la parole et disons « Black Lives Matter » (Kurdi, 2020). Cela n'implique pas pour autant que Greenpeace Canada arrête de s'exprimer sur d'autres sujets. Ainsi, à titre d'exemple, entre le 4 juin et le 7 juillet 2020 (date du premier et du dernier billet faisant suite à la résurgence de BLM), période marquée par la pandémie de la COVID-19, l'organisation publie des « histoires » sur la relance juste et verte post-COVID, sur l'industrie du plastique, sur le projet de loi 61, sur le dérèglement climatique, etc.

Une autre question amenée par notre analyse est de savoir à qui s'adressent les billets sur l'environnement. Serait-ce seulement aux sympathisantes et sympathisants de Greenpeace ? Greenpeace reprend un discours qui semble principalement s'adresser aux sympathisantes et sympathisants ²⁴, à des personnes déjà sensibilisées aux questions environnementales, mais aussi qui appartiennent à une certaine classe sociale. Nous l'avons notamment observé dans deux billets publiés en fin d'année, au moment de Noël. Des alternatives sont proposées aux sapins de Noël et aux emballages mais soulèvent d'après nous certains enjeux symboliques, financiers, et géographiques.

²⁴ Une recherche effectuée en parallèle avec deux professeurs de l'UQAM sur les différents réseaux sociaux de Greenpeace Canada nous a montré que le public cible n'était pas le même sur Instagram notamment. En effet, nous avons constaté que le discours partagé sur Instagram par Greenpeace Canada s'adresse à un public assez jeune et engagé, plutôt des étudiants et étudiantes.

5.3 La justice environnementale

5.3.1 Des passages qui font écho à la justice environnementale

Comme nous l'avons observé dans notre analyse, certains billets articulent de manière plus ou moins explicite certains enjeux sociétaux et luttes environnementales. S'il est parfois plus difficile de voir un lien entre ces « histoires » et la définition de l'écologie décoloniale de Ferdinand, certaines font cependant écho à la justice environnementale.

Dans notre cadre théorique, où nous avons présenté la justice environnementale, nous avons retenu de la définition de Keucheyan (2016) selon laquelle la justice environnementale se caractérise par « la mise en rapport du « social - classe, genre, race - et [de] la nature » (Keucheyan, 2016, p. 8) et donc par l'intersection des inégalités environnementales et des inégalités sociales. Nous soulignons aussi ses origines communes avec la lutte contre le racisme environnemental (Naoufal, 2016). Ferdinand rappelle aussi le lien entre la naissance de la justice environnementale et l'écologie décoloniale et plus précisément une forme en particulier, celle menée historiquement par les anciens et les anciennes esclaves dans les Amériques qui allie aujourd'hui la « défense des écosystèmes, préservation d'un patrimoine culturel et d'une mémoire des anciens esclaves nègres à la lutte pour une égalité politique postcoloniale » (Ferdinand, 2019, p. 308). L'auteur défend d'ailleurs dans ses recherches les liens intimes entre la justice environnementale et les luttes décoloniales dans le monde. Nous retenons particulièrement le passage suivant : « Contrairement à une approche libérale qui la [la justice environnementale] réduit à un simple droit différencié à polluer [...] son sens originel est bien de remédier à ce *tort colonial et environnemental global* » (Ferdinand, 2019, p. 393).

D'après Laigle (2019), l'une des traductions concrètes de la justice environnementale est la coopération entre les différentes organisations : « des alliances entre des ONG transnationales (Greenpeace, 350.org, Amis de la Terre...), les communautés et associations locales, certaines fédérations professionnelles » (Laigle, 2019, p. 14). Une certaine forme d'alliances a justement été observée dans certaines « histoires » de Greenpeace Canada, particulièrement les billets concernant les enjeux décoloniaux. Comme nous le mentionnons dans notre analyse, dans chacun des billets de ce type, Greenpeace Canada cite d'autres organisations à travers la mention de leurs activités, de leurs sites Web, de leurs appels au financement ou à travers la citation même de certaines

personnes. Si cela traduit, certes, une reconnaissance de la part de l'organisation que ces enjeux ne font pas partie de son expertise, cela témoigne aussi de la reconnaissance du travail des autres organisations, de la nécessité de ces luttes et des coopérations possibles entre ces mouvements. Néanmoins, dans l'état actuel de notre recherche, nous ne connaissons pas la pérennité de ces alliances. Si nous les constatons d'un point de vue discursif, aucune information ne nous indique si celles-ci sont développées en dehors de ces discours.

En outre, l'un des points fondamentaux de la justice environnementale est de reconnaître que toutes les populations ne sont pas affectées de la même manière par les changements environnementaux. Deux billets nous semblent particulièrement pertinents dans cette optique. En effet, le cas de l'« histoire » sur les conséquences de la fonte des glaces met justement de l'avant le fait qu'au-delà de l'impact sur la biodiversité marine et sur le climat, celle-ci a des conséquences directes sur les populations côtières et certains pays du Sud dont l'alimentation et le mode de vie dépendent directement des mers. L'auteur parvient à aborder ce sujet depuis un autre point de vue :

Le déclin de nos océans et la crise climatique touchent de plein fouet les populations du Sud et les personnes les plus marginalisées de nos sociétés. Nous savons qu'en plus de leur rôle dans la régulation du climat, des océans en bonne santé sont une source importante de nourriture locale pour de nombreuses communautés côtières. C'est la raison pour laquelle nous devons nous assurer que les politicien·nes écoutent leur voix et celle de millions de personnes qui réclament une action immédiate pour protéger notre planète bleue. (McCallum, 2020)

Ce n'est pas l'impact sur l'humanité entière qui est cette fois-ci mis de l'avant, mais la reconnaissance que la fonte des glaces touche en premier lieu les populations défavorisées. S'il était difficile de reconnaître une forme précise d'écologie décoloniale dans ce billet, la justice environnementale y est bien observable. Nous notons néanmoins que l'auteur, Will McCallum, est responsable de la campagne Océans pour Greenpeace UK et non membre de Greenpeace Canada²⁵.

Le deuxième billet, rédigé par la directrice des médias, a été à l'origine publié dans *La Presse* en mai 2020. L'autrice fait le parallèle entre les conséquences de la pandémie et celles des catastrophes naturelles en soulignant l'impact de ces différents enjeux sur des communautés déjà éprouvées. À

²⁵ Le billet a été partagé par Greenpeace Canada mais une recherche supplémentaire sur l'auteur nous a indiqué son lieu de travail. Cette information n'était pas précisée dans le billet.

travers différents chiffres, elle montre les conséquences directes du changement climatique, qu'elles soient proches du lectorat, au Canada, ou à des milliers de kilomètres au Kenya :

Il y a quelques semaines à peine, 5000 personnes ont dû être évacuées à Fort McMurray en raison d'inondations, alors même que la province de l'Alberta tentait toujours d'endiguer la propagation du coronavirus. Et que dire des inondations qui sévissent au Kenya où plus de 100 000 personnes ont été évacuées depuis mars ? Imaginez une telle situation d'urgence avec la nécessité supplémentaire et inexorable de pratiquer la distanciation physique. (Fiset, 2020)

Dans l'« histoire » dressant le bilan du cinquième anniversaire de l'accord de Paris, nous notons aussi une certaine reconnaissance des différents impacts du dérèglement climatique. L'articulation n'est d'après nous pas explicite, mais souligne tout de même le soutien indispensable aux populations vulnérables :

Il y avait de quoi fêter, puisque cet accord fondé sur la science reconnaissait enfin que la biodiversité et les populations les plus vulnérables ne devaient pas être anéanties par un système motivé par l'appât du gain et ne profitant qu'à une petite élite. Face à l'industrie fossile, nous avons célébré la beauté et la diversité d'un mouvement par lequel des gens de tous les pays ont uni leurs voix pour faire pencher la balance en faveur des populations vulnérables. (Morgan, 2020)

5.3.2 Encore du chemin à faire

Nous observons la volonté de Greenpeace Canada d'articuler des enjeux sociétaux à des sujets environnementaux dans certains cas. Toutefois, nous formulons plusieurs critiques, similaires à celles concernant l'écologie décoloniale, comme des mentions trop implicites ou succinctes, une forme de discours désincarné ou encore l'absence d'articulation dans des billets où les liens entre enjeux sociétaux et enjeux environnementaux auraient pu être clairement établis.

C'est par exemple le cas des billets concernant les feux en Amazonie. La plupart de ces « histoires » stipulent de manière plus ou moins explicite les conséquences des feux sur les communautés autochtones qui les vivent en premier lieu. Elles demandent aussi la mobilisation pour lutter contre l'accord de libre-échange Canada-Mercosur. Au sein de l'un des billets sont partagées trois vidéos,

plus précisément des enregistrements Zoom. L'une de ces vidéos présente une discussion entre Greenpeace Canada et l'Union Paysanne²⁶ et est résumée par les mots suivants:

Mme Renaud a offert de nombreuses pistes de réflexion sur les feux de forêt en Amazonie et la manière dont le projet de libre-échange Canada-Mercosur risque de perpétuer les pratiques destructrices de l'agro-industrie. En guise d'alternative, elle a proposé un système alimentaire durable axé sur les gens et l'environnement. (Fick, 2020b)

Dans notre méthodologie, nous avons expliqué analyser seulement les textes des billets. Néanmoins, nous nous sommes intéressés au discours de cette vidéo. Marie-Josée Renaud de l'Union Paysanne y développe les conséquences négatives de l'accord de libre-échange sur les agricultrices et agriculteurs aussi bien au Brésil qu'au Canada, mais aussi le fait qu'en signant cet accord, le Canada prend part au non-respect des droits de la personne, notamment envers les communautés autochtones dont la vie dépend de la forêt amazonienne tout en entretenant aussi cette forêt depuis des années, et au non-respect des lois environnementales. De plus, elle montre comment le fonctionnement du système alimentaire actuel impacte de manière négative l'environnement, les consommatrices et les consommateurs, mais aussi les paysans et paysannes à l'international. Elle rappelle l'importance de la solidarité mondiale face à ces enjeux et met de l'avant le travail effectué par l'organisation Via Campesina²⁷. En abordant ces différents aspects de l'accord de libre-échange, cet extrait est un exemple concret de l'intersectionnalité de ces enjeux et de l'importance de croiser les luttes. Certes, Greenpeace Canada est à l'origine de la publication de cette vidéo mais il nous semble, dans un premier temps, que l'introduction écrite de la vidéo ne met pas de l'avant cette articulation, et dans un deuxième temps, que ces réflexions développées au sein de la vidéo auraient pu apparaître concrètement parmi les trois autres billets traitant de ces enjeux. Il est d'autant plus regrettable que la question de la résilience alimentaire ne soit pas plus développée dans ces billets compte tenu du fait que nous retrouvons sa mention dans d'autres

²⁶ Association québécoise regroupant des agricultrices et des agriculteurs, et toute personne luttant pour la souveraineté alimentaire des territoires.

²⁷ Via Campesina est un mouvement international existant depuis 1993 rassemblant « des millions de paysan·nes, de travailleur·euses sans terre, d'indigènes, d'éleveur·euses, de pêcheur·euses, de travailleur·euses agricoles migrant·es, de petits et moyens agriculteur·rices, de femmes rurales et de jeunes du monde entier. » (Via Campesina, s. d.). Via Campesina défend l'idée de souveraineté alimentaire et d'agriculture paysanne.

« histoires ». C'est le cas, à titre d'exemple, du billet de Olivier Kölmel concernant la transition écologique des villes et des villages dans lequel il développe les bienfaits de la justice et de la résilience alimentaire aussi bien pour les humains que pour la planète.

Nous observons aussi le manque de développement de certains propos. Alors que le billet portant une critique assez forte sur le « mythe du recyclage du plastique » (King, 2020) fait un parallèle intéressant entre les conséquences environnementales et les impacts sanitaires des usines sur les populations locales : « La pollution plastique continuera d'affecter le climat, la biodiversité et les écosystèmes planétaires, et la situation continuera d'affecter les communautés autochtones et en premières lignes vivant à proximité de sites contaminés ou des usines pétrochimiques. » (*ibid.*), nous notons cependant qu'aucune source, référence ou développement supplémentaire accompagne ce propos. Cela nous amène à formuler à nouveau une critique similaire à celle concernant la mention des enjeux autochtones, soit un discours plus désincarné que celui d'autres billets, car ne faisant pas référence à des témoignages.

Dans le même ordre d'idée, l'idée de « justice globale » revient à plusieurs reprises dans le discours de Greenpeace Canada et plus particulièrement dans les « histoires » qui promeuvent une relance juste et verte post-COVID. À travers ce que nous comprenons des principes de la relance juste et verte, il nous semble que cette justice globale se rapproche de la justice environnementale mais les billets présents dans notre corpus ne développent, d'après nous, pas assez cette idée, et par conséquent ne nous permettent pas de l'affirmer. Comme pour les enjeux décoloniaux, l'articulation concrète avec les enjeux sociétaux qui permettrait de s'inscrire dans une forme de justice environnementale, reste superficielle, voire inexistante dans certains billets. Cette observation nous renvoie aux recherches de Ferdinand montrant que de nombreux environnementalistes peinent encore à lier l'environnement aux enjeux sociaux tels que les injustices sociales, les injustices raciales, et les inégalités entre les femmes et les hommes.

5.4 De l'importance du discours

Nous avons exposé dans notre méthodologie la dimension reproductrice du discours c'est-à-dire une utilisation du langage qui peut à la fois reproduire la structure sociale, la stabiliser ou la changer (Wodak et Meyer, 2016). Nous constatons dans le cas de Greenpeace Canada, un discours qui a

parfois pour vocation d'inciter à la modification de certaines structures et cela est observable aussi bien dans le traitement des enjeux environnementaux que dans celui des enjeux décoloniaux avec notamment un positionnement critique face aux décisions politiques et un objectif de sensibilisation envers le lectorat. Toutefois, notre constat du manque d'articulation entre certains enjeux environnementaux et une dimension décoloniale, voire sociétale de manière générale, pourrait plutôt indiquer la reproduction de certaines structures sociales, la reproduction d'analyses traditionnelles participant à une reproduction sociale à l'identique.

Par ailleurs, notre approche méthodologique qui s'inscrit dans une perspective critique nécessite de replacer le discours dans son contexte. D'après notre analyse du discours de Greenpeace Canada, nous notons que si l'ensemble des « histoires » n'est pas directement lié à une actualité, la recontextualisation est indispensable. En effet, le discours décolonial de l'ONG s'inscrit dans le contexte particulier de la résurgence de BLM au même titre que la promotion d'une relance juste et verte intervient dans un contexte de pandémie. Ainsi, nous observons bien ici l'influence du contexte social sur le discours de Greenpeace. Cela témoigne du fait que l'organisation est sensible au contexte dans lequel elle évolue, mais nous interroge aussi sur la pérennité de la dimension coloniale du discours au-delà d'une actualité plus ou moins « chaude ».

CONCLUSION

6.1 Résultats et interprétations

Suite à l'analyse de nos résultats de recherche, nous pouvons à présent établir quelques conclusions concernant l'articulation des enjeux décoloniaux et des enjeux environnementaux dans le discours de Greenpeace Canada sur le Web. Comme nous l'avons montré dans notre problématique, 2020 s'avère créer un contexte particulier marqué par la pandémie de COVID-19 et la résurgence de mouvements sociaux, tels que le mouvement Black Lives Matter et les mouvements décoloniaux de manière plus générale. Il faut ajouter à cela une situation et des perspectives environnementales dramatiques.

La résurgence du mouvement BLM, qui fait suite à la mort de George Floyd, amène Greenpeace Canada à affirmer une position de soutien, voire d'allié. Ce positionnement est confirmé à plusieurs reprises dans différents billets qui concernent essentiellement les enjeux décoloniaux. Greenpeace Canada veut s'investir dans la lutte contre le racisme systémique et pour la justice raciale. Les luttes autochtones sont très présentes dans ces billets, et ce lien est renforcé par l'actualité soit le report du plan d'action pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA disparues et assassinées et la mort de Joyce Echaquan, femme atikamekw, à l'hôpital de Joliette. Au sein de ces billets, les liens entre la lutte environnementale et la lutte décoloniale ne sont pas particulièrement mis de l'avant. En effet, Greenpeace Canada affirme que cette articulation existe et que les luttes pour la justice environnementale et la justice raciale sont intrinsèquement liées, mais ce n'est pas le message principal du discours. Ce n'est pas ce lien qui justifie la prise de position de l'organisation et qui anime la publication de ces billets. C'est le côté humain qui est avant tout souligné. Nous repérons dans ces billets un discours engagé et constant, une prise de position affirmée et la mise en avant des organisations et des personnes qui luttent directement pour ces enjeux.

Il est plus difficile d'avoir un avis général sur les billets traitant d'enjeux environnementaux. Premièrement, tous les sujets qui y sont abordés ne sont pas articulables avec une dimension décoloniale. Deuxièmement, dans les « histoires » qui mentionnent les enjeux décoloniaux, le discours de Greenpeace Canada varie entre des mentions explicites et référencées, des mentions

implicites, des propos qui manquent de clarté et de sources et parfois l'absence même de lien là où l'articulation entre enjeux environnementaux et décoloniaux serait pourtant possible.

Considérant la définition de l'écologie décoloniale de Ferdinand, nous avons observé trois catégories de billets : soit les « histoires » où l'écologie décoloniale est manifeste; des « histoires » où elle y est implicite ; et des « histoires » qui portent les traces de l'environnementalisme colonial. La première catégorie comprend les billets qui traitent essentiellement d'enjeux décoloniaux. Comme nous l'avons précisé, si dans ces discours les liens entre l'environnement et la décolonisation ne constituent pas le sujet central, ceux-ci sont toutefois soulignés et développés à plusieurs reprises. Au sein de cette catégorie sont aussi comptés des billets qui articulent explicitement les luttes autochtones et parfois plus généralement la lutte pour la justice raciale, à d'autres sujets. Dans l'ensemble de ces « histoires », nous observons ce que Ferdinand nomme la compréhension de l'Autre à travers les différentes citations, témoignages, sources et références qui sont proposés. Cette compréhension de l'Autre est également visible grâce à la justesse des mots, aux choix des expressions et des termes. Celle-ci nous apparaît particulièrement importante dans le cas des luttes autochtones.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux « histoires » où l'écologie décoloniale est plus implicite. Ces billets mentionnent tous de manière plus ou moins succincte et implicite des enjeux décoloniaux. Il y a une certaine forme de la compréhension de l'Autre mais à laquelle nous pouvons reprocher de ne pas être assez poussée et développée. Nous notons aussi le manque de sources et de témoignages, la mention des enjeux décoloniaux apparaissant ainsi comme superficielle. La forme implicite de ces discours rend d'ailleurs difficile sa catégorisation dans une des formes d'écologie décoloniale telles que décrites par Ferdinand. Dans la dernière catégorie, nous avons rassemblé les billets où le sens de certains propos nous a interpellés et les « histoires » où nous notons l'absence d'articulation entre le sujet et les enjeux décoloniaux alors que celle-ci était possible. Le manque d'articulation entre les enjeux décoloniaux et environnementaux est d'ailleurs observable à travers l'analyse quantitative des mots-clics. Les informations tirées de cette analyse concernant les mots-clics sont toutefois à prendre avec un certain recul compte tenu du fait que les auteurs et les autrices ne semblent pas toujours avoir la même utilisation de ces mots-clics.

Si des formes d'écologie décoloniale ne sont pas toujours observables, nous notons cependant que certaines « histoires » font écho à la justice environnementale. En effet, nous soulignons l'articulation des sujets avec des enjeux sociétaux, l'association au travail d'autres organisations ainsi que la mise en avant des différents impacts du changement climatique, entre autres, sur les différentes populations en fonction de la géographie, mais aussi du niveau social.

Pour répondre à notre question de recherche, nous pouvons affirmer que oui, une certaine articulation existe dans le discours de Greenpeace entre les enjeux environnementaux et les enjeux décoloniaux. Cependant, cette articulation n'est pas constante. L'écart existant entre le discours produit dans les différents billets de notre corpus ne nous permet pas d'affirmer que Greenpeace Canada s'inscrit clairement dans une forme d'écologie décoloniale. Cette distinction entre les différentes « histoires » montre que l'ensemble des auteurs et des autrices ne consacrent pas la même importance au lien entre environnement et décolonisation. Nous précisons, à nouveau, que nous formulons cette critique seulement à partir de l'analyse des billets qui mentionnent ou auraient pu mentionner les enjeux décoloniaux.

Nous avons un regard d'autant plus critique envers le discours de l'organisation que nous tenons compte du fait que les mesures préconisées au sein de ces billets ont fait écho à la résurgence de BLM. Nous avons souligné tout au long de notre recherche la prise de position engagée de l'ONG suite à la mort de George Floyd dont nous notons dans les billets concernés le choix réfléchi des termes, la visée éducative, le positionnement à l'encontre d'une part de son lectorat et d'autre part la constance de son discours. Au sein de ces billets, Greenpeace Canada formule plusieurs changements indispensables à appliquer pour les luttes en faveur de la justice raciale, ces changements concernant aussi bien les équipes de Greenpeace Canada. Nous avons été d'autant plus sensibles à la portée de l'articulation entre les enjeux environnementaux et les enjeux décoloniaux. D'après les résultats de notre recherche, Greenpeace Canada peine donc à s'inscrire totalement dans l'écologie décoloniale. Nous pouvons néanmoins constater des efforts et un travail qui va dans ce sens-là, mais comme au sujet de la justice environnementale, il reste du chemin à faire.

6.2 Limites de la recherche

Tout au long de cette recherche, différentes limites se sont révélées. Ces limites s'appliquent particulièrement à notre méthodologie. La première observée concerne la publication des billets en anglais et en français. Nous avons fait le choix de sélectionner notre corpus avec les mots-clics #Autochtones, #JusticeRaciale, #Climat et #Forêts impliquant donc que les billets seraient tous en français. Greenpeace Canada ayant des bureaux à Vancouver, à Toronto et à Montréal, les équipes sont bilingues. Nous avons découvert que les billets ne sont pas systématiquement traduits de l'anglais au français, et vice versa. Les billets qui ne sont pas traduits en français mobilisent donc des mots-clics anglais et ne sont donc pas apparus dans notre corpus. Une autre limite de la langue concerne les billets qui ont bien été traduits de l'anglais au français. Certaines phrases semblent perdre parfois de leur sens dans la traduction et nous ont paru plus claires en anglais. Compte tenu du temps imparti pour la réalisation du mémoire, il aurait été toutefois difficile de chercher les traductions de chacun des billets, soit trente-neuf au total, et de travailler à partir d'elles.

Plusieurs limites sont aussi apparues dans notre analyse quantitative. Nous avons constaté que tous les auteurs et autrices n'avaient pas la même utilisation des mots-clics et ne semblaient pas y accorder la même importance. Leur emploi ne fait pas toujours sens et n'est donc pas forcément représentatif du contenu du billet. Cela nous fait remettre en question la pertinence d'intégrer les mots-clics dans l'analyse du discours.

Le temps imparti pour la réalisation de notre recherche nous a par ailleurs contraints à ne pas mener d'entrevues avec des membres de Greenpeace Canada. Les informations que nous aurions pu recueillir à travers celles-ci manquent afin de compléter nos résultats et nos interprétations. Il est difficile d'avoir un regard juste sans savoir ce qui se passe réellement à l'interne concernant la question de la justice raciale et des enjeux décoloniaux en général. Il aurait en effet été très pertinent de savoir si les mesures préconisées par l'organisation ont été discutées et transmises à toutes les équipes. Cela nous aurait aussi permis de comprendre mieux les utilisations des mots-clics. Finalement, des entretiens auraient permis de formuler plus d'éléments explicatifs quant aux différences des discours entre l'ensemble des autrices et des auteurs, voire des différences éventuelles de propos tenus par le même auteur, la même autrice.

Nous soulignons aussi l'aspect restreint de notre sujet d'étude soit l'étude qualitative des billets du site Web entre juin et décembre 2020. Il aurait été intéressant de pouvoir comparer le discours produit sur le site Web et sur les autres réseaux sociaux de l'ONG. De plus, même si l'analyse quantitative des mots-clés en 2019, 2020 et 2021 nous a fourni quelques éléments de réponse, il est difficile de vérifier ces derniers sans analyse qualitative des billets sur ces mêmes périodes.

6.3 Ouvertures sur de nouvelles pistes de réflexion

Nous n'avons pas cherché dans ce mémoire à envoyer une critique à Greenpeace Canada, dont nous reconnaissons un certain travail de décolonisation, mais simplement à montrer que l'articulation entre enjeux environnementaux et enjeux décoloniaux demande un réel changement de discours qui va au-delà de l'actualité. Le chemin est encore long, mais indispensable. Ferdinand le formule ainsi : « Faire face à l'urgence de cette tempête écologique demande à revenir aux origines de cette crise comme aux origines de la justice environnementale et justice climatique » (p.403). Pour affronter cette crise, il faut alors relier la justice environnementale à ses effondrements passés en reconnaissant les élans féministes et antiracistes initiaux. À l'heure où le GIEC annonce qu'il ne reste que trois ans pour limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 degré, il nous semble essentiel de revoir notre façon de réfléchir l'écologie (Léveillé, 2022, 4 avril).

La récente publication du numéro de *Spirale* consacrée aux Écologies (dé)coloniales est un indice du développement de certains changements dans l'appréhension de la lutte environnementale. Parmi les différents essais de ce numéro, nous retenons, entre autres, l'article de Étienne-Marie Lassi (2022) sur « "L'invention du colonialisme vert. En finir avec le mythe de l'Éden africain" de Guillaume Blanc ». L'auteur montre comment l'environnementalisme actuel reproduit les mêmes systèmes colonisateurs, renforçant ainsi une décolonisation inachevée de l'Afrique en déposant les communautés de leurs territoires et de leurs droits, ne réfléchissant l'écologie que depuis l'Occident. Ces systèmes sont visibles à différents niveaux comme dans la « protection de la nature » qui s'interprète comme « la concrétisation du fantasme européen qui imagine ce continent comme une terre sauvage à préserver des effets de toute civilisation humaine, y compris de celle des Africains. » (Lassi, p. 13) Blanc revient sur l'histoire des réserves de chasse et des parcs créés à partir de 1892 qui ont façonné, des années plus tard, les parcs naturels actuels. L'ingérence de la communauté internationale témoigne de la « disqualification des savoirs » (ibid., p. 15) des

populations locales africaines. À travers des exemples contemporains, Blanc montre comment ces systèmes de préservation de la nature obligent, pour créer des zones protégées, à l'expulsion de populations, ce qui entraîne tout un ensemble de conséquences identitaires et financières. Finalement, Blanc effectue une certaine analyse de discours, notamment dans le cas de l'UNESCO qui célèbre les traces de l'agropastoralisme dans le parc des Cévennes en France, alors qu'il les condamne dans le cas du parc du Simien en Éthiopie (Lassi, 2022). Cette distinction dans le traitement de l'écologie témoigne de la nécessité de décoloniser les discours.

Enfin, il apparaît difficile dans l'état actuel de nos connaissances de savoir comment une organisation telle que Greenpeace pourrait avoir un impact sur la décolonisation de l'écologie à une échelle plus vaste que le Canada, mais nous nous interrogeons cependant sur le discours de l'organisation à l'international. Ainsi, sur cinquante-huit bureaux, seulement trois sont présents en Afrique.

APPENDICE A

LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU CORPUS DE L'ANALYSE QUALITATIVE

- Bergamo, L. (2020, 5 juin). Rapport sur les femmes autochtones disparues et assassinées : Un an plus tard, où sont les actions? Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38686/rapport-sur-les-femmes-autochtones-disparues-et-assassinees-un-an-plus-tard-ou-sont-les-actions/>
- Bonin, P. (2020, 10 juin). Trois jours pour bloquer le projet de loi 61. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38783/trois-jours-pour-bloquer-le-projet-de-loi-61/>
- Bonin, P. et L'Héritier, I. (2020, 11 juin). Desjardins : une belle victoire d'étape pour le désinvestissement des énergies fossiles. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38866/desjardins-une-belle-victoire-detape-pour-le-desinvestissement-des-energies-fossiles/>
- Brazeau, C. et Brazeau, J. (2020, 21 juin). An Anishinabe great-grandmother and her daughter, a grand-mother herself, warn us about the 3 C's. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/39998/on-2020s-national-indigenous-day-two-anishinabe-grandmothers-warn-us-about-the-three-cs/>
- Ferguson, C. (2020a, 17 juin). Assez, c'est assez. Voici pourquoi Greenpeace s'exprime contre le racisme systémique. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/39863/assez-cest-assez-voici-pourquoi-greenpeace-s-exprime-contre-le-racisme-systemique/>
- Ferguson, C. (2020b, 16 octobre). Le concert d'Amchitka - d'hier à aujourd'hui. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/43689/le-concert-damchitka-dhier-a-aujourd'hui/>
- Fick, R. (2020a, 23 octobre). Il y a un monstre dans ma cuisine. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/43999/il-y-a-un-monstre-dans-ma-cuisine/>
- Fick, R. (2020b, 8 décembre). L'avenir de la forêt amazonienne se joue MAINTENANT. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/45038/lavenir-de-la-foret-amazonienne-se-joue-maintenant/>
- Fick, R. (2020c, 14 décembre). Notre gouvernement doit agir, car ce qui se passe en Amazonie nous concerne tou·te·s. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/45158/notre-gouvernement-doit-agir-car-ce-qui-se-passe-en-amazonie-nous-concerne-tous/>

- Firemong, J. (2020a, 18 juin). 5 bonnes raisons pour lesquelles votre député·e doit soutenir une relance juste et verte. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40027/5-bonnes-raisons-pour-lesquelles-votre-depute%C2%B7e-doit-soutenir-une-relance-verte-et-juste/>
- Firemong, J. (2020b, 30 juin). Qu'est-ce qu'un changement systémique et comment pouvons-nous mieux reconstruire après la Covid-19? Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40389/quest-ce-quun-changement-systemique-et-comment-pouvons-nous-mieux-reconstruire-apres-la-covid-19/>
- Firemong, J. (2020c, 16 septembre). Discours du Trône de Greenpeace Canada. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/42137/discours-du-trone-de-greenpeace-canada/>
- Firemong, J. (2020d, 21 septembre). Six types d'emplois convoités en prévision d'une relance juste et verte - Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/42268/six-types-demplois-convoites-en-prevision-dune-relance-juste-et-verte/>
- Firemong, J. (2020e, 24 septembre). Discours du Trône: du blabla ou des bonnes nouvelles? Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/42541/discours-du-trone-du-blabla-ou-des-bonnes-nouvelles/>
- Fiset, M.-C. (2020, 30 septembre). Joyce. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/43345/joyce/>
- Greenpeace Canada. (2020a). Principes et parcours menant à une relance juste et verte. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2020/09/20200821-Principes-et-parcours-menant-a-une-relance-juste-et-verte.pdf>
- Greenpeace Canada. (2020b, 11 juin). APPEL À L'ACTION: Définancez la police au Canada. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38851/appe-a-l-action-definancez-la-police-au-canada/>
- Greenpeace Canada. (2020c, 27 novembre). 'EXPOSÉS': le rapport hebdomadaire sur les scandales et le lobbying du secteur pétro-gazier. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/36804/exposes-les-scandales-et-le-lobbying-du-secteur-petro-gazier/>
- Greenpeace Canada. (2021, 21 juillet). IMMENSE VICTOIRE CITOYENNE! Le projet GNL Québec est rejeté. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/49306/immense-victoire-citoyenne-le-projet-gnl-quebec-est-rejete/>
- itsahashtaglife. (2020, 5 novembre). Une majorité de Canadien·nes souhaite que le gouvernement travaille en priorité sur cet aspect de la relance - mais les investissements seront-ils au rendez-vous? Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/44515/une-majorite-de->

canadien%C2%B7nes-souhaite-que-le-gouvernement-travaille-en-priorite-sur-cet-aspect-de-la-relande-mais-les-investissements-seront-ils-au-rendez-vous/

Khan, F. (2020, 4 juin). Le suprémacisme blanc est intrinsèquement lié à la destruction de l'environnement, mais ce n'est pas pour cela que nous le combattons. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/38641/le-racisme-detruit-lenvironnement-mais-ce-nest-pas-pour-cela-que-nous-le-combattons/>

King, S. (2020, 17 décembre). Désolée de jouer au Grinch mais, le recyclage du plastique? C'est un mythe à déconstruire! Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/45651/desolee-de-jouer-au-grinch-mais-le-recyclage-du-plastique-cest-un-mythe-a-deconstruire/>

Kölmel, O. (2020a, 19 juin). Que les caribous en danger se tassent, la C.-B. veut une mine de charbon! - Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40175/get-out-of-the-way-endangered-caribou-bc-wants-a-coal-mine/>

Kölmel, O. (2020b, 21 août). Empêchez la Relance post Covid-19 de Ravager les Forêts avec des Fausses Solutions. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/41501/false-solutions-dont-let-covid-19-recovery-bulldoze-forests/>

Kölmel, O. (2020c, 14 septembre). Pourquoi nous avons besoin de la Nature : L'ABC d'une économie de restauration. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/42050/why-we-need-nature-the-abcs-of-a-restoration-economy/>

Kölmel, O. (2020d, 11 novembre). Comment protéger la forêt ou le milieu humide près de chez vous. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/44575/comment-sauver-votre-coin-de-nature/>

Kurdi, L. (2020, 7 juillet). Ne rien dire, c'est être complice. Voilà pourquoi Greenpeace Canada parle du racisme. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40564/ne-rien-dire-cest-etre-complice-voila-pourquoi-greenpeace-canada-parle-du-racisme/>

McCallum, W. (2020, 21 septembre). La fonte des glaces s'accélère. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/42468/la-fonte-des-glaces-sacceleere/>

Morgan, J. (2020, 11 décembre). Cinquième anniversaire de l'Accord de Paris : trop tôt pour sabrer le champagne. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/45083/cinquieme-anniversaire-de-laccord-de-paris-trop-tot-pour-sabrer-le-champagne/>

Padilla, L. (2020, 22 juillet). Pas de vacances pour la justice climatique: participez à la 3ème tempête médias sociaux pour une Relance Juste - Greenpeace Canada.

<https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40981/pas-de-vacances-pour-la-justice-climatique-participez-a-la-3eme-tempete-medias-sociaux-pour-une-relande-juste/>

Speers-Roesch, A. (2020, 19 août). L'industrie pétrolière profite de la pandémie pour obtenir des faveurs du gouvernement au large de Terre-Neuve. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/41380/lindustrie-petroliere-profite-de-la-pandemie-pour-obtenir-des-faveurs-du-gouvernement-au-large-de-terre-neuve/>

APPENDICE B

EXEMPLE D'ANALYSE

Questions	Réponses	Exemples
Enjeux décoloniaux ou enjeux environnementaux	Enjeux décoloniaux	
Titre du blogue	Assez, c'est assez. Voici pourquoi Greenpeace s'exprime contre le racisme systémique	
Date de publication	17 juin 2020	
Profil de l'auteur ou l'auteure (nom, prénom, poste occupé)	Christy Ferguson, directrice générale de Greenpeace Canada	
Figure de l'acteur	Nous (Greenpeace Canada), Je (Christy Ferguson)	
Contexte de publication (en rapport avec l'analyse de discours) :	Manifestations BLM - critiques reçues par Greenpeace Canada de ses sympathisant.e.s suite à son soutien à la lutte anti-raciste	
Public visé par le discours (médias, politique, population...)	Sympathisant.e.s de Greenpeace, population en général	
Quels mots-clés sont utilisés pour cet article ?	#Autochtones	
Est-ce que les mots-clés semblent faire du sens avec le sujet du blogue ?	Oui pour #Autochtones, mais pourquoi pas #JusticeRaciale ?	
Thèmes qui ressortent	Injustice/justice, racisme, valeurs de l'ONG, violences policières	
Points communs avec les autres discours à l'étude	Soutien apporté aux luttes anti-racistes Position d'allié Mention d'une relance juste et verte Proposition d'actions	
Différences avec les autres discours à l'étude	Greenpeace Canada justifie sa prise de position C'est la directrice générale de Greenpeace qui s'exprime, Christy Ferguson, au nom de Greenpeace et en son propre nom Revient sur son soutien à d'autres luttes "similaires" Réitère les valeurs qui ont fondé l'organisation	"Nous en avons entendu des similaires lorsque nous avons parlé de la crise des réfugié-es syrien-nes, par exemple, ou lorsque nous avons soutenu la nation Wet'suwet'en dans sa lutte pour la reconnaissance des droits sur leur territoire."
Position implicite ou explicite de l'auteur ou l'auteure (opinion claire, lecture entre les lignes...) :	Position explicite. Greenpeace réitère son alliance à la lutte anti-raciste, réaffirme ses valeurs et son positionnement.	"Greenpeace ne gardera pas le silence face aux injustices systémiques." "Nous devons démanteler les systèmes qui exploitent les gens et la planète, et la lutte pour la justice en est un élément essentiel."
Est-ce qu'une autre organisation que Greenpeace est citée dans le texte ?	Pas de nom directement, mais mention des organisations menées par des personnes noires et autochtones	"En suivant le mouvement lancé par des groupes communautaires menés par des personnes noires et autochtones, nous avons compilé une liste de pétition provenant de militant-es et d'organisation auprès desquel-les vous pouvez agir. "
Si oui, quel est le lien entre Greenpeace et cette organisation ?	Pas de lien spécifique mais donne la possibilité d'aller signer des pétitions mises en place par ces organisations.	
Comment se positionne Greenpeace ? au sein de la lutte ou en dehors de la lutte ?	Au sein de la lutte. Greenpeace exprime clairement le rôle qu'elle peut et qu'elle doit jouer dans les luttes anti-raciste. Positionnement clair en tant qu'allié	"Greenpeace ne gardera pas le silence face aux injustices systémiques" "nous avons amplifié les voix des communautés noires et autochtones" " nous devons démanteler les systèmes qui exploitent les gens et la planète, et la lutte pour la justice en est un élément essentiel." "Ce n'est pas le travail de quelqu'un-e d'autre. C'est l'affaire de toutes et tous. Nous devons faire preuve d'unité en tant que mouvement pour la justice — justice raciale, justice environnementale, justice économique, justice sociale — partout, aussi longtemps qu'il le faudra."
La position de Greenpeace est-elle critique face à la société ? (capitalisme, gouvernement, industrie...)	Critique du Canada, comme pour les billets 1 et 4, montrant que le racisme systémique et les violences policière ne sont pas présentes seulement aux USA, le Canada ayant tendance à pointer son voisin du doigt Critique sous-jacente des violences policières puisque c'est ce qui amène à ces réflexions Critique du système mondial en général	"Le Canada doit faire face à la réalité de sa propre histoire, imprégnée de violence et d'inégalité raciales*." "les communautés noires, autochtones et non-blanches au Canada s'exprimaient sur le fait qu'ici aussi, une liste de noms ne cesse de s'allonger" "nous devons démanteler les systèmes qui exploitent les gens et la planète, et la lutte pour la justice en est un élément essentiel."

<p>Incite-t-elle à certains changements ? Propose-t-elle des actions concrètes liés aux enjeux environnementaux et décoloniaux ?</p>	<p>Oui incite à un changement de société avec la promotion de la relance juste et verte Encouragement à manifester pour faire entendre sa voix Demande claire formulée : le définancement de la police</p>	<p>"Alors que nous appelons à une relance juste et verte après la crise du coronavirus, nous reconnaissons que l'avenir durable et pacifique que nous souhaitons construire ne pourra pas exister tant que les systèmes de suprématie blanche, de colonialisme et de privilèges continueront à détruire l'environnement et à dépouiller les communautés noires, autochtones et non-blanches de leur dignité" "Les représentant-es politiques savent que même une poignée de votes peut retourner une élection contre elles et eux, et ces personnes doivent entendre nos voix maintenant." "Manifester fonctionne."</p>
<p>La position de Greenpeace est-elle réflexive ?</p>	<p>Oui dans le sens où l'organisation revient sur ses valeurs fondatrices, sur le sens de son nom, sur l'impact qu'elle peut et doit avoir pour défendre ces enjeux Se positionne à l'encontre de certain.e.s de ses sympathisant.e.s pour affirmer son alliance à la lutte Recul de la directrice générale qui reconnaît qu'elle essaie aussi d'en faire plus, qu'elle cherche encore quelle est sa place dans cette lutte</p>	<p>"Ce que ces commentaires impliquent systématiquement est que pour Greenpeace, parler des droits humains, de la justice ou du racisme systémique est hors de son champ d'action." "Mais au fil des ans, j'ai réalisé que ce sont nos valeurs qui nous conduisent aux problèmes sur lesquels nous travaillons, et non l'inverse." "L'humanité, le courage, la compassion, la justice — voici les valeurs sur lesquelles l'organisation a été fondée." "Ce sont ces valeurs qui garantissent que la « paix » de notre nom n'est pas perdue." "Si vous êtes comme moi et mon entourage, vous êtes peut-être à la recherche de moyens d'agir et de devenir un-e allié-e dans la lutte pour la justice raciale."</p>
<p>Est-ce que ce billet mentionne aussi des enjeux environnementaux (ou enjeux décoloniaux dans l'autre cas) ?</p>	<p>Oui mention de la destruction de l'environnement à plusieurs reprises.</p>	
<p>Si oui, est-ce qu'un lien est fait entre ces deux formes d'enjeux ? Sont-ils articulés ?</p>	<p>L'organisation cherche justement à se détacher de ce lien pour montrer que leur engagement va au delà : il existe entre les luttes environnementales et décoloniales, mais ce n'est pas seulement ce lien qui les pousse à prendre position. Leur engagement va au-delà. Le billet rappelle rappelle que c'est une lutte contre le même système, une lutte qui va dans le même sens.</p>	<p>"nous ne nous soucions pas du racisme systémique uniquement parce qu'il s'agit d'un problème environnemental. Nous nous en soucions parce qu'il est critique en soi." "en évidence les liens entre le racisme systémique et la destruction de l'environnement, car ces deux questions sont intrinsèquement liées" "ne pourra pas exister tant que les systèmes de suprématie blanche, de colonialisme et de privilèges continueront à détruire l'environnement et à dépouiller les communautés noires, autochtones et non-blanches de leur dignité"</p>
<p>Parle-t-on des enjeux décoloniaux dans ce texte de manière plus ou moins explicite ?</p>	<p>De manière assez explicite en évoquant à nouveau le passé du Canada, en soulignant le suprémacisme blanc, le colonialisme toujours l'oeuvre dans nos sociétés, et le racisme systémique. L'accent est mis aussi sur le fait que les communautés autochtones souffrent des mêmes injustices. L'autrice rappelle aussi la situation des filles et des femmes autochtones disparues et assassinées.</p>	<p>" Le Canada doit faire face à la réalité de sa propre histoire, imprégnée de violence et d'inégalité raciales." "Regis Korchinski-Paquet. Chantal Moore. D'Andre Campbell. Rodney Levi. Toutes les femmes et filles autochtones disparues et assassinées" "les systèmes de suprématie blanche, de colonialisme et de privilèges"</p>
<p>Le billet aborde-t-il l'enjeu décolonial dans un contexte particulier qui lui est lié ou le lie-t-il avec un autre sujet ?</p>	<p>Contexte particulier qui lui est directement lié.</p>	
<p>Est-ce que l'autrice/auteur emploie le " nous " homogène ?</p>	<p>Non. Le nous représente ici Greenpeace Canada.</p>	
<p>Retrouve-t-on une forme de compréhension de la réalité de l'Autre, ses coutumes et ses pratiques ?</p>	<p>Plus ou moins oui. Reconnaissance des injustices auxquelles font face les communautés noires et autochtones au Canada</p>	
<p>Position sur l'arche de Noé (insouciant, xéno-guerrier, sacrificateur, maître-patriarce, dévoreur du monde)</p>	<p>Ne s'applique pas</p>	
<p>Greenpeace fait-elle référence à l'une des quatre formes d'écologie décoloniale ?</p>	<p>Luttes autochtones et luttes anti-racisme en général</p>	

<p>Si oui, comment Greepeace aborde cette forme ?</p>	<p>Cite le frère de George Floyd Relève les noms des "dernières" femmes et filles disparues Souligne et soutient à plusieurs reprises le travail mené par ces communautés</p>	<p>*« Nous sommes en 2020. Assez, c'est assez. » Ces mots ont été prononcés la semaine dernière par le frère de George Floyd." *Regis Korchinski-Paquet. Chantal Moore. D'Andre Campbell. Rodney Levi." *nous avons compilé une liste de pétition provenant de militant-es et d'organisation auprès desquel-les vous pouvez agir. Soutenez leur demande d'investir dans les communautés en définançant les forces de l'ordre.*</p>
<p>Autres observations :</p>	<p>L'accent est vraiment mis ici sur le positionnement de Greenpeace en tant qu'ONG: c'est une mise au point mais aussi une réponse directe aux critiques qui leur sont adressées.</p>	
	<p>Demande à ses sympathisant.e.s / aux lecteurs et lectrices d'agir plus : pétitions, contacter les élus... Mais appelle aussi à plus de compréhension face à ces enjeux</p>	

BIBLIOGRAPHIE

- Alami, S., Desjeux, D. et Garabuau-Moussaoui, I. (2019). Chapitre premier. L'approche qualitative . Cairn.info (vol. 3e éd., p. 9-32). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/les-methodes-qualitatives--9782130817154-p-9.htm>
- Augagneur, F. et Fagnani, J. (2015). Présentation du dossier. *Revue française des affaires sociales*, 1(1), 7. <https://doi.org/10.3917/rfas.151.0007>
- Baillargeon, S. et Shields, A. (2019, 27 septembre). *Marée humaine pour le climat dans les rues de Montréal*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/563610/journee-de-greve-pour-le-climat>
- Barbeau, J.-S. (s. d.). *LA TRANSFORMATION DU BLOGUE EN UNE ACTIVITÉ DU JOURNALISME PROFESSIONNEL QUÉBÉCOIS FRANCOPHONE (1995 – 2010)*, 165.
- Béguet, A., Coste, H., Dupuich, L., Pichard, E. et Renosi, C. (2005). *Qu'est-ce que l'actualité ?* [Mémoire de recherche, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques].
- Black Lives Matter Vancouver. (s. d.). *Who we are*. Black Lives Matter Vancouver. <https://blacklivesmattervancouver.com/>
- Blay, Y. A. (2011). Skin Bleaching and Global White Supremacy: By Way of Introduction. *The Journal of Pan African Studies*, 4(4).
- Bonhomme, M. (2020). Lutttes autochtones au Canada: Chronique d'une occasion manquée de combiner droits autochtones et justice climatique. *EcoRev'*, N°49(2), 46. <https://doi.org/10.3917/ecorev.049.0046>
- Boudreault, R. (2003). *Du mépris au respect mutuel : clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada*. Éditions Écosociété.

- Bourguignon, C. et Colin, P. (2016). De l'universel au pluriversel. Enjeux et défis du paradigme décolonial. *Raison présente*, 199(3), 99-108. <https://doi.org/10.3917/rpre.199.0099>
- Brazeau, C. et Brazeau, J. (2020, 21 juin). An Anishinabe great-grandmother and her daughter, a grandmother herself, warn us about the 3 C's. *Greenpeace Canada*. <https://www.greenpeace.org/canada/en/story/39998/on-2020s-national-indigenous-day-two-anishinabe-grandmothers-warn-us-about-the-three-cs/>
- Carroué, L. (2019). Chapitre 2. Crises et basculements du monde : clés géoéconomiques et géopolitiques. Cairn.info. Dans *Géographie de la mondialisation* (vol. 4e éd., p. 37-80). Armand Colin. <https://www.cairn.info/geographie-de-la-mondialisation--9782200285999-p-37.htm>
- Célestine, A. et Martin-Breteau, N. (2016). « Un mouvement, pas un moment » : Black Lives Matter et la reconfiguration des luttes minoritaires à l'ère Obama: *Politique américaine*, N° 28(2), 15-39. <https://doi.org/10.3917/polam.028.0015>
- Courrier International. (2020, 9 mai). États-Unis. Meurtre d'un joggeur noir : des manifestants réclament justice, l'enquête se poursuit. *Courrier international*, section Réveil. <https://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-meurtre-dun-joggeur-noir-des-manifestants-reclament-justice-lenquete-se-poursuit>
- Crenshaw, K. W. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- Dacheux, É. (1997). Greenpeace : entre médias, espace public et marché, quelle logique communicationnelle ? *Hermès*, n° 21(1), 191. <https://doi.org/10.4267/2042/15054>
- Daigneault-Boucher, J. (s. d.). Les études critiques de discours (Critical Discourse Studies).

- Duru, M. et Le Bras, C. (2020). Crises environnementales et sanitaires : des maladies de l'anthropocène qui appellent à refonder notre système alimentaire. *Cahiers Agricultures*, 29, 34. <https://doi.org/10.1051/cagri/2020033>
- Duru-Bellat, M. (2015). Moins d'inégalités pour un monde vivable: *Revue française des affaires sociales*, (1), 33-49. <https://doi.org/10.3917/rfas.151.0033>
- Eden, S. (2004). Greenpeace. *New Political Economy*, 9(4), 595-610. <https://doi.org/10.1080/1356346042000311191>
- Ferdinand, M. (2019). *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen*. Seuil.
- George, É. (2019). Des relations complexes entre critique et engagement : Quelques enseignements issus de recherches critiques en communication. Dans *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre ?* Sous la direction de Laurence Brière, Mélissa Lieutenant-Gosselin et Florence Piron (p. 441-558). Éditions science et bien commun.
- George, É. (2021). « Commun(s) et communication : Et maintenant, que faisons-nous ? », Présentation dans le cadre du colloque organisé par l'Association science et bien commun (ASBC). 88e Congrès de l'ACFAS.
- Graeff, E., Stempeck, M. et Zuckerman, E. (2014). The battle for 'Trayvon Martin': Mapping a media controversy online and off-line. *First Monday*, 19(2). <https://doi.org/10.5210/fm.v19i2.4947>
- Greenpeace Canada. (2020a). Principes et parcours menant à une relance juste et verte. <https://www.greenpeace.org/static/planet4-canada-stateless/2020/09/20200821-Principes-et-parcours-menant-a-une-relance-juste-et-verte.pdf>
- Greenpeace Canada. (2020b, 7 juillet). Ne rien dire, c'est être complice. Voilà pourquoi Greenpeace Canada parle du racisme. - Greenpeace Canada. *Greenpeace Canada*. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/40564/ne-rien-dire-cest-etre-complice-voila-pourquoi-greenpeace-canada-parle-du-racisme/>

- Greenpeace Canada. (2020c, 20 août). POURQUOI IL FAUT DIRE #GNLNonMerci AVANT LE 21 SEPTEMBRE ! <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/41367/pourquoi-il-faut-dire-gnlnonmerci-avant-le-14-septembre/>
- Greenpeace Canada. (2021, 21 juillet). IMMENSE VICTOIRE CITOYENNE! Le projet GNL Québec est rejeté. *Greenpeace Canada*. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/histoires/49306/immense-victoire-citoyenne-le-projet-gnl-quebec-est-rejete/>
- Greenpeace Canada. (s. d.). *Notre histoire, nos succès*. Greenpeace Canada. <https://www.greenpeace.org/canada/fr/qui-sommes-nous/notre-histoire/>
- Greenpeace France. (s. d.). *Notre histoire*. <https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/historique/>
- Greenpeace International. (2007, 14 mai). Amchitka: the founding voyage. *Greenpeace*. <https://www.greenpeace.org/international/story/46686/amchitka-the-founding-voyage/>
- IPCC. (2019). *Global Warming of 1.5°C*. <https://www.ipcc.ch/sr15/download/>
- Jaunait, A. et Chauvin, S. (2012). Représenter l'intersection. Les théories de l'intersectionnalité à l'épreuve des sciences sociales. *Revue française de science politique*, 62(1), 5-20. <https://doi.org/10.3917/rfsp.621.0005>
- Julien, C. (2020, 24 septembre). Mort de Breonna Taylor: un policier inculpé, mais pas pour homicide. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/monde/etats-unis/586496/mort-de-breonna-taylor-un-policier-accuse-au-criminel>
- Keucheyan, R. (2016). La lutte des classes dans la nature: Classe, race et environnement en perspective historique. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, (130), 91-104. <https://doi.org/10.4000/chrhc.4978>
- Labelle, M. (2005). Le défi de la diversité au Canada et au Québec. *Options politiques*, 76-81.

- Ladouceur, P., Ladouceur, P. et Lanthier, M. (2017). Militer contre le racisme anti-noir à Toronto: Entrevue avec Chrys Saget Richard, Black Lives Matter Toronto. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 16. <https://doi.org/10.7202/1040747ar>
- Laigle, L. (2019). Justice climatique et mobilisations environnementales. *Vertigo*, (Volume 19 Numéro 1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.24107>
- Langlois, F.-I. (2020, 30 septembre). L'humanité niée de Joyce Echaquan. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/586871/l-humanite-niee-de-joyce-echaquan>
- Larrère, C. (2015). Inégalités environnementales et justice climatique. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 79(3), 73-77. <https://doi.org/10.3917/re1.079.0073>
- Lassi, É.-M. (2022). Décoloniser les discours et les pratiques écologiques en Afrique / L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden Africain de Guillaume Blanc. *Spirale*, (278), 13-16.
- Laugier, S., Falquet, J. et Molinier, P. (2015). Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes: Introduction. *Cahiers du Genre*, n° 59(2), 5-20. <https://doi.org/10.3917/cdge.059.0005>
- L'encyclopédie canadienne, W. (2020). *Loi sur les Indiens*. Encyclopédie Canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/loi-sur-les-indiens>
- Léveillé, J.-T. (2022, 4 avril). Nouveau rapport du GIEC: Trois ans pour agir. *La Presse*, section Environnement. <https://www.lapresse.ca/actualites/environnement/2022-04-04/nouveau-rapport-du-giec/trois-ans-pour-agir.php>
- L'Heuillet, H. (2020). Réflexions sur la crise de la police. *Études*, *Octobr*(10), 53. <https://doi.org/10.3917/etu.4275.0053>

- Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et analyse du discours*, (9). <https://doi.org/10.4000/aad.1354>
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée*. PUQ.
- Montréal en Action. (s. d.). *RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE*. Montreal in Action. <https://montrealenaction.com/fr/reconnaissance-du-territoire>
- Moore, J. W. (2017). The Capitalocene, Part I: on the nature and origins of our ecological crisis. *The Journal of Peasant Studies*, 44(3), 594-630. <https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1235036>
- Naoufal, N. (2016). Connexions entre la justice environnementale, l'écologisme populaire et l'écocitoyenneté. *VertigO*, (Volume 16 Numéro 1). <https://doi.org/10.4000/vertigo.17053>
- Nelson, S. E. et Wilson, K. (2021). Rights and health versus rights to health: Bringing Indigenous Peoples' legal rights into the spaces of health care services. *Political Geography*, 85, 102311. <https://doi.org/10.1016/j.polgeo.2020.102311>
- Néron, P.-Y. (2012). Penser la justice climatique. *Éthique publique*, (vol. 14, n° 1). <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.937>
- Perrot, É. (2020). La crise du coronavirus. *Études, Mai*(5), 21. <https://doi.org/10.3917/etu.4271.0021>
- Petricone, F. (2020). Impacts sociaux mondiaux des stratégies de lutte contre la Covid-19. *The Tocqueville Review*, 41(2), 209-229. <https://doi.org/10.3138/tr.41.2.209>
- Radio-Canada. (2018, 5 avril). Mourir sous les balles de la police au Canada : l'état des lieux. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1093277/morts-altercations-policiers>
- Radio-Canada. (2020, 1^{er} juin). La discrimination existe au Québec, mais elle n'est pas systémique, selon Legault. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1708260/racisme-francois-legault-quebec-discrimination-manifestation-livre-vert>

- Radio-Canada. (2021a, 12 mai). Mashteuiatsh, Essipit et Pessamit s'opposent officiellement à GNL Québec. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1792591/liquefaction-gaz-naturel-communautés-autochtones>
- Radio-Canada. (2021b, 29 mai). Pensionnats autochtones : découverte « déchirante » des restes de 215 enfants. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1796744/pensionnats-autochtones-decouverte-dechirante-des-restes-de-215-enfants>
- Radio-Canada International. (2015, 16 septembre). History: Sept 15, 1971, the Canadian origins of Greenpeace. <https://www.rcinet.ca/en/2015/09/16/history-sept-15-1971-the-canadian-origins-of-greenpeace/>
- Riopel, A. (2020, 29 septembre). «Justice pour Joyce»: des manifestants se rassemblent devant l'hôpital de Joliette. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/société/586878/justice-pour-joyce-des-manifestants-se-rassemblent-devant-l-hopital-de-joliette>
- Rousseau, H.-P. (2020). *COVID-19 – Idées de politiques économiques de gestion et de sortie de crise pour le Québec et le Canada* (1). CIRANO. <https://cirano.qc.ca/fr/sommaires/2020RB-01>
- Saganash, D. R. (2019). Le droit à l'autodétermination des peuples autochtones. *Revue générale de droit*, 24(1), 85-91. <https://doi.org/10.7202/1057018ar>
- Salée, D. (2005). Peuples autochtones, racisme et pouvoir d'État en contextes canadien et québécois: Éléments pour une ré-analyse. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 54-74. <https://doi.org/10.7202/011226ar>
- Samayeen, N., Wong, A. et McCarthy, C. (2020). Space to breathe: George Floyd, BLM plaza and the monumentalization of divided American Urban landscapes. *Educational Philosophy and Theory*, 1-11. <https://doi.org/10.1080/00131857.2020.1795980>
- Sandhu, N. (2018). « *They don't have a platform here* »: *Exploring police perceptions of the Black Lives Matter movement in Canada* [Université Simon Fraser].

- Segondy, M. (2020). Coronavirus : la pandémie ! *Revue Francophone des Laboratoires*, 2020(521), 1.
[https://doi.org/10.1016/S1773-035X\(20\)30104-0](https://doi.org/10.1016/S1773-035X(20)30104-0)
- Shepherd, G. J. (1993). Building a Discipline of Communication. *Journal of Communication*, 43(3), 83-91. <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1993.tb01279.x>
- Small, T. A. (2011). WHAT THE HASHTAG? *Information, Communication & Society*, 14(6), 872-895.
<https://doi.org/10.1080/1369118X.2011.554572>
- Statistique Canada. (2017, 16 mars). *Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007 à 2015*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-588-x/71-588-x2017001-fra.htm>
- Statistique Canada. (2019, 13 juin). *L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-653-x/89-653-x2019004-fra.htm>
- Statistique Canada. (2020a, 14 août). *Les perceptions des Autochtones à l'égard de la sécurité pendant la pandémie de COVID-19*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00071-fra.htm>
- Statistique Canada. (2020b, 17 septembre). *Le Quotidien — Expérience de la discrimination pendant la pandémie de COVID-19*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200917/dq200917a-fra.htm>
- The Commission for the Human Future. (2020). *Surviving and Thriving in the 21st Century*. <https://mahb.stanford.edu/library-item/surviving-and-thriving-in-the-21st-century/>
- The Washington Post. (2016, 16 novembre). Fatal Force: Police shootings database. <https://www.washingtonpost.com/graphics/investigations/police-shootings-database/>

- Twahirwa, R.-P. (2017). *Un débat national sur la valeur des vies : le cadrage des « vies noires », des « vies blanches » et de « toutes les vies » sur #blacklivesmatter, #whitelivesmatter et #alllivesmatter* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/10465/>
- van Meijeren Karp, A.-M. (2020). *More than a pipeline: understanding and responding to the environmental injustices surrounding the Coastal GasLink pipeline conflict* [Mémoire de maîtrise, Université de Lund]. <http://lup.lub.lu.se/student-papers/record/9012249>
- Via Campesina. (s. d.). *La voix des paysans et des paysannes qui nourrissent le monde*. Via Campesina Français. <https://viacampesina.org/fr/quest-via-campesina/>
- Wacquant, L. (2013). Marginalité, ethnicité et pénalité dans la ville néolibérale : une cartographie analytique. *Revue de l'Institut de Sociologie*, (83), 17-39.
- Wehring, Y. (2020). Stopperons-nous la dégradation de la nature au niveau mondial ? *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, N°100(4), 46. <https://doi.org/10.3917/re1.100.0046>
- Weine, S., Kohrt, B. A., Collins, P. Y., Cooper, J., Lewis-Fernandez, R., Okpaku, S. et Wainberg, M. L. (2020). Justice for George Floyd and a reckoning for global mental health. *Global Mental Health*, 7, e22. <https://doi.org/10.1017/gmh.2020.17>
- Wodak, R. (1999). Critical Discourse Analysis at the End of the 20th Century. *Research on Language & Social Interaction*, 32(1), 185-193. https://doi.org/10.1207/S15327973RLSI321&2_22
- Wodak, R. et Meyer, M. (2015). *Methods of Critical Discourse Studies*. SAGE.
- Wortley, S. et Owusu-Bempah, A. (2011). Crime and justice: The experiences of Black Canadians. *Diversity, crime, and justice in Canada*, 125-148.
- Wylie, L., McConkey, S. et Corrado, A. M. (2021). It's a Journey Not a Check Box: Indigenous Cultural Safety From Training to Transformation. *International Journal of Indigenous Health*, 16(1). <https://doi.org/10.32799/ijih.v16i1.33240>

Zelko, F. (2004). «Make it a green peace» : the history of an international environmental organization.
Bulletin of the German Historical Institute, (34), 127-135.